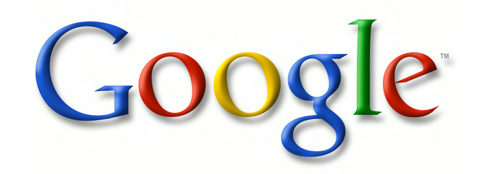
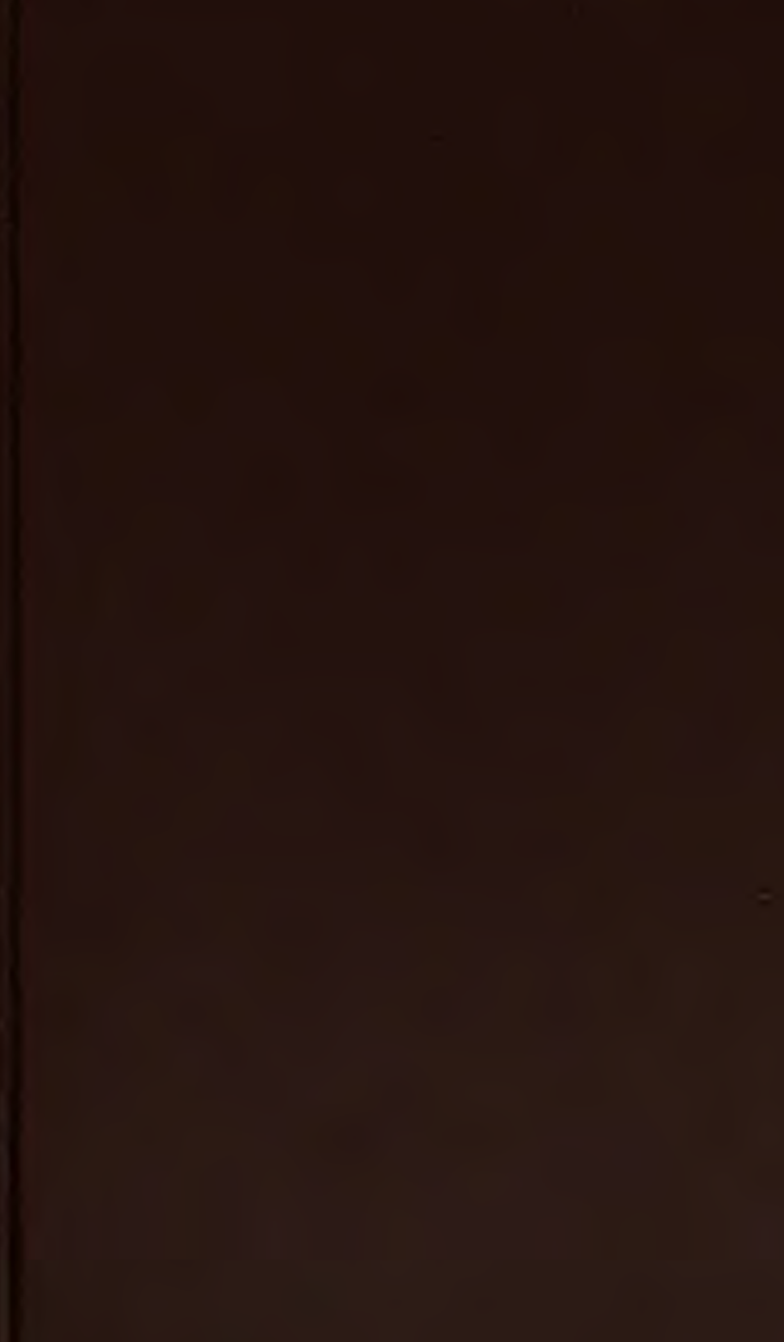





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

800

158

[illegible]

LETTRES

DE MONSIEUR

DE LA BEAUMELLE,

A M. DE VOLTAIRE.

An si quis atro dente me petiverit.
Inultus ut flebo puer? HOR.



A LONDRES,
Chez J. NOURSE.

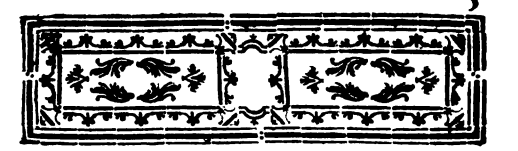
M. DCC. LXIII.

AVIS
DU LIBRAIRE.

JE donne au public ces Lettres au nombre de XXIV. Je me flatte qu'on les lira avec plaiſir. On aime le détail des démêlés litteraires : il préſente les attaques & défenſes reſpectives, & l'on y trouve une application des repreſailles naturelles à ces ſortes de combats. Peut-être quelques perſonnes trouveront-elles que M. de la Beaumelle ſort des bornes de la modération. Mais il

est bien difficile de se posséder toujours. Il n'y a qu'un Voltairien outré qui puisse trouver mauvais, que M. de la Beaumelle ne se laisse pas égorger.





LETTRES
DE MONSIEUR
DE LA BEAUMELLE.

LETTRE PREMIERE
A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 15 Octobre 1753.

TOUT le monde vous abandonne, Monsieur de Voltaire. Disgracié à Berlin où il ne tenoit qu'à vous d'être heureux, rebuté à Hanovre où vous offriez d'établir votre séjour & les arts de la Seine moyenant une pension de mille livres sterlings, vous voilà livré au regret d'avoir offensé le Roi de Prusse votre bienfaiteur, & de n'avoir pu per-

dre M. de Maupertuis votre ancien ami. On vous refuse un azile à Vienne, où l'on se souvient sans doute de votre Ode satyrique sur le dernier des Césars Autrichiens, à Luneville où l'on rougit encore pour vous de vos ridicules amours ; de vos indécentes familiarités, de ces importuns parallèles entre l'*Alliotus* d'Auguste, & l'*Alliotus* de Stanislas, à Berne où l'on n'avoit pas même voulu recevoir l'épître dédicatoire de votre *Catilina*, à la Haye où l'on n'aime aujourd'hui que les esprits tranquilles & doux, & où d'ailleurs vous auriez encore plus à craindre les Libraires Ledet & Vanduren que vous-même. On m'assure que vous ne pouvez rentrer à Paris. Vos amis ne le sont plus. Vos ennemis triomphent : le pouvoir vous accable : la sagesse applaudit. Quel azyle, quelle ressource vous reste-t-il ? Colmar & la pitié publique.

Mon Dieu ! que ce siécle est ingrat & malfesant ! Que dira l'avenir quand il verra le vertueux Voltaire dans l'infortune & dans l'opprobre ? Vous avez amusé les hommes & ils vous fuyent. Vous les avez éclairés, & ils vous mé-

prisent. Vous avez enseigné les rois, & ils vous chassent. On nous dit même que le mois passé vous approchâtes des sacremens ; & l'on ajoute avec cruauté, que l'Eglise frémit de cette scandaleuse dévotion. Par quelle conduite, ou pour mieux dire, par quelle fatalité, (car votre conduite fut toujours irréprochable) vous êtes-vous fait tant d'admirateurs & tant d'ennemis ?

Je viens de lire votre *Supplément au Siècle de Louis XIV*. C'est un tissu d'injures contre moi : j'en ai eu honte pour vous. Vous faites des fautes : on les reprend : vous répondez à la critique par des invectives : & vous appellez cela faire des *Supplémens* à vos livres.

D'où vous vient cette haine, cette rage contre moi ? Vous avez commencé les hostilités : comptez qu'elles ne finiront pas quand vous le voudrez. Que je vous rappelle les faits. Vous m'avez fait tout le mal qu'un homme peut faire à un homme. Je parus à peine à Berlin, que j'y fus persécuté par vous. Le 2 Décembre 1751, soupant avec le Roi de Prusse, vous me nuisites essentiellement auprès de lui, en tronquant

un paſſage de *mes Penſées*, que je vous avois confiées.

Le 4 Avril 1752, *le Siècle de Louis XIV* parut à Berlin. Je trouvài cet ouvrage fort au-deſſous du ſujet, ſans doute parce que le ſujet étoit au-deſſus de l'ouvrier. Et j'en commençai la critique, comme ſi le livre eût été bon.

Le 18 Septembre 1752, Eſlinguer, libraire de Francfórt, fit une édition de votre *Siècle*, & y ajouta quelques-unes de mes notes critiques, qui furent, dit-on, continuées par le chevalier de Mainvilers.

Au mois d'Avril 1753, Madame Denys votre niece, parut à l'audience de M. le comte d'Argenſon, armée des trois volumes de l'édition d'Eſlinguer, rempliſſant l'antichambre de ſes clameurs, montrant à tout le monde un trait du troiſième tome contre feu M. le Régent, & proteſtant au miniſtre que M. le duc d'Orléans étoit fort irrité contre moi. J'appris cette ſcène par un des ſpectateurs. Je reſtai tranquille, & me diſpoſai à réfuter la calomnie.

Cependant le 23 du même mois, je fus arrêté par ordre du Roi. Mais je

joignis au procès-verbal du commissaire une lettre du magistrat de Francfort & une autre d'Eslinguer, qui auroient démontré que je n'étois point l'auteur des remarques du second & du troisième volumes, si le ministre avoit eu le loisir de les lire.

Au mois de Juin, dès que vous sçutes que j'avois les mains liées, vous choisites ce tems pour me porter les plus sensibles coups. Vous répandites un libelle infame contre moi. Vous vous flattiez de me noircir de plus en plus, sans que je pusse me défendre, sans que je sçusse même si j'étois attaqué.

Enfin, je sors de l'Achéron. Et je trouve Paris inondé d'exemplaires de votre *Supplément*, de cette satyre atroce jusqu'au ridicule, de cette philippique sans sel comme sans vérité, de cette sale invective bien plus écrite contre vous que contre moi.

La certitude où je suis qu'aujourd'hui vous voudriez bien ne l'avoir pas faite, les contradictions dont elle est remplie, mon goût pour la paix, mon aversion pour les disputes, mon mépris pour les disputes litteraires, des occu-

pations plus importantes, tout concourt à me détourner, à me dispenser de répondre à ce libelle.

D'ailleurs votre *Supplément* aura le sort d'une partie de vos ouvrages : je n'ai donc rien à craindre de la postérité. Et votre caractère est trop connu pour que j'aye rien à craindre de mon siècle.

Mais vous m'imputez mille choses, qui tendent à me rendre odieux à ceux qui ne me connoissent pas, & suspect à ceux qui me connoissent. C'est me forcer à vous répondre. Mon honneur est attaqué : tout doit céder à ce motif.

M. de Maupertuis, me direz-vous, n'a point répondu. Eh ! vous répondrois-je, si j'étois le quart de Maupertuis, si j'étois comme lui défendu par ma réputation & par un roi ?

On me blamera, je le prévois. J'entends déja ceux qui prennent pour modération leur insensibilité aux injures de leurs semblables, me dire froidement : „ Quel tort peuvent vous faire les in-„ jures de cet homme ? A-t-il un ami „ dont il n'ait médit, un ennemi qu'il „ n'ait calomnié ? Qu'est-ce qu'un li-

„ belle qui se réfute lui-même à force
„ de se contredire ? Quand l'outrage
„ est porté à un certain point & part
„ de certaine bouche, la seule réponse
„ est le silence & le mépris.

Tel sera le sentiment des gens du monde. Ils ne peuvent souffrir les querelles des gens de Lettres. Ils ont une extrême délicatesse sur l'honneur, & nous défendent cette délicatesse. Ils rempliroient l'univers de leurs cris, si le trait le plus léger effleuroit publiquement leurs mœurs : & ils ne nous pardonnent pas une plainte sur ces brochures calomnieuses, où ils aiment à puiser la fausse idée qu'ils ont de nous : idée qu'ils ne veulent pas que nous détruisions, comme si les hommes, qui par leur caractère & l'habitude où ils sont d'exercer les facultés de leur ame sentent avec le plus de vivacité, étoient obligés de souffrir avec le plus de patience, comme si la défense des mœurs des citoyens n'étoit pas la plus noble prérogative de l'art d'écrire, comme si la probité la plus pure n'appartenoit pas à la raison la plus éclairée.

Je vais donc vous répondre, mais

ſans fiel, je n'en ai point : ſans déclamation, j'ai la voix trop foible : ſans invectives, je ſçais les bienſéances : ſans égard aux conſeils timides & fauſſement modérés : qui ſçait mieux que moi-même ce que je me dois ?

Mais ſi par une méchanceté qu'à peine je crois poſſible, des ennemis que je ne connois pas, parce que je ne les ai pas mérités, donnoient un mauvais ſens aux paroles les plus meſurées, s'ils exigeoient que je connivaſſe par mon ſilence à mon propre deshonneur, je ſors d'un lieu où j'ai fait le ſouhait d'un Empereur Romain, *Plut à Dieu que je ne ſçuſſe pas écrire!* Et je n'héſite pas à faire celui d'un philoſophe Grec, *Qu'on me remene aux carrieres.*

Je vais me condamner & vous juger, non avec la partialité d'un critique, mais avec la franchiſe d'un homme qui a paſſé ſix mois avec lui-même & qui vous écrit des lettres que le public doit lire avant vous. Il n'eſt pas queſtion entre nous de politeſſe : il s'agit de vérité & de ſentiment. Peut-être l'expreſſion ſera-t-elle forte : mais dans la

ſolitude l'ame ſe roidit : & qu'importe que l'eſprit ſoit dur, pourvû que le cœur ſoit bon ?

Je repouſſerai les perſonnalités, en m'abſtenant des perſonnalités. Je ne m'appeſantirai pas ſur le fond de la queſtion. Vous ne la préſentez que maſquée : & quand vous l'offririez ſous ſes véritables traits, je ne me bats point contre des atômes.

Si ces lettres-ci vous déplaiſent, vous n'en ſerez pas digne : ſi elles vous plaiſent, je ſerai fâché de les avoir faites.

LETTRE II.

16 Octobre 1753.

J'AVOIS à me plaindre de vous, quand je commençai l'examen du *Siècle de Louis XIV*. Et vous en verrez toutes les raiſons dans le Mémoire que je joins ici, parce qu'en mon abſence on l'a imprimé à Francfort & à Neuchâtel avec des additions que je déſavoue & que je retranche. Un homme plus mûr ſe ſeroit défié de ſon reſſentiment : & ce fut en ce moment-là mê-

me que je pris la plume, *en jeune homme inconsidéré*, comme vous le dites très-bien.

Je mêlai des railleries sur votre personne à des remarques sur vos écrits, comme si l'auteur & l'homme n'étoient pas des choses très-différentes.

Je n'avois pas alors le droit que votre libelle m'a donné depuis, de vous traîter comme il me plairoit. Relisez cet affreux recueil d'insultes : & vous conviendrez qu'aujourd'hui vous ne pouvez avoir auprès de moi d'autre avocat que moi-même.

Mais alors je me manquai, au point de parler de vous avec cette hauteur qui n'est pas même permise à la supériorité. Il est vrai que ce tort étoit en partie justifié par votre exemple. Car que n'avez-vous pas osé envers vingt hommes qui valoient mieux que vous?

Peut-être aussi le chagrin m'arracha quelques remarques injustes : & le Voltaire qui m'avoit nui auprès du Roi de Prusse, me gâta le Voltaire que je lisois.

Je me dégoutai bientôt de ce travail, non que je ne trouvasse par-tout

des fautes; mais je ne me trouvois pas la même humeur. Je ne passai donc point le premier volume.

C'en étoit trop sans doute. Je devois me dire qu'il étoit fort au-dessous de moi d'imprimer des apostilles sur un livre, plus aisé à refaire qu'il ne l'est d'en compter les erreurs. Mais à mon âge on fait la faute, & ensuite on la voit.

Cependant vous assurez que je suis l'auteur de toutes les remarques. Vous prétendez que je fis en *pirate une édition clandestine de votre Siècle*. Et vous affirmez dix lignes après, *que je vendis à Eslinguer de Francfort les Lettres & les Remarques, le tout pour 15 ducats.* Vous êtes très-mal informé. Je donnai les lettres & les remarques au libraire pour quelques livres, 150 florins, 50 exemplaires de l'édition, & 40 rames de papier qui servirent à l'impression des Lettres de Madame de Maintenon. Ce n'est pas que je croye que ces remarques vaillent 15 ducats: mais le libraire crut que votre livre en vaudroit mieux. Quant à la continuation, je n'y ai pas plus de part qu'aux remarques

de M. Phrasendorp, que vous auriez bien dû aussi m'attribuer.

Il est donc inutile que je réponde à toutes vos critiques. Il y en a quelques-unes qui me regardent : les autres regardent mon continuateur. Il y en a où j'ai peut-être tort, & beaucoup plus où je ne veux pas me donner la peine d'avoir raison. Je n'ai fait que le premier volume de l'édition de Francfort : & vous n'attaquez que le second & le troisiéme. De 3 à 400 notes du premier tome, vous n'en combattez que cinq ou six : de sorte que de votre aveu tout le reste est vrai ou du moins problématique. Mon continuateur vous a fourni plus de matiere. C'est à lui à se défendre. Je ne toucherai donc à cette partie de votre *Supplément*, que dans les endroits où pour justifier des fautes vous en faites de plus grandes.

Vous prétendez que M. de Maupertuis *m'excita* contre vous. Vous citez une de mes lettres, qui semble prouver ce que vous avancez. Vous en concluez que ce fut-là l'origine de votre inimitié contre lui, & de toutes ces gentillesses flétries par la main

du bourreau de Berlin, & plus encore par le mépris des honnêtes gens de tous les pays.

1°. Cette lettre que vous citez de moi, fut écrite un mois après l'Acakia : elle n'a donc pas produit l'Acakia.

2°. Vous ne la citez pas en entier, quoique je vous l'aye fait envoyer en entier : vous la mutilez, & par-là vous en changez le ſens. Vous vous prévalez d'un mal-entendu, créé par vous-même, & anéanti par la ſuite de cette lettre, que je vous ſomme de faire imprimer dans toute ſa teneur.

3°. M. de Maupertuis ne *m'excita* point contre vous. Et s'il l'avoit tenté, il n'auroit pas réuſſi. Je cédai, je l'avoue, à la force du reſſentiment : j'aurois réſiſté à celle de ſon éloquence. Je ne le connois guères que par les ſervices qu'il m'a rendus, & par des ouvrages que vous admiriez autrefois. Je le déclare donc : Tout ce que j'ai écrit contre votre Livre, étoit écrit avant que j'en parlaſſe à M. de Maupertuis, qui loin de m'engager à le publier, ne m'a jamais dit ni bien ni mal de votre *Siecle*, qu'il regarde ſans

doute du même œil, qu'un philosophe occupé à méditer des vérités utiles, regarde les gambades d'un enfant.

Avant que votre livre parût, il étoit critiqué. Je l'avois eu un mois avant les Reines & les Rois. Soit amour du vrai, soit délicatesse, il m'avoit déplu; & je vous avoue qu'il me déplaît encore: que ne le fesiez-vous meilleur?

Ne cherchez point ailleurs la cause de ma critique: & ne l'attribuez point, ici, à ma complaisance pour M. de Maupertuis, là, à mon avarice, dans votre premiere partie, à la jalousie, dans la troisième à la vanité.

P. S. Je viens de lire une lettre à M. Koenig, où vous lui dites, *que Maupertuis a suscité contre vous Jupiter & la Beaumelle.* Ce n'est point à moi à relever l'indécence de l'association de ces deux noms. Mais M. de Maupertuis n'est point homme à *susciter*, ni la Beaumelle homme à être *suscité.* Et pour Jupiter, Jupiter a écrit plusieurs fois à Paris, qu'il n'avoit été *suscité* contre M. de Voltaire que par les fautes de M. de Voltaire.

LETTRE III.

20 Octobre.

LA préface de votre Supplément est adressée à M. Roques, Pasteur d'une Eglise françoise dans le pays de Hesse-Hombourg. Vous dédiez à un inconnu un volume d'injures contre son ami: Vous lui dites en face, qu'il vous a écrit des choses qu'il ne vous a point écrites. Vous osez lui rapeller qu'il avoit eu à Genève des égaremens ou des fautes à me pardonner. Voyez dans les Journaux de Neuchâtel de cette année-ci une réfutation de ces insinuations calomnieuses: un de mes ennemis y avoue que ma conduite à Genève fut irrépréhensible. Attendiez-vous des remercimens de M. Roques? Voici ce qu'il me marque.

„ J'AI écrit à Voltaire que sa dé-
„ dicace me feroit honneur, si vous y
„ étiez ménagé & dans le corps de
„ l'ouvrage. Vous vous serez rappellé
„ que tout ce que je lui écrivis étoit
„ concerté entre vous & moi. Ainsi

„ vous n'aurez pas été peu ſurpris à la
„ lecture de ſon épitre : il y épargne
„ plus d'une fois la vérité dans ce qu'il
„ *va diſant*. Il m'attribue des choſes
„ que vous avez dites, & d'autres que
„ ni vous ni moi n'avons dites, & qui
„ n'exiſtent que dans ſon imagination.
„ On pourroit le lui prouver, ſi tout
„ cela en valoit la peine. Mais il faut
„ mépriſer tout cela, & ne pas ré-
„ pondre.

Vous dites dans cette préface que je ſuis *élève de Genève*.

Je ſuis né à Valleraugue en Languedoc : j'ai été élevé au collège de l'Enfance de Jéſus à Alais. C'eſt autant au Roi qu'à mon Pere, que je ſuis redevable de mon éducation. Je ne ſuis donc point *élève de Genève* : Et quand je le ſerois ! Que ne l'avez-vous été vous-même ?

Vous y auriez appris à être juſte & bienfeſant, libre ſans licence, tolérant ſans impieté, philoſophe ſans bel-eſprit, hiſtorien ſans partialité. Genève eſt aujourd'hui une des villes du monde, où il y a le plus de goût, de lumieres & de vertu. Puiſſiez-vous n'en

être jamais l'habitant, vous qui me reprochez d'en être l'élève ! Genève ne mérite point d'avoir les restes de l'univers.

Vous dites que vous avez été *constamment l'ami de M. Koenig.*

L'étiez-vous à Cirey chez Me du Châtelet, quand il étoit miné par vous, étayé par M. de Maupertuis ? L'étiez-vous, quand écrivant *à l'Aplatisseur de la terre*, * vous appelliez M. Koenig *un fou*, *un enragé* ? Vous seriez un étrange ami !

Vous dites que vous vous faites gloire d'être de l'avis du célèbre & respectable *Volff*, & que M. de Maupertuis manque à la nation Allemande.

De ce Volff que vous avez toujours méprisé ? A cette Nation dont vous avez toujours médit ? Qu'étoit ce *respectable* homme dans la lettre cordiale à l'Aplatisseur de la terre ? *un bavard Germanique qui met en trente volumes les absurdités des autres, absurdités que les Allemands étudient parce qu'ils sont Allemands.*

* *Lettre manuscrite de M. de Voltaire à M. de Maupertuis.*

Je vous fais grace du reſte de cette préface. Vous vous y livrez à toute votre haine contre M. de Maupertuis. Déteſtez-en plutôt la premiere ſaillie. Penſez à la poſtérité. Elle dira que vous avez eu une jalouſie de faveur contre un homme, avec qui votre infériorité ne vous permettoit pas une jalouſie de métier. Elle dira que vous n'avez pû ſoutenir l'aſpect de Maupertuis, préſident, reſtaurateur, miniſtre d'une Académie fondée par Leibnitz, ordonnateur d'un fond annuel de 80000 livres, jouiſſant avec diſtinction de l'eſtime & de la confiance d'un grand roi qui s'inſtruiſoit avec lui, tandis qu'il s'amuſoit de la Mettrie & de Voltaire. Rapprochez-vous de lui : il eſt plus aiſé de le fléchir que de le bleſſer.

Il laiſſe un vil Zoïle aux fanges du Parnaſſe
De ſes croaſſemens importuner le ciel,
Agir avec baſſeſſe, écrire aver audace,
Et s'abreuver de fiel.

Que peuvent les traits d'un poëte pénétré de haine contre une réputation dont le public eſt le garant & le ven-

geur ? Il eſt, dites-vous, *natif* de St. Malo : en eſt-il moins

L'apôtre de Nevvton, le rival de ſon maître ?

Mais, ajoutez-vous, il s'eſt fait peindre en Lapon. Avez-vous oublié ces vers & ſi juſtes & ſi mauvais que vous graviez au bas de ce portrait ?

Ce globe mal connu qu'il a ſçu meſurer
Devient un monument où ſa gloire ſe fonde ;
Son ſort eſt de fixer la figure du monde,
De lui plaire & de l'éclairer.

Ceſſez donc de profaner l'autel que vous encenſiez avec tant d'humilité. Avouez, comme je l'avoue aujourd'hui à l'égard de mon *Errata* de votre *Siècle*, qu'une paſſion auſſi forte mais plus injuſte & plus active que la mienne, vous fit vomir l'*Acakia*.

J'aurois dû, dites-vous, *vous choiſir plutôt pour maître que pour ennemi.* Je ſerai votre diſciple en fait de penſées ingénieuſement verniſſées : ſoyez le mien en fait de procédés honnêtes. Apprenez-moi à avoir de l'eſprit : je vous apprendrai à reconnoitre vos torts. Je vous apprendrai à ne pas falſifier les

lettres de M. de Maupertuis, à ne pas voir un assassinat dans la menace d'un traitement un peu différent, à ne pas déposer au greffe de Leipsick ce billet, dont un autre que vous eût fait un autre usage.

LETTRE IV.

21 *Octobre*.

VOus commencez votre libelle par une maxime qui vous met à votre aise. *Il ne faut*, dites-vous, *que de la raison dans les écrits*. Il y faut de la modération, sur-tout dans ceux qui sont polémiques. C'étoit la méthode des anciens. Voyez Cicéron dont vous faites un si magnifique éloge à la tête de *Rome sauvée* que vous avez jointe à votre *Supplément*. Il foudroye Catilina & réfute Chrisippe. Il permet d'être absurde, & ne permet pas d'être méchant. Avec les ennemis de l'Etat, il employe des expressions dures, violentes, parce qu'il faut sauver Rome, la sauver par un peuple qu'il faut émouvoir, & qu'on n'emeut qu'en lui disant

sant tout. Avec les ennemis de ses sentimens philosophiques, il n'employe que des raisonnemens, seules armes de la vérité. Et vous, vous n'employez pour défendre vos chimères que des injures aussi foibles que vos raisons.

Je vous cite Ciceron, parce que ces Allemands de l'autre siècle, dont vous copiez le stile depuis dix-huit mois, ont cru l'imiter en traitant de Catilina tous leurs adversaires, à peu près comme vous me traitez de *Cartouche*, parce que j'ai trouvé la morale de votre *Siècle* pitoyable, l'historique inexact, les détails puériles, le plan mal rempli, l'ensemble médiocre.

Je pourrois encore vous citer cette préface de *Zaïre*, que M. Dalembert conseilloit à M. de Maupertuis de faire réimprimer, comme la meilleure réfutation de l'*Acakia*. Rougissez d'en être l'auteur, vous à qui il étoit réservé de faire l'apologie des libelles. Vous venez de l'essayer dans cette lettre imprimée à M. Koenig, qui semble nous promettre une édition de vos acretés & de vos rêves. Eh! cessez d'avilir les Lettres. Prouver que les Sçavans ont

droit de faire des libelles, c'eſt prouver qu'il leur eſt permis d'être méchans : c'eſt vouloir que les *Lettres humaines deviennent très-inhumaines*, pour me ſervir d'une de vos épigrammes. * Si votre goût pour les libelles ſe répand, nous ſerons inondés de ces feuilles ſatyriques, que les gens de lettres ne ſe permettroient jamais, s'ils réfléchiſſoient qu'ils ne ſeront pas jugés par leurs pairs : que leur juge ſera ce public qui aime l'eſprit, parce que l'eſprit amuſe ; & qui hait les gens d'eſprit, parce que les gens d'eſprit humilient. Car ne nous flattons pas : nous ne ſommes que les jouets de la frivolité.

Que nous ſommes petits, vous & moi ! depuis un an, nous diſputons ſans pudeur ſur quelques ſyllabes d'un livre hiſtorique. Et Leibnitz & Neuton diſputoient ſans fiel de l'empire du monde penſant. Leibnitz & Neuton ne ſont qu'un trait dans le tableau de l'univers. Que ſerons-nous vous & moi, dans cette foule d'écrivains polémiques, qui après avoir ſervi de riſée à

* *Oeuvres de M. de Voltaire, Tome IV, page 8. dition de Paris.*

leurs contemporains, diſparoiſſent aux yeux de leurs deſcendans ?

Vous finiſſez votre épître dédicatoire par quatre ou cinq injures, dont la plus douce comme la plus élégante, eſt que je ſuis *un écrivain à faire rire.*

J'y prendrai garde déſormais. Mais en ce moment *riez-vous ?*

LETTRE V.

22 Octobre.

ME revoici, & plus aguerri que jamais. Je vous demande par avance mille pardons des coups que je vais vous porter. Mais la republique des lettres n'a point encore eu de tyran qui n'ait été détrôné.

Les trois premieres pages de la premiere partie de votre *Supplément* ne m'offrent rien à reprendre : vous y faites l'éloge de vos mœurs. Je dirai ſeulement qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les écrivains en euſſent : que celui-là eſt malheureux à qui il ne reſte dans ſa vieilleſſe que le ſouvenir d'une gloire

qui passe, & le regret des fautes qui demeurent. Je dirai que de beaux vers, des images énergiques, des pensées sublimes ne consoloient point Rousseau: que je déplore avec vous le malheur des lettres d'être ordinairement cultivées ou perfectionnées par des hommes qui ont tout leur cœur en esprit. Il en réjaillit sur le corps le plus estimable de la nation un mépris très-propre à décourager les sages & à précipiter les arts dans la barbarie. On demandoit autrefois si les gens de lettres n'étoient pas au-dessus des affaires: on demande aujourd'hui s'ils ne sont pas au-dessous. Cependant autrefois les hommes d'état étoient plus grands, & les gens de lettres moins éclairés. C'est à la différence des mœurs qu'il faut attribuer la différence du problême. Les hommes de mérite de tous les ordres de l'état vouloient tenir aux lettres, ou pour le goût, ou pour la protection, ou par le travail. Bien-tôt ce sera presque un crime de les cultiver, une imbécilité de les chérir, une honte de les protéger. Vertus! talens! embrassez-vous.

Pardonnez, Monsieur, ce propos dé-

placé. Inutiles pour vous, ces réflexions peuvent ne l'être pas pour moi. Je suis né dans un siècle, où il est bon de fortifier mon ame par des maximes vigoureuses contre tant d'exemples dangereux. *

Dans la page septième ** vous mettez l'éloge de votre livre dans la bouche de la nation Angloise.

Vaine ressource contre les preuves que je vous ai données à la hâte, que votre *Siècle* n'étoit pas bon, même pour des têtes moins fortes. Pour remplir votre objet, il falloit offrir à votre lecteur le spectacle de l'univers depuis 1640. jusqu'en 1720, & non lui présenter l'épitôme du regne de Louis XIV. Il falloit à l'exemple de Bossuet fondre la statue d'un seul jet, & non poser sur une baze irréguliere & fragile une petite figure à piéces de rapport. Il falloit à l'exemple de Montesquieu, considérer les révolutions qui sont arrivées dans les mœurs, dans la politique, dans la religion & dans les

* *In ea tempora natus sum, quibus firmare animum expediat constantibus praeceptis.*

** Edition de Leipsick.

arts, en établir la réalité, en chercher les causes, en marquer les momens, en un mot, *peindre* les hommes, comme vous l'aviez promis, & non *peindre* quelques hommes, comme vous l'avez fait. Il falloit faire passer tous les peuples du monde sous les yeux de votre lecteur, suivre la raison universelle dans ses progrès, dans ses délires, dans ses variations, & dans ce commerce continuel de connoissances & de préjugés que l'imprimerie & la navigation ont établi parmi les hommes. Il falloit, si vous le pouviez, imiter Tacite qui n'anonce pas fastueusement le tableau des nations, mais qui sous le titre modeste d'annales *peint* l'univers en rapportant les actions des princes, & en mêlant à ses récits les jugemens des peuples. Vous auriez fait un livre utile : & vous n'avez fait qu'un livre agréable. Vous auriez instruit les hommes : & vous n'avez amusé que les femmes & les gens frivoles. Vous auriez été le flambeau des politiques ; & vous n'êtes que le guide aveugle des ignorans. La lecture de Tacite ne m'a point reconcilié avec vous. Je l'ai

traduit: & j'ai vu combien peu il mérite de l'être.

LETTRE VI.

24 *Octobre.*

POUR vous consoler du mépris que j'ai pour vos ouvrages historiques, vous tombez impitoyablement sur les miens. Je vous les abandonne tous. Dans le sein de Paris & du goût, plein de l'espoir de faire mieux, puis-je jetter un œil de complaisance sur des avortons nés au milieu des sarmates?

P. 12. Vous m'accusez de m'êttre *approprié quelques-uns de vos vers dans la prose de* Mes Pensées.

Je prie les libraires qui contreferont mon livre de supprimer les deux lignes sur Cartouche & sur Condé, où d'ailleurs l'idée n'est pas assez développée pour tous les lecteurs. Bonne ou mauvaise, à vous ou à moi, différente ou semblable, je ne veux rien de vous.

Mais prétendez-vous que tous ceux qui écrivent se détachent de tout ce qu'ils n'ont qu'écrit? Restitutions im-

menſes. Tel auteur tragique reſtituera trois cens vers à des poëtes inconnus, deux plans à deux poëtes célébres, un dénoument à celui-ci, des ſcènes entieres à celui-là. Un proſateur rendra à des livres pourris des penſées rajeunies & coloriées, à un ſermonaire oublié deux chapitres d'un roman qu'on oublie, à tous ceux à qui il ouit dire des choſes jolies preſque tout ce qu'il a écrit de joli, à l'Anglois des beautés ſublimes, à l'Italien des beautés touchantes. Et peut-être l'écrivain le plus préſomptueux, dépouillé de tout ce qui n'eſt pas lui, ſerat-t-il le premier étonné de ſon néant.

Aujourd'hui on a le loiſir d'écrire: mais on n'a ni le tems ni la force de penſer. On ſe borne à chercher des tours pour cacher le larcin: & on parvient à le cacher, grace à l'infidélité des mémoires, & à la foibleſſe des diſcernemens. C'eſt pour cela que nos illuſtres nous donnent ſi peu de livres totalement mauvais, & que le ſiècle en produit ſi peu de réellement bons.

Mais pourquoi p. 9, me reprochez-vous d'avoir *publié les lettres de Madame de Maintenon?*

Le public m'en a sçu gré.

Vous m'en appellez l'*éditeur*.

N'avez-vous jamais voulu l'être?

Vous dites que je les ai *butinées*.

Je n'entends pas ce mot: mais je vous dis que j'en ai quittance de M. Racine le fils; & cela est clair.

Vous m'attribuez toute la *Spectatrice Danoise*.

Je n'en ai fait qu'une partie: & pour vous consoler de votre méprise, j'ajouterai que ce n'est pas la moins mauvaise.

Vous répetez en mille endroits, que vous faites peu de cas du *qu'en dira-t-on*.

Vous l'estimiez en 1751. Vous disiez alors qu'il étoit profondément pensé, fortement écrit, & d'un homme nourri de la lecture des meilleurs modèles. Mais je vous défie d'en faire aujourd'hui aussi peu de cas que moi.

Vous en critiquez quelques morceaux.

Aux invectives près, je suis assez de votre avis. Mais pourquoi tant de véhémence contre un livre que vous feignez de mépriser? Le mépris est si froid, & vous l'êtes si peu!

Vous essayez d'en remplir quelques vuides.

Vous avez très-mal deviné.

Vous voulez qu'il ne s'en soit pas fait six éditions.

Cependant il s'en est fait une à Copenhague, une à Berlin, une à Leyde, une à Amsterdam, deux à Francfort, une à Bruxelles, une à Trévoux, sans compter une traduction allemande & une traduction angloise. Il est vrai que cela ne fait pas six. Mais y en eût-il mille, je n'en croirois pas mon livre meilleur. Vous insinuez qu'il est méchant. Qu'il vous suffise que je l'avoue mauvais. Et permettez-moi d'être aussi content de mes sentimens que je le suis peu de *Mes Pensées.*

Vous dites que de ville en ville, de province en province, je fesois une nouvelle édition de mon livre, en y ajoutant la satyre du pays que je venois de quitter, & au premier feuillet le mot de *cinquième*, *sixième édition.*

Je n'ai fait que deux éditions de mon livre, l'une à Copenhague, l'autre à Francfort. Rien n'est plus faux que ce que vous m'imputez ; & jusqu'à ce que

vous l'ayez prouvé, cela ressemblera fort à une calomnie.

Vous dites qu'au sortir de Saxe, *je mis dans* Mes Pensées *des choses sur la Saxe que vous ne pouvez lire sans frémir.*

Je n'ai jamais été en Saxe. Et dans aucune édition de mon livre, il n'y a un mot sur la Saxe. Qui croiroit que vous citez des phrases de mon livre, qui n'y sont point & qui n'y ont jamais été ?

Vous dites qu'au *sortir de Suisse, j'ai écrit contre la Suisse.*

Il y a huit ans que je n'ai été en Suisse : & l'analyse impartiale que j'ai faite de la constitution de Berne, où je n'ai jamais mis les pieds, a l'approbation de tous les sujets de cette république. Il est vrai que le magistrat en a été mécontent. Mais il a fait un beau présent à celui qui m'a réfuté, comme ayant réfuté une vérité, & non répoussé une injure. Du reste, quand j'aurois écrit contre la Suisse, est-ce à vous de m'en faire un crime, à vous qui avez écrit contre toute la terre ? Et quel rôle que celui de délateur !

Vous dites que j'ai médit de la nation angloise.

Vous ſçavez qu'il n'eſt qu'un homme en France qui en ait dit autant de bien que moi.

Vous dites que je *gâte tout ce que je touche.*

Et moi je dis que votre unique talent eſt d'embellir tout ce que vous *touchez* : auſſi *touchez*-vous ſans ceſſe.

Vous inſinuez que la vie de Madame de Maintenon eſt foiblement écrite.

Vous ſçavez bien qu'on fait quelquefois imprimer les brouillons.

Vous dites que je fais des vers.

Je n'en eſſaye jamais de ſatyriques. Je n'ai point fait la Henriade ; mais je n'ai point fait le duc de Foix où il n'y en a pas trois de bons, la princeſſe de Navarre qui fit rire toute la cour, Adelaïde de Vendôme que vous n'avez oſé faire imprimer malgré tous vos mépris pour le public, l'épître à Uranie où le langage des Dieux eſt employé à blaſphêmer contre le Sauveur des hommes. Je n'ai point dit au roi de Pruſſe :

Ceux qui ſont nés ſous un monarque
Font tous ſemblant de l'adorer,
Sa Majeſté qui le remarque,
Fait ſemblant de les honorer.

Je n'ai point dit à Dieu, comme votre St Louis :

Ah! si du grand Henri ton culte est ignoré,
Par qui le roi des rois veut-il être adoré ?

Je ne suis point l'auteur de cette épître, où vous reprochez à Dieu d'avoir *mis la fiévre en nos climats* & le *remede en Amerique*, ouvrage si inepte & si prosaïque, qu'il semble que ce Dieu que vous outragez vous ait ôté tous vos talens.

On prétend que de Dieu les rois sont les images.
Les Anglois *pensent autrement.*
Ils vous soutiendront hardiment,
Qu'un roi n'est pas plus Dieu qu'un pape est infaillible :
Il est *pourtant assez plausible*
Qu'ainsi que dans le Vatican, &c.

Vous insinuez qu'il faudroit être une espèce d'homme d'état, ou de sçavant profond, pour être en droit de critiquer un livre, où il n'y a ni politique ni sçavoir.

Je me tais là-dessus ; exposer vos idées, c'est les réfuter.

Vous m'accusez d'avoir pris le ton

de cet homme d'état, de ce sçavant, *quoique je ne sçache rien, & que je n'aye rien lû.*

Pourquoi donc en 1751, dans les lettres que je conserve, me priâtes-vous instamment de corriger *votre Siècle de Louis XIV*? Sur ce que je vous répondis que je ne m'en croyois pas capable, vous me répliquâtes : *Je sçai que vous pouvez me donner de très-bons avis; & quoique le livre soit imprimé, on peut toujours le corriger & faire des cartons.* Il faut bien que depuis je sois devenu *un ignorant* & *un absurde*, puisque je ne vous ai pas loué.

P. 13 & 14. Vous dites que *La Beaumelle parle de vous avec la même modestie, que s'il avoit un roi d'Angleterre à faire.*

Le trait est bon : j'en aurois ri, même en ce lieu où l'on ne rit point.

Le fou du roi Jacques, ajoutez-vous, *s'étant un jour assis sur le trône, on lui demanda, que fais-tu là, Maraut? Il répondit*, je regne. *L'auteur de Mes Pensées fait plus* : il fait regner.

Celui-ci n'est point mal, quoique volé du *roi de Cocagne*. A mon attention

à réunir ces deux traits, vous voyez que je ne demande pas mieux qu'à vous louer. Si tout étoit écrit de ce ton-là, vous auriez agréablement péché contre les règles du libelle. Mais il vous est plus aisé d'être atroce que d'être plaisant.

Il vous l'est sans doute aussi d'être injuste que d'être vrai, puisque dans la page 15e. vous osez assurer que je *n'ai relevé aucune de vos fautes.*

Je n'en ferai point ici l'énumération: j'écris des lettres & non des volumes. Mais dans l'*introduction* seule, qui n'est que de quelques pages, j'en ai *relevé* quinze, & dans tout le reste à proportion.

Je n'ai *relevé* aucune de vos fautes! Ingrat que vous êtes! pourquoi avez-vous donc si souvent profité de mes remarques dans votre nouvelle édition, où vous annoncez des augmentations que vous n'y avez pas mises, & où vous avez mis des corrections que vous n'annoncez pas? Pourquoi ne répondez-vous qu'à quelques-unes de mes notes critiques? Pourquoi y répondez-vous en homme piqué de ses erreurs?

Je n'ai *relevé* aucune de vos fautes!

J'en ai, ſans livres, ſans ſecours, en quelques après-midi, relevé 340 dans les deux tiers du premier volume. Que ſeroit-ce, ſi j'avois continué ? Ne vous plaignez point de ma ſévérité. Rendez grace à mon indulgence. Que ne pourrois-je pas dire aujourd'hui de votre ſilence ſur Deſcartes, qui fit une révolution bien digne d'entrer dans votre tableau ? De ce morceau ſi embarraſſé ſur la préſéance des couronnes ? De la réflexion cruelle dont vous vous ſervez pour excuſer les ravages du Palatinat ? De la fauſſeté du principe que vous imaginez pour rendre raiſon des guerres de religion ? De l'article du quiétiſme, où il y a preſque autant de mépriſes que de mots ? De celui des finances, où au lieu d'une ſuite de faits inſtructifs, on ne trouve que des réflexions d'un politique déſœuvré. Du chapitre du gouvernement intérieur, où les objets les plus intéreſſans pour des citoyens ſont paſſés ſous ſilence ? De cette attention à raſſembler des anecdotes minutieuſes, & à omettre les faits eſſentiels ? De l'inexactitude avec laquelle ces anecdotes même ſont écri-

tes? Des omissions affectées, de l'ignorance & de la partialité qui salissent à l'envi cette liste d'écrivains que *vous avez tous* PARCOURUS *pour en* BIEN *saisir l'esprit.* *

P. 16. Vous conjecturez *qu'on ne me confiera pas de manuscrit.* J'en ai pourtant un assez précieux, & qui m'a été *confié.* Vous serez convaincu par ma discrétion durant votre vie, que loin qu'il soit dangereux de m'en confier, il ne l'est pas même de m'en vendre.

LETTRE VII.

26 *Octobre*

VOUS suspendez quelques momens les accès de votre bile, pour éclaircir quelque point historique. Celui de la succession d'Espagne vous tient le plus à cœur; & vous avancez hardiment, p. 18, *que de tous les historiens vous êtes le premier qui aye sçu & dit la vérité sur ce sujet. De tous les historiens je suis le premier qui ait sçu & dit la vérité.*

En ce moment vous n'étiez pas his-

* *Supplément au Siècle de Louis XIV.*

torien. Car que nous avez-vous appris de nouveau touchant la ſucceſſion d'Eſpagne? Vingt Allemands, autant d'Anglois l'ont mieux développée que vous. Vous n'avez donc lû que Larrey, Limiers, Reboulet? Liſez le Comte d'Harrach & les Mémoires de la Torre. Et avant d'écrire vos propres louanges, reſſouvenez-vous, s'il vous plaît, que vous avez très-peu de littérature étrangère : & après que vous vous en ſerez ſouvenu, ne déprimez point, ſuivant votre coutume, la littérature étrangère.

Il importe peu, ajoutez-vous dans la même page, *qu'un hiſtorien faſſe des fautes légères.*

Toujours des loix relatives à vous-même! vous auriez grand tort de vous contempler dans celle-là. Sans entrer dans des diſcuſſions ennuyeuſes, ſçachez que l'inexactitude dans les petits faits rend la fidélité de l'hiſtorien ſuſpecte ſur les grands.

Un fait vrai, dites-vous, *vaut mieux que cent antithèſes.* Que n'avez-vous toujours eu devant les yeux cette maxime? vous ne nous auriez pas donné cent antithèſes pour une vérité. Faire

des anachronifmes pour amener des épigrammes, confondre les faits pour étonner par des contraftes, créer des événemens pour appuyer des fingularités, défigurer le fidéle de Thou pour donner à l'hiftoire l'air du roman, abréger l'infidéle Puffendorff pour paroître univerfel, c'eft ce que vous avez ofé mille fois. Vous avez traité l'hiftoire en defpote; & ce qu'il y a de fingulier, c'eft que dans le même-tems que vous preniez dans des annales la liberté d'un poëte, vous écriviez des poëmes avec la fidélité d'un annalifte. Ce befoin que vous avez de la fiction pour furprendre & pour plaire, ne prouve ni la jufteffe ni l'étendue de l'efprit, & en prouve mal la fécondité. Lorfque le lord Saint-Jean, pere du vicomte de Bolincbroke, vous dit au fujet d'un fait tronqué & embelli de l'hiftoire de Charles XII. „ Convenez „ que les chofes ne fe pafferent pas „ ainfi, *vous lui répondites :* & vous, „ milord, convenez que cela eft bien „ mieux comme je le rapporte. „ Milord fourrit, vous regarda beaucoup; & ne répliqua rien.

Je ne répliquerai rien non plus à la page 19, où vous parlez des motifs qu'eut Louis XIV. de reconnoître pour roi le prince de Galles.

Attendez *les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Madame de Maintenon & à celle de ſon tems.* Vous trouverez dans le cinquième volume des détails fondés ſur des pièces originales, & qui vous inſtruiront. Vous y verrez que la cour de Verſailles ne balança pas un moment. Vous y verrez que le roi d'Angleterre n'étoit pas encore mort, que le prince de Galles étoit reconnu. La reine malade à Chaillot, ne fit aucune démarche pour ſon fils. J'en ai la preuve dans des lettres même de cette princeſſe que je poſſéde en original. Après cela que puis-je penſer du conte que vous débitez là deſſus avec intrépidité? Si vous aviez ſeulement conſulté les Mémoires du marquis de Dangeau, que j'ai actuellement ſous les yeux, & dont on m'a *confié* une partie, vous auriez vu que cet éclairciſſement que vous offrez au public, eſt fort éloigné de la vérité.

Je viens à votre *hiſtoire univerſelle.* Je vous ſuis pas à pas, afin que vous

ne vous plaigniez point que j'aye décliné le combat. Vous n'avez pas observé cette loi à mon égard ; mais vos fautes ne justifieroient pas les miennes. En suivant un autre ordre, ces lettres seroient plus liées : elles n'auront point de jointures : mais auront-elles moins de force ?

P. 22. Vous apprenez au public, *qu'on vous a volé une histoire universelle depuis Charlemagne, & que si je sçais où elle est, vous m'en donnerez plus de 15 ducats.*

Je vous apprends gratis, que je l'ai vûe reliée en parchemin, *in*-4°. entre les mains de S. A. S. Madame la duchesse de Saxe-Gotha, à qui vous l'aviez envoyée, me disoit-on à cette cour, dans des espérances insinuées, qui ne feroient point honneur à votre désintéressement. A quelle réplique me réduisez-vous ? Ne dégradons point les lettres : c'est à nous à les annoblir.

On me dit en ce moment que vous imprimez à Colmar *l'histoire de l'esprit humain.* Allons, Monsieur de Voltaire, un noble effort : point d'acreté, nulle flatterie, du vrai, du vrai seul : point

d'entousiasme : du sang froid : & je serai le premier à vous applaudir....

Mais voilà un de vos ouvrages qu'on m'apporte : c'est un *abrégé de l'histoire universelle*. Ce sera sans doute ce que vous appellez *l'histoire de l'esprit humain*. Voyons.....

Je viens de lire le premier volume : & assurément je ne lirai pas le second. Est-ce là ce morceau *volé* dont vous auriez donné plus de 15 *ducats* ? Pour un homme entendu, vous auriez fait un bien mauvais marché ! Adieu. Au revoir.

P. S. On me dit que vous désavouez cet ouvrage. Eh ! en avez-vous fait que vous n'ayez désavoué ? C'est votre manière de les reconnoître. On ajoute que vous criez qu'il a été imprimé sur une mauvaise copie : Et ne voyez-vous pas qu'on ne vous impute ni les fautes du copiste ni celles de l'imprimeur ? On ne se mocque que de la confusion, des bévûes, du plan de cette rapsodie. En vérité, on est mal dédommagé d'un si long ennui par six traits brillans : car il n'y en a pas davantage. Vous pouvez m'en croire : je les ai comptés.

LETTRE VIII.

27 Octobre.

L'Histoire de l'homme au maſque de fer ſemble être le morceau de votre *Siècle* qui vous tient le plus à cœur. Le fait eſt vrai : mais vous le racontez de maniere à le faire paſſer pour faux. Qu'elle apparence que le miniſtre parlât tête nue & debout à un homme condamné à une priſon éternelle ! Eſt-il vraiſemblable, que le gouverneur de la Baſtille aſſujetti à ſervir cet homme important, n'eût pas été diſpenſé des formalités du reſpect qu'on lui devoit peut-être ? Vous ne ſçavez qui étoit ce priſonier. Mais toutes les circonſtances fauſſes que vous ajoutez au peu de vrai que vous avez ſçu, tendent à faire penſer que c'étoit un homme encore plus reſpectable que le comte de Vermandois. Pour moi je crois que c'étoit lui-même. Ce prince avoit les plus vicieuſes inclinations : Mademoiſelle de Montpenſier le dit dans ſes Mémoires. A la campagne de 1683. il excita la jalouſie

de M. le dauphin & l'offensa griévement. Ce sont de ces histoires, dit Mademoiselle, qu'on ne sçait pas & qu'on voudroit pas sçavoir. Le bruit courut qu'il étoit mort dans la nuit de la petite-vérole. Mais cette mort subite ne fut pas crue de tout le monde, parce que le lendemain on vit sortir du camp une voiture bien fermée, où l'on disoit qu'étoit la caisse de l'armée, & où l'on soupçonna qu'étoit le comte de Vermandois. Ajoutez qu'on trouva il y a quelques années un cercueil vuide dans le caveau de l'église où l'on prétend qu'il fut enterré. Vous dites que cet homme masqué avoit un *grand goût pour le linge d'une finesse extraordinaire.* Cela pourroit convenir au comte de Vermandois, qui pourroit avoir hérité ce gout bizarre de sa grande mere Anne d'Autriche. Voyez les Mémoires de Madame de Motteville. Quoi qu'il en soit, cet étrange prisonnier mourut en 1703 & non en 1704, comme vous le dites. Il fut enterré à St Paul. Je tiens ce fait d'un homme qui a fouillé les archives de la Bastille.

Venons à votre *Supplément*. Vous aviez dit

dit dans votre *Siècle* du ton d'un charlatan qui annonce à la populace une drogue nouvelle : *aucun historien n'a parlé du masque de fer*. On vous répondit avec modestie : *les Mémoires secrets de Perse en ont parlé*. Aujourd'hui vous répliquez fougueusement, *que les Mémoires de Perse sont aussi obscurs & aussi méprisables que le qu'en dira-t-on :* comme si l'obscurité prouvoit le silence.

Vous ajoutez que *votre Siècle étoit fait en partie long-tems avant les Mémoires de Perse* : comme s'il étoit moins vrai que les Mémoires de Perse en ont parlé avant le *Siècle*.

Vous m'apprenez que ces Mémoires, que vous ne connoissez pas, quoique je sçache de bonne part que vous les dévorâtes il y a huit ans chez Madame la duchesse de la Valliere, *ont paru en* 1745. Et ce livre si *obscur* vous tombe justement entre les mains. Vous y trouvez des particularités *étonnantes* sur le masque de fer. Vous en convenez avec candeur : mais le croirez-vous vous-même ? Vous persistez en même-tems à dire que vous êtes le seul & le premier qui en ayez parlé. Citez-nous

un exemple d'une contradiction de cette espèce. Faites mieux : quittez le masque de fer, & rougissez.

LETTRE IX.

28 *Octobre.*

QUE n'ai-je une plume de fer, pour graver ma réponse aux insultes dont vous m'accablez ? *Ce qu'il y a de plus vil*, dites-vous en parlant de moi, *peut servir à quelques usages*. Eh ! sans doute, puisque les deux tiers de votre *histoire universelle* ont déja passé dans ma chaise percée.

On annoblira, ajoutez-vous p. 19, *l'humiliation où l'on descend de parler d'un tel critique. On se lavera de l'opprobre de lui adresser la parole*, p. 36.

La modération me conseille le silence : Mais par honneur je dois une réponse aux esprits foibles & à vous.

Il est mille gens que de pareils discours déterminent dans leurs décisions. Ils ne peuvent pas examiner ; ils ne sont capables que d'être frappés : & pour les réveiller il faut les frapper vivement. Ils

jugent d'après l'impreſſion du mot, du ſon qui a affecté leurs yeux, leurs oreilles. Qu'ils refléchiſſent combien ce jugement eſt injuſte.

L'homme le plus vertueux, le plus reſpectable, pourroit donc être flétri gratuitement par la plume ou le ton d'un ſcélérat qui auroit trouvé un tour de phraſe mépriſant. La réputation d'un homme dépendroit des inſolences artificieuſes d'un autre homme. Voilà pour les eſprits foibles.

On annoblira l'humiliation de parler d'un tel critique.

Je demande pardon à M. le Préſident Henault de mêler ſon nom au nom d'un homme tel que vous, p. 38. *On ſe lavera de l'opprobre de vous adreſſer la parole.* Qu'eſt-ce que tout cela ? Des injures groſſières, des mots vuides de ſens : oui, vuides de ſens. Car que peut-on me reprocher ? De légères imprudences à un âge où les loix les préſument, puiſqu'elles ne laiſſent pas aux hommes toute leur liberté ; quelques hardieſſes dans des écrits peu refléchis ; un abus de la façon de penſer indépendante, permiſe dans les pays étrangers où j'ai

vécu, & où l'eſprit n'a peut-être pas aſſez de chaînes, comme peut-être il en a trop ailleurs. Peut-on m'objecter de ces traits contraires à l'honneur, à la probité, de ces traits qui font que les gens ſcrupuleux répugnent à parler d'un homme ? Mon nom peut hardiment paroître à côté d'un nom reſpectable : il eſt ſans tache, s'il eſt ſans gloire : & j'ai à vivre. *Vous demandez pardon au préſident Henault* : demandez pardon à la vérité & à la vertu, qui vous crient que M. le préſident Henault, ſous quelque aſpect qu'il m'enviſage, ſoit du côté de l'extraction, ſoit du côté de l'eſprit, ſoit du côté de la probité, ne ſera jamais fâché que vous parliez de lui & de moi dans la même ligne. Qui parle de moi n'a nulle expiation à faire. Mais fuſſai-je un monſtre, votre délicateſſe ſeroit encore mal placée : je ſuis tous les jours témoin que des hommes ſans foi, ſans principes, ſans mœurs, couverts d'opprobres depuis trente ans, ſont le ſujet de la converſation des plus honnêtes gens. Voilà pour vous.

On eſt, dites-vous p. 55, *malheureuſement obligé de revenir à un objet bien*

dégoutant pour le public, à La Beaumelle.

Quoi ? vous n'avez pas craint la rétorſion ! Vous n'avez pas craint que le public ne vous dit par moi que vous n'êtes plus pour lui qu'un objet dégoutant, & que ſi vous continuez à écrire vous perdrez votre réputation, mais que votre ignominie vous reſtera ? L'aimable, le délicieux objet que Voltaire ! Eh ! il ne peut pas ſeulement ſe ſupporter lui-même. Sans ceſſe il cherche à s'étourdir ſur les remords dont il eſt déchiré, par un vain bruit qu'il excite ſes aveugles admirateurs à former autour de lui. Je ſuis dégoutant pour le public. Et vous qu'êtes-vous à ſes yeux ? Qu'eſt pour les dévots l'auteur de la *Pucelle d'Orléans*, pour les chrétiens l'auteur *du Sermon des Cinquante*, pour les rois l'auteur de ce mot à jamais odieux, *il n'y a qu'un Dieu & qu'un roi*, pour ce roi unique l'auteur de ſa *vie privée*, pour les gens de gout l'auteur de Semiramis, d'Oreſte, du duc de Foix, de Nanine, pour les ames généreuſes l'implacable ennemi de Deſfontaine, de Rouſſeau, pour les eſprits vrais l'infidéle compilateur de l'*hiſtoire*

universelle, pour les cœurs droits le pâle envieux de Maupertuis, de Montesquieu, de Crébillon, pour toutes les nations l'homme qui a médit de toutes, pour les libraires l'écrivain contre lequel tous les libraires élevent leur voix, pour tous les honnêtes gens le falsificateur du billet d'Abraham Herschel? Après cela, lequel des deux, de la Beaumelle ou de Voltaire, est l'objet le plus dégoutant pour le public? Vous me forcez à de répliques cruelles. Voilà ce que c'est d'écrire & de raisonner d'après votre haine.

C'est à peu près avec la même logique, ou pour mieux dire, le même aveuglement, que vous me reprochez ma jeunesse. *Apprenez, jeune homme*, me dites-vous en vingt endroits.

Et vous, *vieillard! apprenez*, une fois pour toutes, que la jeunesse n'est ni un crime ni un défaut ni un ridicule. Apprenez combien il est imprudent d'irriter par des insultes, d'aguerrir par des attaques *un jeune homme* qui n'a pas encore toutes ses forces, & à qui les combats peuvent les donner. Apprenez.... Mais non! je ne veux pas

me ſervir de tous mes avantages. Il faut donner quelque choſe à l'opinion publique. D'ailleurs, je ne ſuis qu'un ſimple météore, & vous êtes un aſtre : Il eſt vrai que vous avez paſſé votre méridien, & que le tems eſt bien couvert.

LETTRE X.

Paris, 29 Octobre 1753.

POUR accréditer vos anecdotes, vous citez ſans ceſſe d'illuſtres perſonnages, deſquels vous prétendez les tenir, & entre autres feu M. le cardinal de Fleuri. Vous prétendez que ce miniſtre vous feſoit quelquefois venir à Iſſy, pour vous en apprendre. Eſt-il croyable qu'un homme ſi occupé s'amusât à de pareils entretiens avec vous? Vous pouvez avoir mendié par quelques lettres fort humbles quelques momens d'audience : & il peut vous les avoir accordés à Iſſy. Mais qu'il ait eu de longues & fréquentes converſations avec un poëte qu'il n'aimoit ni n'eſtimoit, qu'il regardoit comme dangereux, qu'il avoit même perſécuté ou puni, c'eſt ce qui n'eſt pas

vraiſemblable. Je céderois pourtant à votre ton affirmatif, (car les hommes vrais ſont crédules) ſi votre averſion pour la vérité ne m'étoit démontrée par cinq ou ſix traits dont voici les plus frais & les plus frappans. Dans une préface de la Henriade, vous dites par la bouche de M. Marmontel, que vous *avez remis dans la bibliothéque du roi des preuves autentiques de la conduite généreuſe que vous tintes lors de votre ſouſcription de Londres.* Je viens de les demander à M. l'abbé Sallier, qui m'a proteſté en préſence de Mrs. de la Condamine, du Clos, Marivaux, l'abbé le Blanc, qui dînoient avec nous, que vous n'aviez jamais dépoſé ni ces pièces ni aucune autre dans la bibliothéque du roi. Si c'eſt donc là votre ſeule réponſe aux calomnies dont vous vous plaignez, ces prétendues calomnies ſubſiſtent encore dans toute leur force.

Après cela, quelle foi peut-on ajouter à vos aſſertions ? N'eſt-il pas naturel d'en groſſir la liſte de *vos menſonges imprimés* ? Le détail que vous nous donnez de celui-ci n'eſt pas fort adroit. *Vous tenez*, dites-vous, *de M. le car-*

dinal de Fleuri, que M. de Bâville intendant de Languedoc, avoit été le principal instigateur de la révocation de l'édit de Nantes. M. de Bâville n'étoit point intendant en 1685. Il fut un des exécuteurs de l'édit révocatif: mais il n'en fut & n'en put être l'instigateur. Le respect dû aux Lamoignons qui remplissent les premières charges de la magistrature, auroit dû vous empêcher de noircir par cette imputation calomnieuse la mémoire d'un intendant de leur famille. M. le cardinal de Fleuri étoit trop instruit pour vous l'avoir fournie.

Il le sçavoit bien, ajoutez-vous : *C'étoit à M. de Bâville qu'il devoit sa fortune.* D'où avez-vous appris ce fait? M. de Bâville l'avoit-il fait chanoine à Montpellier? M. de Bâville lui donna-t-il une charge d'aumônier du roi? M. de Bâville le fit-il évêque de Fréjus? M. de Bâville le lia-t-il avec le cardinal de Noailles, avec le maréchal de Villeroi, avec Mme. de Maintenon, & d'autres Dames de la cour qui contribuerent à son élévation? M. de Bâville le fit-il nommer précepteur de M. le dauphin

dans le codicille de Louis XIV ? Cet intendant peut lui avoir rendu quelque service, tel que celui d'avoir dit à propos que l'abbé de Fleuri étoit homme de condition. Mais d'un peu de considération que ce mot lui valut peut-être, à la prodigieuse fortune qu'il fit dans la suite, il y a une distance infinie.

Quoiqu'il en soit, M. le cardinal de Fleuri *sçavoit* que M. de Bâville qui en 1685 étoit sans autorité, sans crédit, n'avoit ni conseillé ni pu conseiller l'édit révocatif. Il *sçavoit* que cet édit étoit projetté dès l'année 1669. Il avoit vu celui de Nantes miné & contreminé par des arrêts du conseil pendant seize ans. Il avoit été témoin des artifices du corrupteur Pellisson, des détachemens des missionaires qui contraignoient d'écouter, des violences des dragons qui *contraignirent* d'entrer : événemens qui précéderent l'édit de Louis XIV & *rendirent inutile* celui de Henri IV. Car pour le dire en passant, il a été un moment où toute la France fut catholique : & Louis XIV ne défendit le libre exercice de la religion protestante qu'après ces fameuses abjurations qui réunirent de

gré ou de force tous ſes ſujets non-conformiſtes à l'égliſe Romaine. Une de ſes déclarations porte expreſſément qu'il n'y a plus de religionaires dans ſon royaume. Dans toutes les ordonnances poſtérieures à l'édit d'Octobre 1685, il ne parle que des nouveaux convertis. Auſſi ne ſtatua-t-il rien ſur leurs mariages. Il ſçavoit qu'il falloit un culte à tout peuple. Et s'il avoit vu ce que nous voyons de nos jours, des millions de François proteſter qu'ils ne ſont, qu'ils n'ont jamais été, qu'ils ne ſeront jamais catholiques, il leur auroit ſans doute preſcrit une certaine manière de prier l'être ſuprême & le redempteur des hommes, conformément aux lumières de leur conſcience, juſqu'à ce que Dieu les eut éclairés. Du moins il eut pourvu à leurs mariages par un réglement qui les auroit ſouſtraits à la néceſſité du ſacrilège & de l'hipocriſie, ces grands ſcandales des ames vraiment chrétiennes.

Vous prétendez que le cardinal vous dit que ce prince ſi zèlé pour la religion *n'auroit que la foi du charbonier*. Ce mot ſi injurieux à ſa mémoire n'eſt pas cro-

yable. On difoit à un charbonier, *que crois-tu?* Il répondit, *ce que croit l'églife*. On lui demanda, *que croit l'églife?* Il répliqua, *ce que je crois*. Voilà donc quelle étoit la foi de Louis le Grand! Si M. de Fleuri vous avoit tenu ce propos, quel ufage n'en auriez-vous pas fait dans les chapitres du calvinifme, du janfénifme, du quiétifme? Que n'auriez-vous pas dit, vous hiftorien philofophe, du zèle aveugle d'un homme qui fe conftituoit quelquefois l'arbitre, fouvent le juge, enfin le perfécuteur des différens de religion, quoique malgré fes devoirs de chrétien, de roi, de fils aîné de l'églife, il n'eut pas des notions plus étendues, plus réflechies que le plus idiot de fes fujets fur les facrées & importantes vérités du chriftianifme?

Vous rendez enfuite compte d'un autre entretien avec le cardinal. J'y voudrois du vraifemblable. Voltaire y parle comme le miniftre: & le miniftre comme Voltaire. *Le cardinal convint que la conftitution d'Angleterre étoit admirable*: & il vous *femble* à vous *qu'il eft beau à un cardinal, à un premier miniftre de France d'avoir fait cet aveu*:

comme s'il étoit fort rare qu'un cardinal, qu'un premier ministre eût du sens. Voulez-vous par-là plaire aux Anglois? Rien ne leur est plus indifférent que le jugement d'une *éminence* sur leur constitution : & s'ils pouvoient croire qu'un pareil aveu honore parmi nous la mémoire du Cardinal, ils s'écrieroient : *O Athéniens ! vous n'êtes encore que des enfans.*

Il ajouta que c'étoit une machine aisée à déranger.

Il n'y a donc plus rien à *admirer* ! Or comment une pareille inconséquence dans la bouche d'un sage qui venoit de vous faire le *glorieux aveu* que la *constitution d'Angleterre étoit admirable.*

La Beaumelle, ajoutez-vous par réflexion, *pourra avancer que cela n'est pas vrai.*

Mais non ! je connois la Beaumelle ; il ne parle pas si crûment sur des faits qui lui importent si peu.

Et moi, dites-vous, *je le rapporte parce que cela est vrai.*

Et lui, il en doute par respect pour M. le Cardinal.

Mais pour un instant, que votre mé-

moire ſoit fidéle, que prouveroit ce récit? Il prouveroit, qu'en je ne ſçai quelle année, il y auroit eu à Iſſy entre le principal miniſtre & le principal poëte de France une converſation, où je ne ſçais comment il y auroit eu des inconſéquences & des contradictions. Et cela n'eſt pas *ſi digne de la poſtérité*, que vous le penſez. Il prouveroit encore que le critique avoit droit de vous avertir d'une facilité à vous laiſſer éblouir par la grandeur. Si la pourpre ne vous eut impoſé, euſſiez-vous tenu regître de ces misères? Si le ſouvenir ne vous en impoſoit encore, les conſigneriez-vous avec tant de jactance aux races futures?

Du reſte j'approuve très-fort votre attention à refuter le reproche d'avoir un penchant à adorer la grandeur. Mais je vous avertis que vous ne ſerez cru de perſonne. Perſonne ne croira que *vous euſſiez plus volontiers fait votre cour au ſçavant abbé de Fleuri qu'à l'heureux cardinal de Fleuri.* Vous êtes quelquefois homme dans vos écrits, mais toujours *reptile* dans votre conduite.

J'ai laiſſé, dites-vous p. 29, *j'ai laiſſé*

à mon roi & à ma patrie une histoire de Louis XV. Monument qui ne doit paroître qu'après ma mort.

Monument ! mais les monumens restent. Et vous pensez que cette histoire, où vous amenez si à propos la mort du marquis de Rupelmonde, les vertus de Madame sa mere, attendra votre mort pour mourir ! J'en ai vû des morceaux : fruits de l'arriere-saison ! Croyez-moi, brûlez tout cela.

Je ne dis rien du *sacrifice* que vous vous vantez d'avoir fait de la place d'historiographe de France. Qui ne sçait que vous l'avez sacrifiée à 24 mille livres de pension ? Qui ne sçait que vous n'avez sacrifié que le titre, & que vous avez conservé les appointemens ? Grace que vous devez à M. Duclos votre successeur, aussi digne par les talens & plus dignes que vous par son caractère de peindre Louis. Il a écrit la vie du Tibère de la France, il écrira encore mieux celle de notre Titus.

Vous finissez ces éclaircissemens par dire que *vous regardez comme un devoir de répondre au dernier des écrivains.* Je vous donne ma parole, que ce *der-*

nier des écrivains ne craint guères celui qui croit être le premier. En colere, de ſang froid, vous me trouverez toujours ſur vos pas. Débitez vos ſcandales & vos menſonges avec invective ou avec modération, *le dernier des écrivains* ardent à vous démaſquer, vous fera repentir de n'avoir pas employé à corriger votre *Siècle* le tems que vous avez mis à lui dire des injures. Celle-ci vous plaît ſingulierement : vous la répétez, vous renchériſſez : vous dites au public & à M. Koenig, que je ſuis *le plus vil des écrivains*. Le plus *vil !*

Ah! vous ne deviez point lâcher cette parole. Je me doutois bien que je n'ai pas toujours été le plus mûr & le plus prudent. Mais le public & M. Koenig ſçavent que *le plus vil* des écrivains ſeroit le plus malhonnête homme, ſi par hazard le plus malhonnête homme étoit un écrivain.

LETTRE XI.

31 *Octobre*.

J'Arrive enfin aux leçons que vous me donnez du ton d'un maître qui

ne doute de rien, & avec l'impoliteſſe d'un écolier qui a tort ſur tout.

P. 30. *Apprenez que la valeur numéraire des eſpèces n'eſt pas indifférente comme vous le dites.* J'ai dit qu'elle eſt indifférente dans le commerce. Que le roi ordonne qu'un écu en vaille trois ou quatre, peu importe : il change le mot & ne change pas la choſe. Un écu ne peut en valoir trois, que lorſque les denrées trois fois plus communes ont trois fois moins de conſommateurs : & c'eſt ce qui ne dépend point de la puiſſance royale. Vous dites que le hauſſement des monnoyes n'eſt point indifférent pour ceux qui ont des rentes conſtituées ou viageres. Cela eſt vrai : mais il ne s'agiſſoit que de ſes effets par rapport au commerce. Encore dans ce cas de lézion publique y a-t-il un dédommagement. Car ſi le roi qui me doit cent écus ne m'en paye réellement que cinquante, il n'en reçoit auſſi que cinquante de moi qui lui en dois cent pour ma taille, pour ma capitation, pour mon induſtrie.

Tâchez, ajoutez-vous, *d'être dans le cas de profiter de mes leçons pécuniaires : elles ſont bien courtes.*

Par quelle fatalité l'esprit vous abandonne-t-il toutes les fois que vous parlez d'argent. Je conviens que vous pouvez m'offrir en cette matière & des leçons & des exemples. Mais du moins j'aurai la liberté du choix.

Apprenez que tous les évêques de 1682 ne s'intituloient pas par permission du St Siége.

Dans cette introduction où vous croquez le tableau de tous les états, vous dites à l'article de Rome, que *tous les évêques Italiens, Espagnols, Flamands, & même quelques François, se nomment évêques par la permission du St Siége.* J'avois relevé cette énorme bevue : & je vous avois appris qu'aucun évêque de France ne se nommoit autrement. Il est clair que je parlois de l'usage général : & vous me renvoyez à l'exception unique & momentanée de 1682. Encore l'exemple est-il mal choisi. Car si les évêques schismatiques omettoient dans leurs titres *la permission du St. Siége apostolique*, c'est qu'ils n'avoient point de bulles. Quelles bassesses ne firent-ils pas, pour les obtenir & pour pouvoir se dire évêques par *la permission* du

pape ? Cette qualification eſt un de leurs plus beaux droits, en ce qu'elle les ſouſtrait à la juridiction commune.

Apprenez que Vittorio Siri eſt très-inſtruit & très-croyable.

Vittorio Siri eſt un des plus infidéles écrivains d'anecdotes, un phraſier, un déclamateur. Vous attaquez le jugement de tous les ſçavans. Il eſt utile, par les pièces originales qu'il a raſſemblées, Mais quant au détail des faits ſecrets, un homme judicieux n'oſe le citer. Vous ne rehabiliterez pas plus ſa mémoire que celle de votre confrere Varillas. Défiez-vous de ce gout pour les réputations délabrées, & de cette averſion pour tous les eſprits qui ſont debout.

Apprenez que le cardinal Mazarin n'a jamais paſſé pour mal-adroit.

Il ne s'agit pas de ſçavoir s'il a *paſſé* pour tel, mais s'il ne l'a jamais été. Voyez-le dans tous les Mémoires de la minorité accumuler faute ſur faute, ainſi que dans ce chapitre de votre *Siècle* vous entaſſez erreurs ſur erreurs. Pour vous en garantir il ne vous falloit qu'un ſeul livre : & ce livre eſt juſte-

ment le ſeul que vous n'ayez pas connu. C'eſt la belle hiſtoire latine de la minorité *in*-4°. de la Barde, ancien premier commis des affaires étrangères, conſeiller d'état, ambaſſadeur en Suiſſe, envoyé à Oſnabrug, un des confidens de Mazarin. Vous n'aviez jamais oui parler ni de cet ouvrage ni de l'auteur. Auſſi n'en dites-vous mot dans votre *Catalogue des écrivains du Siècle*.

Apprenez que ce n'eſt pas à vous à décider des droits du parlement de Paris.

A Dieu ne plaiſe que je prétende en décider. J'ai ſeulement eſſayé de le venger des inſultes que vous lui faites dans votre *Siècle* par la bouche des miniſtres & des courtiſans, qui du reſte ne dirent jamais ſous la minorité, que *le droit des remontrances étoit une pure grace*. D'un autre côté, Paris ne regardoit point alors le parlement comme *marchant d'un pas égal entre le roi & le peuple*. C'eſt une idée moderne, née de la ſuppreſſion des états généraux, dont le propre étoit de modérer l'autorité du prince & de ſoulager la miſere du peuple. Auſſi en demanda-t-on

une convocation dans ces tems de troubles.

Vous avez donc très-mal rapporté les ſentimens de la cour & ceux de la ville. Et vous concluez encore plus mal, quand vous vous écriez, *Voltaire n'a pas oſé avoir un avis, & la Beaumelle oſe juger!*

Et pourquoi la Beaumelle ne l'oſeroit-il pas, s'il s'eſt plus inſtruit d'un fait que le ſuperficiel Voltaire. Rien n'eſt plus libre que la république des lettres : chacun y juge à ſes perils & riſques. Vous *n'avez pas oſé avoir un avis!* Si dans les quinze ou ſeize volumes des œuvres qui portent votre nom, vous trouvez un ſeul endroit où vous n'*ayez oſez avoir un avis*, je conſens de perdre le droit & la faculté de *juger*. Reliſez-vous : toujours un *avis*; & heureuſement preſque toujours *l'avis* d'un autre.

P. 31. *Apprenez que vous gâtez les les vers du duc de la Rochefoucault à la ducheſſe de Longueville.*

Quand cela feroit, faudroit-il faire tant de bruit? Mais pour un précepteur, vous êtes d'une négligence bien

étrange ; car je ne veux point accuser votre bonne-foi. Ouvrez les Mémoires qui portent le nom de ce Seigneur, vous trouverez les deux vers tels que je les ai cités :

Pour plaire à mon Iris, j'ai perdu les deux yeux :
J'ai fait la guerre au Roi : je l'aurois faite aux Dieux.

Vous m'apprenez que ces vers sont de la tragédie d'Alcionée. Par reconnoissance je vous apprends qu'il est vraisemblable que les prétendus Mémoires de la Rochefoucault ne sont pas de lui. Mes doutes sont fondés 1°. sur ce qu'ils n'ont jamais été avoués par la famille qu'on prétend être en possession d'un manuscrit totalement différent, 2°. sur ce qu'ils sont en perpetuelle contradiction avec ceux du cardinal de Retz, de Mademoiselle, de Madame de Nemours, de M. Talon, de Madame de Motteville &c. Comment le duc de la Rochefoucault eut-il oublié les faits les plus importans de ces tems orageux & sur-tout ceux *quorum pars magna fuit ?*

Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancelerie impériale traite les rois de Prusse de Majesté.

Qui croiroit que c'eſt moi qui vous l'ai appris. Voyez mes remarques ſur le chapitre VIe. du *Siècle*. Je vous apprends encore, que la chancelerie *impériale* ou la chancelerie *de l'empereur*, que vous appellez ailleur *ſa chancelerie Allemande*, ſont deux tribunaux trés-différens : l'un eſt à Mayence, l'autre à Vienne. Je vous apprends que le roi de Pruſſe eſt aujourdhui égal en tout au roi de France, depuis que nous lui avons accordé la concomitance de ſiguature, jusqu'à préſent refuſée aux rois de Sardaigne, de Pologne, &c.

Apprenez que Louis XIV obtint un deſaveu formel de l'action de l'ambaſſadeur Watteville.

Eh! ne changez pas éternellement l'état de la queſtion. Il s'agiſſoit uniquement de ſçavoir, ſi *l'Eſpagne avoit été forcée de céder par-tout la préſéance*, comme vous le dites dans l'argument du VIe. chapitre. J'ai dit qu'elle ſe contenta de promettre ſolemnellement de ne la point diſputer. Cela n'eſt-il pas vrai?

P. 33. *Apprenez que les favoris de*

Henri III étoient appellés les mignons & non pas les petits-maîtres.

Qui vous le conteste ? On vous a seulement dit que le *mignon* fut le germe du *petit-maître.* On sçait jusqu'où les mignons dont vous avez dit qu'*ils plongeoient dans les plaisirs les langueurs létargiques* de Henri III porterent l'abus de la faveur & du pouvoir. Sous la minorité de Louis XIV, Condé vainqueur à Rocroy, à Nortlingue, tout-puissant à Paris, alloit à la cour, bravoit la régente, la forçoit à recevoir dans son cabinet le téméraire Serzey, insultoit Mazarin, fesoit *le maître.* Une jeunesse vive, étourdie, attachée à lui & victorieuse avec lui, copioit ses hauteurs, se moquoit de sous-ministres, & fesoit trembler l'antichambre. Dès-lors on appella ce parti & ces jeunes gens *les petits-maîtres*, dans le même sens qu'on eut dit les *petits tirans.* Et voilà l'origine de ce nom que vous avez si mal défini, & qui en passant de la cour à la ville, de la ville à la province, a si fort dégénéré.

Apprenez que M. de Larrey étoit conseiller Aulique du roi de Prusse.

Vous

Vous battrez-vous toujours armé de colifichets? * A Vienne il y a des conseillers auliques, comme à Vienne il y a un *conseil* aulique. A Berlin il n'y a ni l'un ni l'autre, si ce n'est dans le frontispice de votre *Siècle*, où vous donnez ce titre à M. Francheville votre éditeur. M. de Larrey fut gentilhomme ordinaire du premier roi de Prusse.

Apprenez que Larrey n'étoit pas gentilhomme de la chambre de Louis XIV, comme vous le dites, & ne pouvoit l'être, étant calviniste.

Quelle ignorance ! Les calvinistes n'étoient exclus d'aucun office. L'article XXVIII de l'édit de Nantes les déclaroit bien précisément capables de tenir & exercer tous états, dignités, offices & charges publiques, royales & seigneuriales. Beaucoup d'entre eux posséderent des charges dans la maison du roi, dans celles de la reine & des princes du sang, jusqu'à l'arrêt du conseil du 4 Mars 1683, qui leur ordonna de s'en défaire. M. de Larrey pouvoit donc en avoir une de gentilhomme ordinaire.

* *Propugnas nugis armatus.* HOR.

Mais où ai-je dit qu'il l'avoit ? Pourquoi me créez-vous des fautes ? Contentez-vous d'en faire vous-même. J'ai insinué que le génie de l'histoire sembloit avoir jetté un charme d'impuissance ou de ridicule sur les gentilshommes des rois qui avoient entrepris d'écrire la vie des rois. J'ai cité M. Racine, M. de Larrey, M. de Voltaire : & de ce qu'ils ont tous trois essayé l'histoire de Louis XIV, vous en concluez que *j'ai dit* que M. Racine, M. de Larrey, M. de Voltaire étoient gentilshommes de Louis XIV. Votre erreur est palpable. Eh bien ! dites vous, que toutes les fois que vous essayez de raisonner, vos conclusions sont à peu près de la même justesse.

Oui, depuis que je lis pour m'instruire, je ne vous lis point sans être révolté de votre habitude à penser des inconséquences, de votre hardiesse à les écrire, de votre complaisance à les répéter, de votre mal-adresse à les assortir. Vos ouvrages sont d'un très-bel esprit : vos ennemis même l'avouent. Mais ils soint pleins de traits de petit esprit : vos amis même en conviennent ;

de ſorte que je ne ſuis plus ſi étonné de ce problême, qui peut-être n'en ſeroit pas un à Londres, *la ſomme de bel eſprit eſt-elle égale dans Voltaire à la ſomme de petit eſprit ?*

Pag. 33. Vous ne me gâtez point dans cette page-là. J'y ſuis *un inſolent*, *un barbouilleur de papier*, *un criminel duquel il faut détourner les yeux* ; & ailleurs, un frénétique, un fou furieux, un ſcélérat abſurde, un monſtre, un homme digne d'être aſſocié à Cartouche.

Eſt-ce vous qui parlez ? Eſt-ce à moi que vous parlez ? Je copie avec plaiſir ces injures qui ne peuvent faire de tort qu'à vous. La vengeance la plus violente peut-être qu'on puiſſe tirer de Voltaire, c'eſt de le montrer ſans ceſſe à lui-même. Vous devez, ce me ſemble, vous faire horreur. J'aime à vous remettre ſous les yeux des expreſſions dont vous rougiſſez ſans doute, aujourd'hui que la *rage* a fait place au ſang froid. Eh ! ce miſérable livre du *Siècle*, valoit-il la peine que vous ne fiſſiez depuis un an que de l'*écume* ?

LETTRE XII.

2 *Novembre.*

VOUS me faites sur le mot *absolu*, que vous ne distinguez pas assez de celui d'arbitraire, une chicane dans laquelle je n'ai pas le loisir de vous suivre. Je renvoye à un autre tems à vous prouver que vous abusez des termes ; que vous tombez dans des contradictions ; que sous prétexte de défendre la monarchie, vous répandez à grands flots le poison de la doctrine de Hobbes, doctrine destructive de toute autorité. Vous verrez alors lequel est criminel de votre sentiment ou du mien. Je serois fâché qu'un disciple de Hobbes fût puni : mais il seroit bien fâcheux que sa doctrine ne fût pas punissable.

Vous ajoutez qu'en vous rappellant aux maximes de l'autorité légitime, *j'outrage Louis XIV & Louis XV.*

Intolérant que vous êtes ! vous mêlez par-tout les rois & les Dieux. Apprenez de moi qu'on n'outrage point ce qu'on respecte & ce qu'on aime.

Apprenez combien il eſt lâche (je cherche en vain un autre terme) de donner le ſens le plus coupable aux paroles les plus innocentes. Apprenez qu'il eſt inoui que le même homme ait ſans ceſſe réclamé la liberté de la preſſe, & ſans ceſſe ait tâché de la ravir à ſes confreres.

J'obſervai que vous employez ce terme mal-à-propos, le mot *deſpotique*. Vous me répondez que *vous ne ſçavez pas pourquoi il a changé de ſignification*. Ouvrez vos Racines grecques : & vous verrez que l'uſage n'a fait que ramener ce mot à ſa première énergie. En effet Δεσποτης ſignifie *maître*.

Si vous connoiſſiez les droits du gouvernement ſeigneurial, vous ne demanderiez pas avec ce faux ton de l'ignorance la plus vraie : *Pourquoi un mot qui dans ſon origine ſignifioit le pouvoir d'un Valaque de Tranſilvanie, ſignifie aujourd'hui un pouvoir abſolu, & même tyrannique*. Il étoit plus court de vous conformer à l'uſage dont vous convenez. Le chagrin d'une petite faute de grammaire ne vous auroit pas dicté deux pages pleines de fautes de raiſonnement.

On s'étoit contenté, dites-vous, *de reconnoître deux espèces de gouvernement. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle, à laquelle on a donné le nom d'état despotique.*

Voilà l'exorde d'une petite excursion politique que vous m'offrez, à moi qui vous ai si souvent dit que vous sçavez peindre, & si souvent prouvé que vous ne sçavez pas réflechir. Croyez-vous me tendre un piège, en m'engageant à éclaircir des matières qui en France sont couvertes d'un voile respectable qu'il est quelquefois dangereux de lever ? Voulez-vous me persuader que Paris est Constantinople, & que le sujet libre d'un monarque chéri ne peut sans crime s'écarter du langage de l'esclave tremblant d'un sultan redouté ? Eh ! mes malheurs mêmes m'ont appris qu'il est une différence infinie entre des princes dont le nom même, quoique faussement cité, a du pouvoir, & des princes presque aussi-tôt égorgés que conçus, entre un ministre surpris & un visir furieux, entre un magistrat dépositaire des ordres & un féroce aga

de janiſſaires, entre un commandant fidéle & un barbare kyaïa. En Turquie, on doit toujours pâlir, craindre tout, ſe taire, & craindre encore : en France on ne doit craindre que ſoi-même & la calomnie, ſur-tout lorſqu'elle eſt préſentée par la main adroite des Voltaires. Ici il eſt défendu d'être impie, ſcandaleux, ou ſéditieux : là il n'eſt pas même permis d'être homme.

On s'eſt imaginé, ajoutez-vous, *que la ſeule volonté d'un viſir tient lieu de toutes les loix, comme ſi les hommes s'y étoient aſſemblés pour dire à un autre homme, nous vous donnons un pouvoir abſolu ſur nos femmes, ſur nos enfans & ſur nos vies.*

Vous prêtez au préſident de Monteſquieu des idées qu'il n'a jamais eues, pour jetter du ridicule ſur celles qu'il a dû avoir. Il n'a point cru que les Ottomans duſſent à une pareille aſſemblée leur autorité première. Mais il a dit que tous les pouvoirs réſidant en un ſeul, il en réſulteroit néceſſairement un gouvernement arbitraire. Il a ſçu que s'il y a en Perſe, en Turquie des loix réprimantes pour le peuple, il n'y a

point de force qui puisse réprimer le despote qui voudra en faire de nouvelles, ou imposer silence aux anciennes. Il a sçu que l'homme étant naturellement un être ambitieux, foible, crédule, timide, défiant, cruel, imprudent, il devoit nécessairement abuser d'une puissance illimitée, se tromper souvent sur les moyens de conduire un peuple assez aveugle pour n'avoir pas pu se conduire lui-même, craindre les sentimens de vengeance & de liberté qui restent dans le cœur de ceux qu'il tient dans la misere & dans la servitude, s'accoutumer à traiter en esclaves ceux qui l'adorent & le redoutent comme un Dieu. Il a sçu que si pour former une despotie il faut absolument une assemblée de la nation qui se dépouille de tous ses droits, cette formalité n'a pas même manqué au despotisme. En effet, au mois de Novembre 1660, l'Europe vit un peuple chrétien dire unanimement à un homme avec le plus saint des sermens, *nous étions votre maître : nous devenons vos sujets sans condition. Notre bonheur dépendoit de nos loix : il ne dépendra plus désor-*

mais que de votre conſcience. Nous vous donnons tout pouvoir ſur notre bien, ſur notre vie, ſur notre ſang, ſur le ſang de nos enfans. Voilà un prince qui a inconteſtablement ſon brevet de deſpote dans ſa poche. Ce peuple, direz-vous, étoit ivre. Je vous réponds qu'il ſe croit très-heureux.

Il me ſeroit donc aiſé de venger nos mœurs & nos loix, que vous comparez à celles de Turquie, ſous prétexte de venger l'humanité, & réellement pour calomnier la patrie qui vous a vomi de ſon ſein. Mais que ſert de vous prouver que vous avez tort? N'êtes-vous pas fait à ces ſortes de démonſtrations? Il y a là-deſſus un aſſez bon livre, qu'apparemment vous avez *parcouru* * comme les écrivains de France. C'eſt l'*eſprit des loix*. Liſez-le: & quand vous l'aurez lu, reliſez-le, & quand vous l'aurez relu, reliſez-le encore. Vous y apprendrez à penſer, & dût en frémir le reſte de votre cabale, à écrire.

* *Supplément au Siècle de Louis XIV.*

LETTRE XIII.

3 *Novembre.*

J'ALLOIS continuer ma réfutation de votre *Supplément*, lorſqu'un baron Allemand, de mes amis, eſt entré chez moi, & ayant jetté les yeux ſur cette brochure, y a lû ces mots, *je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur la terre, dans laquelle les loix, la juſtice diſtributive, les droits de l'humanité, ayent été moins foulés aux pieds, & où l'on ait fait de plus grandes choſes pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que Louis XIV regna par lui-même.*

„ N'accepterez-vous point le défi, „ m'a-t-il dit avec indignation ? Souf- „ frirez-vous que votre ennemi dérai- „ ſonne impunément ? Peu m'importe, „ lui ai-je répondu : d'ailleurs ce que „ vous venez de lire eſt étranger à mon „ ſujet. Ce ſujet, a-t-il répliqué, eſt ſi „ déſagréable, que vos lettres ne ſe- „ ront point lues, ſi vous ne les rendez „ utiles. Caſſez cet inique arrêt de Vol-

„ taire : vous éclairerez des gens qui
„ pensent comme lui, & qui sont plus
„ dignes que lui de mieux penser. Qu'un
„ sujet, qu'un esclave de Louis XIV,
„ le propose aux rois dans une épître
„ dédicatoire comme un modèle par-
„ fait, je n'en suis point surpris. Je ne
„ le suis point qu'un académicien uni-
„ quement occupé des puérilités du bel-
„ esprit, qu'un moine à qui les intérêts
„ du genre humain dont il s'est séparé
„ sont très-indifférens, comblent de
„ louanges un prince dont la vie a de
„ l'éclat, qui protégea quelquefois les
„ arts, & toujours l'église, qui fit des
„ guerres injustes, mais souvent heu-
„ reuses, qui parut aimer la gloire
„ & sçut ramener & contenir dans l'o-
„ béissance un peuple inquiet & volage.
„ Mais qu'un historien tel que Voltaire,
„ qu'un homme qui s'érige en avocat
„ des peuples & en précepteur des rois,
„ qu'un philosophe accoutumé à cou-
„ per ses récits par des réflexions, & à
„ peser dans la balance de la justice les
„ actions humaines, prononce comme
„ le vulgaire, accorde la palme de l'é-
„ quité au monarque le moins équita-

D 6

„ ble, & donne le jugement que vous
„ venez d'entendre comme le résultat
„ de la comparaison qu'il a faite de ce
„ *Siècle* avec tous les autres siècles,
„ c'est pécher contre les bonnes mœurs,
„ c'est se jouer de tous les principes de
„ vertu qui sont sur la terre, c'est in-
„ sulter avec scandale au genre humain.
„ Voilà de ces fautes qu'il faut repren-
„ dre avec chaleur. Voilà .....

„ Il est vrai, ai-je dit en l'interrom-
„ pant, que ce seroit à la fois décrier
„ l'ame de Voltaire, & donner une le-
„ çon utile aux écrivains. Mais outre
„ qu'il faudroit entrer dans un détail
„ trop long & trop délicat, le préjugé
„ est établi parmi un certain ordre de
„ gens, & je ne suis point le réparateur
„ des torts de la raison humaine.

„ Quelle défaite, s'est-il écrié ! La
„ prévention pour Louis XIV baisse tous
„ les jours, parce que tous les jours le
„ siècle s'élève, quoiqu'avec moins de
„ rapidité qu'on ne pense. Le vertueux
„ abbé de St. Pierre a déja porté les
„ premiers & les plus terribles coups à
„ cette réputation colossale : & bien-tôt
„ Louis le Grand sera réduit à sa juste
„ mesure.

„ Si cela eſt, ai-je réparti, il eſt „ inutile que j'aille le toiſer. Il n'y a „ qu'à laiſſer faire le tems, qui mal- „ heureuſement n'agit qu'avec lenteur „ quand il agit contre le préjugé.

„ Ce préjugé, a repris mon Alle- „ mand, eſt inconnu dans tout le reſte „ de l'Europe. Le contredire, c'eſt ren- „ dre hommage à votre gouvernement „ préſent, beaucoup plus doux, plus „ équitable, plus enclin au bien, plus „ ennemi du mal que le regne paſſé. „ Dans votre académie Françoiſe on „ croit, ce ſemble, faire honneur à „ Louis XV de le comparer à Louis XIV. „ Il eſt bien étrange que la flatterie ne „ ſoit pas plus éclairée. Car quelle diffé- „ rence entre ces deux hommes! L'un „ eſt François, l'autre étoit Perſan. L'un „ penſe au bonheur de ſes ſujets, l'au- „ tre n'étoit occupé que de ſa gloire. Le „ biſayeul ruinoit inceſſamment les ſu- „ jets & les ſacrifioit à ſa grandeur per- „ ſonnelle : ſon arrière-petit-fils les en- „ richit, & ſacrifie à leur repos l'ambi- „ tion inſéparable de la puiſſance & de „ la victoire. Le premier n'avoit qu'une „ religion d'enfant, & vouloit domi-

„ ner ſur ceux qui en avoient une rai-
„ ſonnée. Le ſecond accorde ce qu'il
„ doit à la religion avec ce qu'il doit à
„ l'état. Louis XIV étoit inconteſtable-
„ ment l'oppreſſeur des conſciences :
„ Louis XV perſuadé qu'elles ne rele-
„ vent que de Dieu, a laiſſé tomber en
„ déſuétude les loix pénales. Celui-ci
„ ſe regarde comme le pere de tous ſes
„ ſujets : Celui-là s'étoit déclaré l'en-
„ nemi de la partie qu'il appelloit cal-
„ viniſtes, janſéniſtes, quiétiſtes, ap-
„ pellans. Louis XIV paſſa ſa vie à trou-
„ bler le repos de l'Europe. Louis XV
„ a mieux aimé en être les délices que
„ la terreur. Il n'a fait que des guer-
„ res juſtes & néceſſaires : celles de ſon
„ prédeceſſeur lui causèrent des repen-
„ tirs amers & des pertes immenſes à
„ ſes peuples. Le regne paſſé protégea
„ les ſciences, récompenſa les arts, fit
„ quelques loix utiles, fonda des aca-
„ démies, les invalides & St. Cyr. Le
„ regne préſent plus fixe dans ſes prin-
„ cipes d'adminiſtration, a fait plus de
„ bonnes loix, donné un frein à l'au-
„ torité miniſtérielle, rendu aux aca-
„ démies leur première ſplendeur, ré-

„ pandu avec discernement & sans pro-
„ fusion les bienfaits de l'état sur les gens
„ de lettres & les artistes, supprimé les
„ variations des monnoyes, divers abus
„ de finances plus intolérables encore,
„ des gênes funestes imposées à l'indus-
„ trie & au commerce, mesuré la fi-
„ gure de la terre, anobli le métier des
„ héros, & fondé l'école militaire.
„ Nous sommes frappés de l'éclat de
„ Louis XIV qui mettoit de la mag-
„ nificence, de l'ostentation dans les
„ plus petites choses. Mais les sages
„ ausquels tout ce qui éblouit le peu-
„ ple est suspect, bénissent Louis XV
„ d'en avoir fait de grandes & de meil-
„ leures avec simplicité.

„ Voltaire, a-t-il ajouté, met au-
„ dessus de tout cinquante années de
„ Louis XIV. Opposons-lui les qua-
„ rante années de son successeur. Pour-
„ ra-t-il dire, pourra-t-il penser que la
„ France a été aussi heureuse sous les
„ unes que sous les autres ? Qu'il com-
„ pare ces deux espaces : il trouvera le
„ premier rempli par des qualités bril-
„ lantes, mais funestes, & le second
„ par des vertus pacifiques & modestes.

„ Après cela, qu'il nous *défie* de lui
„ montrer aucune monarchie aussi par-
„ faite que celle dont il a fait le ta-
„ bleau. Qu'il convienne plutôt qu'une
„ histoire exacte de Louis XIV est un
„ panégirique complet de Louis XV.

Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre, dans laquelle les loix, la justice distributive, les droits de l'humanité ayent été moins foulés aux piés. „ Je ne puis relire ce passage sans
„ indignation, quand je me rappelle
„ toutes les injustices générales & parti-
„ culières que commit le feu roi. Quoi?
„ Louis XIV étoit juste, quand il ra-
„ menoit tout à lui-même, quand il
„ oublioit (& il l'oublioit sans cesse)
„ que l'autorité n'étoit confiée à un
„ seul que pour la félicité de tous?
„ Il étoit juste quand il armoit cent
„ mille hommes pour venger l'affront
„ fait par un fou à un de ses ambassa-
„ deurs, quand en 1667 il déclaroit
„ la guerre à l'Espagne pour aggrandir
„ ses états malgré la légitimité d'une re-
„ nonciation solemnelle & libre, quand
„ il envahissoit la Hollande unique-
„ ment pour l'humilier, quand il bon-

„ bardoit Gènes pour la punir de n'ê-
„ tre pas ſon alliée, quand il s'obſti-
„ noit à ruiner totalement la France
„ pour placer un de ſes petits-fils ſur
„ un trône étranger, quand il érigeoit
„ contre les princes de l'empire les
„ chambres de Metz & de Briſack pour
„ étendre ſon royaume par des arrêts?

„ Etoit-il juſte, reſpectoit-il les loix,
„ étoit-il plein des droits de l'humani-
„ té, quand il écraſoit ſon peuple d'im-
„ pôts, quand pour ſoutenir des entre-
„ priſes imprudentes, il imaginoit mille
„ nouvelles eſpèces de tribut, telles que
„ le papier marqué qui excita une ré-
„ volte à Rennes & à Bordeaux, quand
„ en 1691 il abîmoit par quatre-vingts
„ édits burſeaux quatre-vingt mille fa-
„ milles, quand en 1692 il extorquoit
„ l'argent des ſes ſujets par cinquante-
„ cinq édits, quand en 1693 il épui-
„ ſoit leur patience & appauvriſſoit leur
„ miſère par ſoixante autres, quand il
„ créoit des billets de monnoye qu'il
„ donnoit à ſes ſujets & qu'il ne rece-
„ voit point d'eux en payement, quand
„ par la déclaration de 1704 il ordon-
„ noit que ces billets qui perdoient 12

„ ou 15 pour 100 ſeroient reçus dans
„ toutes les parties du commerce pour
„ argent comptant, quand il chargeoit
„ toutes les années l'état d'un million
„ de rente, non pour encourager l'in-
„ duſtrie, pour défendre les frontières,
„ mais pour donner des fêtes & bâtir
„ Verſailles.

„ Etoit-il juſte, quand de ſa pleine
„ puiſſance & autorité il raviſſoit en
„ pleine paix aux parlemens le droit de
„ remontrances, aux bonnes villes leurs
„ privilèges, aux ſeigneurs leurs pré-
„ rogatives, quand il réuniſſoit à la
„ couronne toutes les fortifications qui
„ appartenoient aux propriétaires des
„ fiefs, quand il vendoit d'un côté la
„ nobleſſe & de l'autre l'ôtoit à ceux
„ qui l'avoient achetée pour la leur re-
„ vendre encore ?

„ Etoit-il juſte, quand dans ſes ju-
„ gemens particuliers ou ſecrets il étoit
„ plus ſévère que la loi, quand ſur un
„ ſoupçon il couvroit d'ignominie le
„ duc & la ducheſſe de Navailles,
„ quand il jettoit dans une priſon éter-
„ nelle Fouquet que des commiſſaires
„ n'avoient pourtant condamné qu'au

„ banniſſement, quand pour une chan-
„ ſon il condamnoit Buſſy à dix-huit
„ mois de Baſtille, à un rembourſement
„ arbitraire de ſa charge de colonel gé-
„ néral de la cavalerie, & à un exil il-
„ limité dans ſes terres, quand il en-
„ voyoit pour dix ans ſon favori Lau-
„ zun à Pignerol pour avoir offenſé ſa
„ maîtreſſe ou pour avoir épouſé ſa
„ couſine, quand il rempliſſoit les pri-
„ ſons d'état de Sacy, ſçavant d'une
„ vertu reſpectée de ſes ennemis, de
„ Madame de Mondonville pour avoir
„ eu une piété ſuſpecte, de Dupin pour
„ avoir été impartial, d'Aremberg pour
„ avoir délivré Quênel, d'Aubery du
„ Maurier pour avoir publié, quoique
„ avec privilège, ſon traité *de juſtis*
„ *prætentionibus regis Galliæ ſuper impe-*
„ *rium*, & de tant d'autres dont l'uni-
„ que crime étoit ou d'être janſéniſtes,
„ ou de déplaire aux Jéſuites, ou d'a-
„ voir un ennemi puiſſant.

„ Protégeoit-il les loix, obſervoit-il
„ la juſtice diſtributive, reſpectoit-il les
„ droits de l'humanité, feſoit-il de
„ grandes choſes pour le bien public,
„ mettoit-il la France au-deſſus de tou-

„ tes les monarchies de la terre, quand
„ pour abattre par les fondemens un
„ édit accordé au cinquième de la na-
„ tion, il surseyoit en 1676 pour trois
„ ans les dettes des prosélites, quand
„ en 1679 il ôtoit aux seigneurs haut-
„ justiciers le droit d'établir des offi-
„ ciers religionaires, en 1680 aux fem-
„ mes grosses le secours des accoucheu-
„ ses, à tous ses sujets la liberté de chan-
„ ger d'opinion, aux malades la con-
„ solation de mourir en paix, en 1681
„ aux artisans religionaires la faculté de
„ prendre aucun aprenti soit religio-
„ naire, soit catholique, quand par la
„ déclaration du 17 Juin 1681 il per-
„ mettoit aux enfans de sept ans de se
„ convertir & de se soustraire à l'auto-
„ rité paternelle, aux consuls & aux
„ marguilliers d'inquiéter la conscien-
„ ce des agonisans, aux Jésuites de s'em-
„ parer de l'académie de Sedan, au
„ baillif de Charenton de réformer les
„ prières publiques, aux hôpitaux de se
„ saisir des biens légués aux pauvres de
„ la religion, quand en 1683 il défen-
„ doit aux mahométans & aux idolâ-
„ tres de se faire chrétiens réformés,

„ aux notaires, aux avocats, aux pro-
„ cureurs, aux médecins d'exercer leur
„ profeſſion, aux huguenots d'avoir des
„ domeſtiques catholiques & enſuite
„ des domeſtiques proteſtans, aux ec-
„ cléſiaſtiques de donner leurs biens à
„ ferme à aucuns réformés ni de les
„ recevoir pour cautions, aux veuves
„ des officiers des maiſons royales de
„ jouir des privilèges attribués aux char-
„ ges de leurs maris, aux villes épiſ-
„ copales tout exercice de religion pro-
„ teſtante, contre la diſpoſition & les
„ termes exprès des édits les plus ſa-
„ crés.

„ Que dirai-je de la déclaration du
„ mois d'Août 1679 qui défend ſous
„ peine de mort la ſortie du royaume,
„ & de celle de Mai 1685 qui par un
„ raffinement de cruauté commue cette
„ peine de mort comme inefficace en
„ celle des galeres perpétuelles, de celle
„ du 12 Octobre 1687 qui change la
„ peine des galeres en celle de mort
„ contre les fugitifs & ceux qui les au-
„ ront favoriſés, & de celle du 13 Sep-
„ tembre 1699 qui commue de nouveau
„ la même peine de mort en celle des

„ galeres. Tant cette inique juriſprudence étoit incertaine & indépendante de principes fixes!

„ Ouvrez ce recueil énorme d'arrêts, „ d'édits, de déclarations. Vous y trouverez l'ordonnance du 12 Mars 1689 „ qui punit de mort tous ceux qui ſeront „ trouvés en prières dans les champs; „ & qui enjoint aux commandans & „ intendans des provinces d'envoyer „ aux galeres *ſans autre forme ni figure* „ *de proces* ceux qu'ils *ſçauront* avoir aſ„ ſiſté auxdites aſſemblées, la déclara„ tion du 16 Octobre 1700 qui ravit „ les enfans à leurs peres, celle du 8 „ Mars 1712 qui défend ſous de groſſes „ peines aux médecins de faire la troi„ ſième viſite aux malades, s'il ne leur „ paroît par un certificat ſigné d'un „ confeſſeur qu'ils ont été confeſſés.

„ Mais la légiſlation arbitraire de ces „ cinquante malheureuſes années, ne „ paroît nulle part ſous un aſpect plus „ odieux que dans les diſpoſitions fai„ tes contre les relaps. Henri IV & „ Louis XIII avoient laiſſé les conſcien„ ces libres, & permis à leurs ſujets d'en „ ſuivre la voix, ſans doute dans la per-

„ suasion que le culte le plus pur n'est „ agréable à l'Etre suprême qu'autant „ qu'il est volontaire & vrai. Louis XIV, „ Louis le *Juste* selon Voltaire, ravit „ aux François le droit de choisir une „ religion : & par gradation une erreur „ de l'entendement, une variation dans „ la volonté, un sophisme, un chan- „ gement d'opinion, devint un crime „ puni des plus cruels supplices. Suivez „ avec moi la marche de l'intolérance „ à cet égard.

„ En 1663 les relaps furent menacés „ d'être poursuivis selon la rigueur des „ ordonnances. Le 20 Juin 1665 ils fu- „ rent condamnés à un bannissement „ perpétuel. Le 13 Mars 1679 ils furent „ en outre assujettis à l'amande hono- „ rable & à la confiscation des biens. „ En 1680 défenses aux catholiques sous „ les mêmes peines de quitter leur re- „ ligion pour professer la prétendue ré- „ formée. En 1686 les nouveaux con- „ vertis qui refusent dans leurs mala- „ dies de recevoir les Sacremens, sont „ condamnés, s'ils reviennent en san- „ té, à l'amande honorable, à la con- „ fiscation des biens, & aux galeres per-

„ pétuelles, & s'ils meurent, à être traî-
„ nés ſur la claye &c. le tout *ſur la dé-*
„ *claration du curé ou vicaire.* Enfin en
„ 1715, prêt à paroître devant le tri-
„ bunal du roi des rois, Louis XIV ap-
„ prenant que le crime de relaps étoit
„ difficile à établir, faute de preuves
„ exiſtentes d'abjuration, déclare *que le*
„ *ſéjour que ceux qui ont été de la R.P.R.*
„ *ou qui ſont nés de parens religionaires*
„ *ont fait dans le royaume, depuis l'abo-*
„ *lition de tout exercice de ladite religion,*
„ *eſt une preuve plus que ſuffiſante qu'ils*
„ *ont embraſſé la religion catholique.* Re-
„ marquez en paſſant que les édits de
„ 1669 & 1685, & les déclarations de
„ 1682, 1686, du 4 Février 1699, du
„ 13 Septembre 1699, leur avoient dé-
„ fendu la ſortie du royaume ſous peine
„ des galeres perpétuelles, *ſans quoi*,
„ ajoute-t-il, *ils n'y auroient pas été*
„ *ſoufferts* ni tolérés. Le chancelier Voy-
„ ſin avoit ſans doute oublié l'article XI
„ de l'édit révocatif, qui porte que les
„ religionaires pourront demeurer dans
„ le royaume & y continuer leur com-
„ merce, & y jouir de leurs biens ſans
„ pouvoir être empêchés ni troublés
ſous

„ ſous prétexte de ladite religion, à con-
„ dition de n'en point faire d'exercice.
„ Après ce préambule il ordonne, veut
„ & lui plaît, *que tous ſes ſujets nés de*
„ *parens qui ont été de la R. P. R. avant*
„ *ou depuis la révocation de l'édit de Nan-*
„ *tes, qui dans leurs maladies auront re-*
„ *fuſé aux prêtres de recevoir les ſacre-*
„ *mens, & déclaré qu'ils veulent perſiſter*
„ *& mourir dans la R. P. R., ſoit qu'ils*
„ *ayent fait abjuration ou non, ſoient ré-*
„ *putés relaps & ſujets aux peines pro-*
„ *noncées contre eux.*

„ Rien n'eſt plus étonnant que cette
„ loi. Elle revient à ceci : *Nous avons*
„ *érigé en crime une action qui n'en eſt*
„ *point un : Nous avons aſſujetti ce crime*
„ *aux plus grièves peines. Aujourd'hui*
„ *nous déclarons coupables & convaincus*
„ *de ce crime, non-ſeulement tous ceux*
„ *qui commettent l'action, mais encore*
„ *tous ceux qui ne la commettent pas.* De
„ bonne foi, ſi l'injuſtice parloit, par-
„ leroit-elle autrement ?

„ Vous avez aſſez bien prouvé, ai-je
„ dit à mon Allemand, que Louis XIV
„ n'avoit pas toujours été juſte. Mais
„ eſt-il de l'homme de l'être toujours ?

„ N'eſt-il pas naturel de s'oublier quel-
„ quefois pendant un ſi long regne ? Et
„ ces taches dans la vie de ce prince ne
„ ſont-elles pas effacées par tant d'émi-
„ nentes qualités, par cette fermeté d'a-
„ me, par cette juſteſſe d'eſprit, par tant
„ de beaux établiſſemens qui ont fait la
„ gloire du héros de ce ſiècle ? D'ailleurs
„ il ne s'agit pas de ſçavoir ſi Louis XIV
„ a été injuſte : il s'agit de prouver que
„ les autres rois l'ont été plus que lui,
„ & leurs ſujets moins heureux que les
„ ſiens.

„ Rien n'eſt plus facile, a-t-il ré-
„ pondu. De Nerva à Marc-Aurele in-
„ cluſivement, il y a plus de ſoixante
„ années, qui ſans contredit valent
„ mieux que les cinquante-cinq de
„ Louis XIV. Du rétabliſſement des
„ Stuards en Angleterre à l'année pré-
„ ſente il y a près d'un ſiècle. Cou-
„ pez-le en deux : lequel des deux que
„ vous preniez, vous trouverez tou-
„ jours l'Angleterre gouvernée avec
„ plus de juſtice, de bonheur & d'hu-
„ manité que la France. Léopold I re-
„ gna près de cinquante ans : ſous ſon
„ empire le corps Germanique fut plus

» tranquille, plus heureux, plus florif-
» fant. De Fréderic III de Danemarc
» qui regnoit en 1648, jufqu'à Chré-
» tien V qui mourut en 1699, il y a
» cinquante-une années pendant lef-
» quelles les loix, la juftice, les droits
» de l'humanité ont été moins foulés
» aux piés que fous Louis XIV. En un
» mot pendant l'efpace de tems que
» Voltaire a pris, prefque toutes les
» monarchies ont été plus heureufes
» que la Françoife.

Voilà ce qu'on vient de me dire, & ce que j'ai cru devoir vous répéter, pour vous apprendre à vous défier de votre difcernement, & pour vous rappeller que les étrangers ont des idées bien différentes des nôtres. Après avoir fait un fi bel éloge d'un regne de fer, ofez-nous dire encore, comme dans votre Supplément, *que vous voudriez être efclave pourvu que tous les hommes fuffent libres?* On ne vous croira point: Un fi beau fentiment n'eft pas fait pour vous.

LETTRE XIV.

Paris, 4 Novembre 1753.

MA dernière lettre abrégera celle-ci. J'y ai éclairci un point que vous voulez embrouiller. Il vous plut de faire passer dans votre *Siècle* Claude Brousson pour un criminel d'état, tel que les Jésuites Guignard, Garnet, Oldecorn exécutés pour cause d'attentat sur la personne sacrée des rois, & honorés comme des martyrs. Mon continuateur rectifia ce jugement. Vous le défendez aujourd'hui en me disant p. 35. *Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques de Languedoc avouent que Brousson ne fut roué que parce qu'il étoit hérétique. L'abbé Brueys rapporte qu'il avoit eu autrefois des intelligences avec les ennemis, & qu'il fut rompu sur sa propre confession.*

1°. On vous parloit des tems modernes où la prévention avoit disparu, & où les cris de parti n'étouffoient plus les gémissemens de la vérité. 2°. L'abbé Brueys votre garant, avoit tout le zèle

d'un proſélyte & tous les défauts de ce zèle. Il avoit commencé à croire à la religion catholique dans un âge où il eſt bien tard pour commencer. Après avoir été le déſerteur de ſes frères, il oſa être le panégiriſte de leurs perſécuteurs. Et tandis que des évêques nioient que les converſions euſſent été opérées par aucune violence, il ſoutenoit que l'égliſe en bonne & tendre mère avoit eu droit de mêler la ſévérité des châtimens à la douceur des exhortations, comme ſi Jeſus-Chriſt avoit armé ſon épouſe d'un autre glaive que de celui de la parole. 3°. Son *hiſtoire du Fanatiſme de notre tems*, que par une habitude de tout défigurer vous appellez *l'hiſtoire des troubles des Cevennes*, eſt mépriſée des curés mêmes de village. C'eſt plutôt une apologie de M. de Bâville, qu'une rélation des faits. Brueys étoit comme un hiſtoriographe, bien payé pour ne pas écrire la vérité. Comparez ſon *Fanatiſme* avec *l'hiſtoire des Camiſards* & avec les Mémoires de Cavalier publiés en Anglois: Et vous aurez honte de le citer. 4°. Si vous aviez lû la vie, les écrits, les lettres au roi,

les dernières heures de l'infortuné Brousson, vous auriez respecté sa mémoire. Un mensonge l'eut fait échaper au détachement des soldats qui le cherchoit ; & il ne voulut point racheter sa vie par un mensonge. C'étoit donc un enthousiaste, direz-vous. Ce n'est pas à moi à vous répondre. Mais Brousson fit ce que S. Augustin disoit qu'il falloit faire & ce que S. Pierre ne fit pas. Un homme si vrai, si saint, pouvoit-il entrer dans ces complots tissus par le mensonge.

On usa, dites-vous, *avec lui d'une extrême rigueur* : ce fut une *cruauté plutôt qu'une injustice.*

Réflexion injuste & cruelle : toute *cruauté* est *injustice* : nulle loi n'ordonna jamais d'en commettre. Mais dans le supplice de Brousson l'une & l'autre se réunirent. Voyez-en la preuve dans la *Lettre aux fidéles de Languedoc*, imprimée en 1699.

Ces intelligences, ajoutez-vous, *étoient peu de chose : mais telle étoit la loi.* Vous faites deux fautes en deux lignes. 1°. La loi n'étoit pas telle : elle ne portoit que peine de mort contre les ministres qui rentroient dans le royaume &

convoquoient des assemblées de religion. 2°. Il est faux que le menteur Brueys donne ces *intelligences* pour *peu de chose*. Il l'accuse d'avoir fait un projet pour attirer l'ennemi dans le royaume, & de l'avoir envoyé par feu M. Benedict Pictet ministre de Genève à M. le comte de Schomberg. Fausseté des plus insignes. Car il étoit de notoriété publique, qu'il avoit nié d'être l'auteur d'un pareil projet, & qu'il ne fut point appliqué à la question ordinaire & extraordinaire, quoiqu'il y eut été condamné. Quelle apparence qu'on n'eut point essayé de lui arracher par les tourmens les noms de ses complices, si on l'avoit seulement soupçonné ? Il est vrai que quelques jours après sa mort on imprima une prétendue sentence, où on lui imputoit des crimes d'état. Mais quelques sollicitations que fissent ses parens & ses amis, ils ne purent obtenir du greffe un copie du procès qui n'avoit duré que trois jours. On sçavoit qu'il n'avoit jamais donné occasion au moindre tumulte, & qu'il ne permettoit pas même qu'on vint armé à ses assemblées, qu'il avoit toujours parlé de Louis XIV,

avec respect, & de ses persécuteurs avec charité.

La loi étoit dure, continuez-vous : *mais il n'y eut rien d'arbitraire dans le jugement*. Condamner un homme à être rompu vif pour *peu de chose* ! Tel fut le jugement porté contre M. de Pelet de Salgas. Il fut prouvé qu'on avoit fait une assemblée de religion dans ses terres : & on le condamna aux galères perpétuelles. On sentit toute l'atrocité des ordres donnés par la cour contre Claude Brousson. M. de Bâville en adoucit la rigueur : Brousson fut étranglé : & la cruauté ne se joua que de son cadavre & de la pitié. Voilà un fait que vous ne sçaviez pas : en voici d'autres. Que je me dédommage de l'ennui de vous répondre par le plaisir de vous instruire.

Ce qui produisit cette cruauté, ce fut la persuasion où l'on étoit qu'il falloit intimider à jamais quiconque seroit tenté de se charger seul, comme Brousson, de toutes les affaires du parti. En effet cet homme ardent, infatigable, hardi, compatissant, en avoit seul porté le faix pendant quinze années. Dans sa jeunesse il avoit été l'avocat & le conseil

des religionaires. En 1683 plaidant à Toulouse pour le temple & pour les ministres de Montauban, fesant en pleine audience l'apologie de la réformation, interrompu par le premier président qui lui demanda s'il croyoit être dans un temple, il lui avoit répondu *oui, Monsieur, je suis dans le temple de la justice, où il m'est permis de dire toute vérité utile à ma cause.* Quelques mois après on l'avoit vu se charger en même-tems de la défense de quatorze églises, se plaindre hautement de l'injustice du clergé juge & partie en ces affaires, les maintenir toutes par son éloquence jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, & résister à toutes les offres de pension & de charge que lui firent les corrupteurs. Enfin on avoit sçu que c'étoit chez lui que s'étoit tenue en Mai 1683 l'assemblée de presque tous les députés des églises de France, dans laquelle on avoit dressé ce fameux projet de continuer à s'assembler, à prêcher, à prier Dieu, quoiqu'on vint à démolir les temples; mais avec modestie, avec précaution, & sans tumulte. Les églises de Languedoc, de Saintonge, de Guyenne, de

Dauphiné, furent les plus ardentes à l'exécuter, & ne s'en sont pas encore départies. Icard & Perol ministres de Nîmes qui en avoient été les principaux promoteurs, expirèrent dans les supplices. Brousson épouvanté se retira à Lauzanne, où il publia en 1684 *l'état des réformés de France*, & en 1685 ses *lettres au clergé*.

Dès-que l'édit de Nantes fut révoqué, voyant que les pasteurs huguenots, loin de donner leur vie pour leurs brebis, fuyoient en hommes foiblement persuadés, il résolut d'aller consoler ses frères, abandonnés, disoit-il, aux loups dévorans. Mais il en fut détourné par les principaux réfugiés qui le députèrent vers les princes protestans, pour émouvoir leur compassion en faveur de tant de François que la persécution dispersoit dans toute l'Europe. A Berlin il composa en 1686 ses *lettres des protestans de France à tous les autres protestans*, que l'électeur de Brandebourg fit imprimer & distribuer par-tout à ses dépens. De-là il se rendit à la Haye où il eut divers entretiens avec le prince d'Orange & le pensio-

naire Fagel, & en Suisse où il fit imprimer des lettres aux catholiques Romains dont il inonda les provinces méridionales.

Le projet de 1683 lui tenoit toujours à cœur. Il le regardoit comme l'unique moyen de conserver sa religion en France, & de démontrer au roi que les convertisseurs l'avoient trompé. Pour l'exécuter il rentra dans le royaume en 1689 avec Debruc ancien pasteur réfugié. Il y fut consacré ministre dans une assemblée de religionaires tenue sur une montagne des Cevennes. M. de Bâville en fut informé, & mit sa tête à prix. Ce qui n'empêcha pas Brousson de prêcher l'obéissance, & d'exhorter les peuples du Dauphiné à la soumission dans un tems critique où ces exhortations pouvoient être utiles au roi. Car le duc de Savoye ayant en 1692 fait une irruption en Dauphiné où il avoit porté des armes pour vingt mille hommes, dans l'espérance que les religionaires mécontens se joindroient à lui, tous les nouveaux-convertis rejettèrent ses offres, & par les principes de leur religion & à la persuasion de leur missionaire. *Au contraire*,

dit la gazette de Paris du mois d'Août de cette année, *ils furent les premiers à courir sus à ses troupes* : comme en 1747 lors de l'invasion de la Provence par les Autrichiens, ils furent les premiers à offrir leurs biens & leur sang pour repousser l'ennemi en vertu de la délibération des colloques assemblés par une permission secrette de M. l'intendant le Nain.

Ce service ne fut compté pour rien. En 1693 M. de Bâville fit afficher une ordonnance qui promettoit dix mille livres à quiconque lui découvriroit la retraite de Brousson par un billet remis au bureau de la poste, avec parole que le délateur recevroit sa récompense au même bureau, sans être obligé de dire son nom, dès que Brousson seroit arrêté. Après quatre ans de fatigues, de travaux, d'allarmes, il sortit de France. Mais toujours plein de son projet il y fit deux autres voyages, prêchant sans cesse, distribuant des sermons imprimés, écrivant continuellement avec force, avec éloquence, avec autant de facilité qu'un homme qui n'auroit eu ni affaires ni craintes. Il visitoit les familles, prenoit connoissance des scandales, fesoit

des réconciliations, consoloit les malades, établissoit des consistoires, & parcouroit la Champagne, la Picardie, l'Isle de France, le Perche, la Normandie, la Beauce, l'Orléanois, le Nivernois, la Bourgogne, toujours caché, toujours poursuivi, toujours sauvé par des accidens dont vous pouvez voir le détail dans ses lettres imprimées.

Après la paix de Risvvick voyant que les religionaires n'avoient aucune espérance de rétablissement, il résolut de mettre la dernière main à son ouvrage, & de perfectionner l'établissement des assemblées du désert. Il visita de nouveau toutes les provinces, leur donna le plan d'un culte secret, & s'associa divers jeunes gens qu'il anima de son zèlé. Il crut qu'aucune puissance humaine ne pourroit extirper le calvinisme en France, s'il venoit à bout d'établir sourdement une pépinière de pasteurs, disposés à être martyrs & intéressés à mettre dans les mêmes dispositions leur troupeau.

En effet ce qu'il avoit prévu est arrivé. Et je ne fais une si longue digression sur cet homme indifférent, ce sem-

ble, à l'hiſtoire, que pour vous rendre compte d'un fait très-intéreſſant aujourd'hui pour le gouvernement. La ſecte s'eſt roidie contre les ſupplices. Elle a ſubſiſté en paroiſſant écraſée. Noyée dans des torrens de ſang, elle y a conſervé ſa vie & ſa vigueur. Il s'eſt formé un ſeminaire de prédicans, ſous le nom ſingulier de *miniſtres du déſert*, qui ont leurs cures, leurs fonctions, leurs appointemens, leurs conſiſtoires, leurs ſynodes, leurs azyles, leurs cathécumènes, leurs vicaires, leurs écoles de théologie, leur juridiction eccléſiaſtique, & un ſyſtême ſuivi qui s'affermiſſant & ſe perfectionnant dans le ſilence & dans les ténèbres ſemble ne pouvoir être déſormais ni détruit ni même dérangé. Car plus on a pendu de ces miſſionaires, plus il y en a eu à pendre. Pourſuivis pendant la paix, ordinairement ils ont reſpiré & ſe ſont accrus pendant la guerre. De ſorte qu'en liſant d'un côté tant d'édits qui ſuppoſent qu'il n'y a plus de religionaires en France, tant de harangues qui félicitent Louis XIV de les avoir totalement exterminés, & de l'autre voyant au-

jourd'hui cent prédicans en Languedoc, cinquante mille baptêmes ou mariages bénis illicitement en Guyenne, des assemblées de vingt mille ames en Poitou, en Dauphiné, en Vivarès, en Béarn, soixante oratoires en Saintonge ou en Aunis, un synode national tenu à Nîmes en 1744 & composé de députés de Normandie, de Brie, du Rouergue, du Gevaudan, du comté de Foix, & d'autres provinces qu'on croyoit totalement converties, on ne peut s'empêcher d'être étonné de ce phénomène moral, & de dire des Calvinistes ce que Tacite disoit des Germains, *magis triumphati quàm victi*. Ce qu'il y a de fâcheux pour le clergé, c'est que ces attroupemens illicites, jusqu'ici peu dangereux, mais qui peuvent l'être un jour, ne peuvent être réprimés qu'en donnant à ces assemblées clandestines une forme régulière, suivant le projet d'un seigneur distingué par ses lumières & par son zèle pour le bien public. Car des quatre moyens qu'on peut employer contre les non-conformistes, qui consistent ou à les exterminer, ou à les chasser, ou à les convertir, ou à les

tolérer, le premier eſt rejetté avec exécration par l'humanité, le ſecond avec mépris par la politique, le troiſième eſt accuſé d'inſuffiſance par ſoixante-dix ans d'inſtructions inutiles, le quatrième eſt le ſeul praticable, ſuivant la prédiction de M. de Bâville, *il eſt impoſſible qu'ils demeurent ſans culte & ſans exercice de religion.* *

Quoi qu'il en ſoit, M. de Bâville qui pénétroit les ſuites du projet de Brouſſon aſſez manifeſté dans tous ſes écrits, le fit pourſuivre ſi vivement, qu'il l'obligea de ſortir du Languedoc. Brouſſon paſſa dans le Béarn, & le 19 de Septembre 1698 fut rencontré à Oleron par des ſoldats qui le relâcherent ſur ce qu'il leur proteſta qu'il n'étoit point celui qu'ils cherchoient. A peine eut-il fait vingt pas, que touché de repentir il retourna vers eux, & leur dit : *Mes amis, il n'eſt pas permis de mentir pour ſauver ſa vie : Je ſuis Claude Brouſſon miniſtre de l'évangile de vérité.* Il fut conduit à Pau & interrogé deux fois par M. Pinon intendant de la province. A cette nouvelle M. de

* *Mémoires de Languedoc*, p. 82, *édit. d'Amſt.*

Bâville qui crut qu'il falloit au Languedoc un exemple de févérité, dépêcha courriers fur courriers au miniftre, réclama le prifonnier, l'obtint, lui envoya à manger de fa table, écouta tranquillement une éloquente apologie de fa conduite, & le laiffa condamner à la roue par le préfidial. L'abbé Crouzet qui l'accompagna au fupplice fut fi touché de fa mort, qu'il ne voulut voir perfonne de quelques jours.

Le fupplice de Brouffon produifit les camifards & les convulfions. Jurieu qui las d'être controverfifte s'étoit érigé en prophète, avoit rempli la France de livres où *j'arrange*, difoit-il, *les événemens que le Saint-Efprit a dérangés dans l'apocalypfe*. Une école de prophétie s'établit en Dauphiné dans la montagne de Peyra. On y recevoit le Saint-Efprit de la bouche d'un homme qui fe vantoit de le fouffler avec un baifer dans celle de fes crédules adeptes. On racontoit mille prodiges de la belle Ifabeau bergère de Cret. Brouffon homme vraiment éclairé, voyoit avec douleur que les lettres paftorales & prophétiques de Jurieu, fefoient de fortes impreffions

ſur l'eſprit bouillant de ces montagnards dont l'eſprit étoit affoibli par de longs jeûnes & par le ſouvenir amer de leurs malheurs. Il s'oppoſoit aux progrès du mal, & donnoit à ce peuple des conſolations préſentes, afin qu'il n'en cherchât pas dans l'avenir. Son zèle réuſſit: & pendant ſa vie, Jurieu prophétiſa envain. Quand on l'arrêta, on trouva ſur lui une rélation fidéle des prétendus miracles opérés en Vivarès. Il ſe propoſoit de la publier, perſuadé qu'on ne peut mieux réfuter ces fables ténèbreuſes qu'en les expoſant au grand jour.

Après la mort de Brouſſon qui arracha des larmes à ſes bourreaux mêmes, les Cevennes n'eurent preſque plus de guides. Ceux qui les prêchoient furent effrayés par le ſupplice de leur chef. Quelques-uns ſe cachèrent: La plûpart s'enfuirent. Les honnêtes gens ſans culte deviennent déiſtes, le peuple, fanatique. Des bergers lûrent dans la bible qu'il viendroit un tems où les pierres mêmes parleroient. Ils s'érigèrent en apôtres, & parlèrent. Leurs pieuſes abſurdités furent écoutées, & frapèrent

vivement une populace abandonnée à ſon ignorance. On crut en Jurieu, parce qu'on ne voyoit plus Brouſſon. Les bergers eurent des viſions & des extaſes : le troupeau en eut auſſi. L'abbé du Cheyla fit écraſer entre deux poutres la tête de cinq ou ſix enfans de prophètes. Quelques bandits prirent les armes, & joignirent aux convulſions de la piété les convulſions du déſeſpoir. M. de Julien huguenot & brigadier les repouſſa. M. de St. Chate gentilhomme catholique ſe mit à leur tête. Voilà l'origine de cette guerre des camiſards, où les huguenots donnèrent la preuve la plus ſignalée de leur fidélité & de leur attachement aux maximes d'une religion qui leur ordonne de ſouffrir les injures & de n'en point faire. Car ſans cette fidélité, ſans cet attachement, que ſeroit devenue la France après les batailles d'Hocſtect, de Ramelies & de Malplaquet ?

Heureuſement ces cruautés qui enfantèrent de ſi pernicieux événemens, ſont abolies aujourd'hui. Mais ſous Louis XIV elles étoient fréquentes. Ne les oublions pas, ſi nous ne voulons

qu'on les renouvelle un jour. On n'osa les dragonades, que parce qu'on ne se souvenoit plus de la Saint Barthelemi. Rendons grace à ce prince chéri, dont la première loi est la modération. Rendons grace au commerce qui a raproché de la capitale le Languedoc. Ce n'étoit qu'à 150 lieues de Paris que Louvois pouvoit envoyer ces ordres meurtriers qui écrasoient cette race proscrite à qui la France doit les Bourbons. Henri IV dit à ceux qui lui représentoient qu'il n'y avoit que deux lieues de Paris à Charenton où les religionaires bâtissoient un temple, *ventre St. Gris, je veux qu'il y en ait quatre.* Le commerce a dit, *je veux qu'il n'y en ait que 50 de Paris à Montpellier.* Encore un peu de tems, & la philosophie & l'humanité & la religion même racourciront cet espace. Oui, dans un siècle d'ici, quand on verra Louvois traiter les plus belles provinces de France, comme il avoit traité le Palatinat, on croira lire l'histoire de Perse, & non celle d'un roi, que la politique considérera toujours avec admiration les arts avec amour, la religion catholi-

que avec respect, quoi qu'en dise mon baron Allemand.

LETTRE XV.

Paris, 6 Novembre 1753.

VOUS êtes un étrange maître. Vous me donnez sans cesse des leçons : & sans cesse il faut que je vous renvoye vous-même à l'école. *Apprenez*, me dites-vous, *que Louis XIV n'a jamais dit au lord Stairs ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il vouloit faire à Mardick*, „ M. l'ambassadeur, j'ai tou„ jours été le maître chez moi, quel„ quefois chez les autres : ne m'en fai„ tes pas souvenir.

Et la preuve, qu'il ne l'a jamais dit ? *C'est*, répondez-vous, *que certainement il ne l'avoit jamais été chez les Anglois.*

De sorte que *autres* & *Anglois* sont chez vous synonymes. Comment n'avez-vous pas vu que par cela même le mot de Louis XIV est plus beau, plus fort, moins insultant : „ *Prenez* garde „ que les hauteurs de l'Angleterre au

„ sujet de ce port de Mardick, ne me
„ fassent ressouvenir que la Hollande
„ m'offensa un instant, un instant après
„ fut envahie.

Voilà ce qu'auroit dû vous dire le continuateur de ces remarques, que j'eus la foiblesse de commencer.

Il eut pu ajouter que trois jours après cet entretien le lord Stairs en fit le récit en présence de M. de Crébillon, qui assure que le lord le finit par ces mots : *& la vieille machine m'en imposa.* Ce qui prouve en passant, que vous connoissiez mal cet ambassadeur, quand vous disiez à M. le président Hénault que ce *mot auroit attiré au roi une réponse très-désagréable.*

Au lieu d'entrer dans ce détail, mon continuateur vous dit avec une sécheresse que je désaprouve ; *je sçai de science certaine que Louis XIV tint ce discours.* Sans doute plein d'une estime excessive pour le livre de chronologie de M. le président Hénault, où malgré vos fades éloges les habiles trouvent encore plus d'inexactitudes que de vérités, il fut indigné qu'au témoignage précis de cet écrivain, vous opposassiez ces mots or-

gueilleux, *je ſçai de ſcience certaine que Louis XIV ne tint pas ce diſcours.*

Aujourd'hui vous rapportez une converſation, dont le réſultat eſt que M. le préſident Hénault vous promit de ſupprimer ce trait. Il ne vous le promit point : *je le ſçai de ſcience certaine*, ſans compter que le trait ſe retrouve dans les trois éditions de ſon livre faites depuis cette prétendue promeſſe.

Après cela vous entrez en fureur. Et vous me dites à moi, *vous n'êtes qu'un menteur*. Avant de l'écrire, avant de le penſer, vous auriez dû d'abord vous aſſurer que la remarque étoit fauſſe, & enſuite vous informer ſi j'étois réellement l'auteur des remarques des deux derniers volumes. On vous l'avoit dit : un ſimple rapport ſuffiſoit-il ? Il vous ſuffiſoit ſans doute pour en impoſer au pouvoir. Mais d'une lettre de cachet à un démenti il y a bien loin. Vous me le donnez complet, répété, imprimé. *Ce n'eſt point avec moi*, dites-vous, *qu'il faut ménager les termes.* Il faut les *ménager* avec tout le monde : il faut les *ménager* même à Leipſick où l'on peut ne pas toujours être : il faut les *ménager*

même avec l'homme qui eſt à la Baſtille. Il faut les *ménager*, Monſieur de Voltaire. Beauregard vous l'a dit avec tant d'énergie ! Faudra-t-il encore vous le répéter ?

LETTRE XVI.

7 Novembre.

APRE'S vous être ſi mal à propos ſervi du *mentiris impudentiſſimè* du pere Valérien, vous me dites page 41 avec une ignorante fierté : *Apprenez que dans les états du roi de Pruſſe les magiſtrats ſont bien loin de diſputer quelque choſe aux officiers.*

Il falloit dire que les offi ciers ne diſputent rien aux magiſtrats. Vous auriez dit vrai, & quelque choſe d'étonnant dans un état purement militaire. En France le prince ne décide pas toujours les diſputes de préſéance. En Pruſſe il n'y en a point, parce qu'elles ſont déja toutes décidées. Et en Dannemarc c'eſt encore pis : le réglement des rangs s'étend ſur les actes les plus communs de la ſociété. A la cour, à la ville, à la campagne,

campagne, vous n'êtes que ce que le roi veut que vous ſoyiez, & l'almanach vous le dit toutes les années.

P. 41. *Apprenez à connoître l'Allemagne.*

Je la connois très-peu. Mais vous voudriez bien la connoître autant que moi. Pourquoi n'avez-vous rien répliqué à la très-bonne critique que j'ai faite de ce très-mauvais article de l'*introduction* de votre *Siècle?*

Ibid. *Diſtinguez en Allemagne le Conſeil de ce qu'on appelle les Légiſtes.*

Où les ai-je confondus? Vous aviez dit, je ne ſçai où, que la robe n'étoit en honneur qu'en France. Moi ou quelqu'autre, car je n'ai en ce moment ni votre *Siècle* ni les *remarques*, vous avoit dit, que la robe étoit moins en honneur en France qu'en Allemagne. On vous avoit cité l'étude du droit, ſi négligée parmi nous, ſi eſtimée parmi eux. On vous avoit obſervé que les plus grandes maiſons du Nord prenoient indifféremment le parti de la robe ou de l'épée, tandis que les nôtres ne connoiſſoient que le métier de la guerre. On avoit pû vous dire que les Schulembourgs, les

Rantzaus, les Reventlaus, les d'Arnims, les Roſembergs & tant d'*ames de héros*, acceptoient ou briguoient des charges de judicature en des cours moins ſouveraines que nos parlemens. On vous avoit appris ou rappellé que divers ordres de chevalerie accordés en France à l'épée ſeule, étoient accordés à la robe en Allemagne. On vous avoit, je crois, renvoyé à la liſte des membres du conſeil aulique, & de la chambre impériale de Wetzlar. Et aujourd'hui, au lieu de corriger cette faute, vous venez me dire, *diſtinguez le Conſeil de ce qu'on appelle les Légiſtes.*

Quant au diſcours que Louis XIV tint en 1654 au parlement de Paris, on vous l'a nié. Je le crois vrai. Mais vous le placez mal. En 1654 il n'eut été ni glorieux ni prudent : ni prudent ; l'année étoit orageuſe, l'autorité royale mal affermie : ni glorieux ; le roi étoit trop jeune pour qu'on n'eut pas attribué cette ſaillie à Mazarin, à moins que vous ne diſiez comme cet ambaſſadeur : *Un roi de France n'eſt jamais jeune.* Ce fait doit être poſtérieur de quatre ans. Voyez. Il eſt ſûr que ce qui

auroit été ou imprudence ou foibleſſe, en 1654, deviendra un acte de magnanimité en 1658. Examinez cette conjecture : elle n'eſt pas de moi.

La remarque ſur Pantaleon-Sa (que vous faites pendre ou rouer le même jour que Cromvvel ſigna un traité avec l'ambaſſadeur de Portugal ſon frere) eſt purement de moi. Vous ne m'en parlez pas. Je vous le répète, le traité ne fut ſigné qu'en 1656, & Pantaleon avoit été décapité en 1654 : & comme il faut citer, je cite tous les hiſtoriens. Aucun n'a fait cette mépriſe : de ſorte que vous êtes créateur de ce fait. Vous n'avez donc pû peindre Cromvvel ſans faire une antithèſe ! & vous n'avez pû faire une antithèſe ſans inventer une fable ! Avouez-le, cette réflexion vous humilie.

Votre goût pour les paradoxes a fait une partie de votre réputation : & la manière brillante dont vous les rendez a fait le reſte. L'amour de la vérité vous eut acquis moins de gloire, mais auſſi vous eut épargné bien des contradictions. Si vous aviez eu des principes fixes, vous n'auriez point dit, par

exemple, en parlant de Cromvvel, *il augmenta toujours son pouvoir, en osant toujours en abuser* *, & en parlant du même Cromvvel, *il augmenta son pouvoir en sçachant toujours le réprimer* §. Vous n'auriez point tantôt exalté la nature humaine, tantôt grondé qu'il y eut *tant d'espèces de singes & une seule espèce d'homme* **. Vous n'auriez point brisé d'une main les statues de Malbranche, de Bayle, de Descartes, de Pascal, & de l'autre élevé des autels à l'inventeur du compas de proportion. Vous n'auriez pas médit des découvertes ou des travaux de nos plus grands hommes, & publié vos sublimes revêries sur les coquillages de nos carrières & de nos montagnes, qui ne sont plus, suivant Fontenelle, *des médailles du déluge*, mais suivant le judicieux Voltaire, les coquilles des pélerins de Jerusalem, ou les débris de quelques repas d'huîtres.

Que je place ici une observation que je pourrois oublier. Vous assurez que Louis XIV en acceptant la succession

* *Differt. sur Cromvvel.*

§ *Siecle de Louis XIV.*

** *Dissertation sur le Nègre-blanc.*

d'Eſpagne, dit : *Il n'y a plus de Pirenées.* J'ai cité ce mot d'après vous. Nous nous ſommes mépris tous deux. Il eſt du marquis de Caſtel Dos-Rios, alors ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris. Il rendit ſa penſée par cette magnifique image, *les Pirenées ſont fondues.*

Je tire ce trait d'un Mémoire composé par ordre de Madame de Maintenon & envoyé à la princeſſe d'Harcourt. Ce Mémoire eſt de 50 p. *in*-4°. & contient tout ce qui ſe dit, tout ce qui ſe fit à Verſailles pendant les trois jours qui ſuivirent la nouvelle de la mort de Charles ſecond roi d'Eſpagne. C'eſt l'ouvrage d'un témoin oculaire, & vraiſemblablement de Valincourt ſecretaire de M. le comte de Toulouſe. J'ai auſſi un grand nombre d'autres manuſcrits ſur divers événemens du règne de Louis XIV, tels que divers papiers de la maiſon de Pomponne, de gros recueils de dépêches du cabinet, faits par le préſident Roſe, & 12 ou 1500 lettres de Madame de Maintenon. Penſez-vous ſérieuſement à corriger ce *Siècle* dont vous n'avez donné qu'une foible *eſquiſſe*, comme vous le

dites vous-même avec encore plus de vérité que de modeſtie ? Je vous offre dans ces Mémoires dequoi exécuter le tableau. Je fournirai la matière, vous le coloris. Mais avant de commencer, gravez ces mots de votre texte ſur votre bureau, & ne les perdez pas de vûe, *Je n'écris ni l'hiſtoire d'un peuple ni la vie d'un roi : je peins l'eſprit des hommes dans le ſiècle le plus éclairé.* C'eſt ce que vous aviez promis de faire. De bonne foi, l'avez-vous fait ? Et ſi vous ne l'avez pas fait, eſt-ce un ſi grand crime de ſe moquer d'un homme qui s'eſt moqué du public ?

LETTRE XVII.

6 Novembre 1753.

JE vais diſcuter aujourd'hui avec vous un point d'hiſtoire qui intéreſſe toute la nation & tous les rois. C'eſt l'article propoſé aux Etats-Généraux de 1614 par le Tiers-Etat en faveur de la puiſſance ſouveraine de nos maîtres & pour la ſureté de leur ſacrée perſonne.

Apprenez qu'il eſt faux, qu'il eſt im-

poſſible (c'eſt vous qui parlez) *que le conſeil de Louis XIII ait ſollicité le cardinal du Perron de s'oppoſer, comme vous oſez l'avancer, à cette fameuſe propoſition du Tiers-Etat* ,, qu'aucune puiſ-,, ſance ſpirituelle ne peut priver les ,, rois de leur couronne, qu'ils ne tien-,, nent que de Dieu ſeul.

Vous mettez trois pages à prouver que je me ſuis trompé. Ces pages ſont précédées, coupées, ſuivies de groſſières injures. J'y ſuis *un ignorant, un audacieux, plein de caprice, inſpiré par la démence, un Monſieur, un indigne d'une impunité qui ne doit pas durer, un homme digne d'être parmi les fous, permis à moi de cracher ſur les paſſans.* Auriez-vous évoqué l'ombre de Scaliger ? C'eſt ainſi qu'il réfutoit ceux qui avoient raiſon contre lui. Je laiſſe s'écouler ce torrent de fange & de fiel.

Quoi ? ajoutez-vous, *vous avez le front de repréſenter le conſeil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles & de perfides ? Si le malheur des tems & l'eſprit de diſcorde l'avoient jamais pû porter à cette lâche fureur, il faudroit avoir des preuves plus claires que le jour,*

pour tirer de l'obſcurité une anecdote auſſi infame.

Que de venin ! Il ne tiendroit pas à vous, qu'on ne fut déclaré criminel d'état, pour vous avoir appris un fait que vous ignoriez ou que vous aviez oublié. On ne vous a point *repréſenté le conſeil comme une troupe d'imbécilles & de perfides*. On vous a ſeulement rappellé le phénomène de politique le plus étonnant. Du reſte ce Conſeil n'étoit ni royaliſte ni citoyen. Il étoit composé de Marie de Médicis eſprit ſuperſtitieux, ame foible, livrée à tous les caprices d'une femme, à toutes les paſſions de ſes favoris, du prince de Condé aſſez dévoué au pape pour dire dans cette affaire même à ſon jeune roi, *une excommunication fulminée à Rome contre vous, livreroit votre ame à Satan & vous priveroit du droit d'entrer ſeulement à votre chapelle* *, du maréchal d'Ancre qui dans le procès de Magnac avoit été chargé d'avoir vendu au duc de Savoye les ſecrets de l'état, du vieux Villeroi un des miniſtres de la ligue, un des penſionaires d'Eſpagne, long-tems ſuſ-

* *Mercure François*, 1615.

pect à Henri IV & au fidèle Sully, toujours attaché aux principes ultramontains, du président Jeannin qui n'avoit pas administré les finances avec une intégrité incontestable, du chancelier Sillery esclave qui ne connoissoit d'autres loix que les volontés du favori, du maréchal duc de Bouillon qui en soutenant un siège à Sedan contre Henri son bienfaiteur, avoit montré que ses devoirs étoient subordonnés à son ambition, des Guises qui après avoir abjuré la ligue en conservoient encore l'esprit & la meurtrière indépendance, du duc d'Epernon qui ne recevoit la loi qu'autant qu'il lui étoit impossible de la donner. Est-il étonnant qu'un conseil formé de pareilles têtes, s'opposât sous des prétextes politiques aux vrais intérêts du prince & de la patrie ?

Mais s'y opposa-t-il réellement ? Oui, & les preuves en sont *plus claires que le jour*. A la première nouvelle de la proposition du Tiers-Etat, le nonce du pape dont l'autorité étoit ruinée, & les jésuites dont la doctrine étoit foudroyée par cet article, pressèrent le cardinal de Joyeuse d'agir à la cour & d'em-

ployer son crédit & celui de ses amis auprès de la reine, pour empêcher que l'article ne fut mis dans les cayers des états. Les cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault, représentèrent le 16 Décembre au roi & à sa mere le péril où une puissante cabale alloit jetter la religion catholique. Ils firent passer pour huguenots ou pour fauteurs de huguenots ceux qui proposoient une loi si utile, si nécessaire & si sainte. Leurs Majestés trompées répondirent aux deux cardinaux, qu'elles empêcheroient qu'on ne fit dans l'assemblée des propositions nouvelles & inutiles *. En conséquence le cardinal du Perron créature de la cour, crie dans la chambre du clergé, que le Tiers-Etat veut introduire une doctrine calvinienne, que d'une question controversée & problématique on en veut faire un point de foi, que l'insolente hérésie reprochera éternellement au clergé d'avoir condamné comme hérétique un dogme reçu communément à Rome & ailleurs.

Le 31 Décembre, du Perron alla en grande pompe à la chambre de la no-

* Ibid.

blesse. Son discours dura trois heures. Beaufremont qui la présidoit y répondit par des complimens. Mais huit gentils-hommes furent députés au clergé pour l'assurer que la noblesse se conformeroit entiérement à son avis.

Le 2 Janvier 1615, le cardinal harangua le Tiers-Etat, & distingua deux choses dans l'article proposé, la sureté de la personne des princes & l'indépendance de leur couronne. Quant à la première, il fulmina des anathêmes contre ceux qui attentent à la vie des rois. Mais il osa soutenir que la crainte des peines éternelles étant seule capable d'arrêter les scélérats, c'étoit à l'église seule & non aux magistrats à condamner le dogme pernicieux qui permet en certains cas de tuer les rois : comme si l'homicide n'étoit pas clairement défendu par la loi naturelle, comme si les magistrats n'avoient pas droit de veiller à la sureté publique, comme si le sujet qui ne croit pas à l'église ne pouvoit & ne devoit pas être réprimé, comme si des anathêmes peuvent arrêter des gens que les remords ne contiennent pas.

Sur le ſecond point, ſçavoir s'il eſt des cas où un prince peut être dépoſé, & ſes ſujets déliés du ſerment de fidélité, *toutes-les parties de l'égliſe catholique*, dit le cardinal, *depuis que les écoles y ont été inſtituées juſqu'à la venue de Calvin, tiennent l'affirmative, & que c'eſt à l'autorité de l'égliſe réſidante dans le pape ou dans le concile, à faire cette déclaration : Comme il ſe pratiqua à l'égard de Childeric dépoſé, non qu'il fut apoſtat ou hérétique, ſon affaire ne touchoit la religion que par accident*, MAIS PARCE QUE SON IMBECILLITE' METTOIT LA FRANCE EN DANGER DE PERDRE LA RELIGION CHRETIENNE. *On objectera vainement que les premiers fidèles obéiſſoient à des empereurs idolâtres. Ces empereurs n'avoient point fait homage à Jeſus-Chriſt. Mais nos rois lui ayant ſoumis leur ſceptre, ſe rendent indignes de la ſouveraineté en ſe révoltant contre lui, & en violant le ſerment qu'ils ont fait de le ſervir fidèlement.* Si le harangueur avoit été envoyé en miſſion à la Chine, apparemment il n'eut point découvert au maître du pays ce myſtère de la doctrine chrétienne.

Enfin, ajouta-t-il avec naïveté, *l'article du Tiers-Etat nous jette dans un schisme évident & inévitable. Car enfin comment pouvons-nous jurer que le pape & le reste du monde catholique embrassent une doctrine contraire à l'évangile, impie, détestable? C'est renoncer à la communion du siège apostolique, c'est dire que depuis long-tems le pape est hérétique & antechrist. Oui, si la loi du Tiers-Etat est raisonable, l'hérésie triomphe, nous avouons que l'église est devenue la synagogue de Satan, nous fournissons à nos ennemis des argumens invincibles contre nos dogmes les plus sacrés.*

Le jour même que ce séditieux discours fut prononcé, le parlement de Paris qui contre l'usage avoit eu la permission de rester assemblé durant la tenue des états, donna un arrêt qui renouvelloit simplement ses précédens arrêts d'obéissance & de fidélité. Ce n'étoit point, comme vous le dites, *se mêler de la législation*. C'étoit simplement ordonner une nouvelle publication des anciennes loix, dont on n'a jamais contesté au parlement d'être le dépositaire & le promulgateur.

La cour, dit l'hiſtorien de Louis XIII, voyoit avec plaiſir une diſpute, qui diviſoit les trois chambres & qui fourniſſoit un prétexte plauſible de congédier ou de ſéparer les Etats-Généraux. Les miniſtres redoutoient cette aſſemblée. Chacun des trois ordres avoit à faire des demandes qui déplaiſoient. Le clergé vouloit qu'on publiât le concile de Trente, la nobleſſe qu'on ſupprimât la Paulette, le Tiers-Etat qu'on diminuât les penſions & qu'on érigeât une chambre de juſtice contre les financiers. Marie de Médicis entretenoit & ſemoit les diviſions, de peur que les trois corps réunis n'examinaſſent ſon adminiſtration pendant la minorité, & ne lui demandaſſent compte du tréſor de vingt millions que Henri IV avoit laiſſé à la Baſtille.

Le 4 de Janvier & non le 6 comme vous le dites, le conſeil fut extraordinairement aſſemblé, pour aviſer aux moyens d'aſſoupir le différend du clergé avec le Tiers Etat & le parlement. Le prince de Condé chef du conſeil, fut d'avis que le roi défendit au clergé & au Tiers-Etat de diſputer plus long-

tems sur l'article & qu'il en évoquât le jugement à lui. Il est faux qu'il opina sévérement contre le cardinal du Perron. Tous les ministres se rangèrent à ce sentiment, qui donnoit gain de cause au cardinal & au clergé.

Il étoit bien étrange qu'après l'assassinat consécutif de deux rois, dans un tems où le sang de Henri IV fumoit encore, le Conseil traitât d'inutile une loi dont malheureusement la nécessité étoit si bien prouvée! Craignoit-il que l'autorité royale ne fut compromise, si ses droits étoient discutés? Croyoit-il qu'il fut dangereux de proposer à un peuple encore ligueur une loi fondamentale comme une loi nouvelle? ou bien regardoit-il comme désormais impossibles des détrônemens, des assassinats, qui étoient déja si souvent arrivés. Le siècle commençoit à s'épurer des fausses maximes: mais il en restoit encore assez pour avoir toujours à craindre. Car dans les monarchies les plus sages & les mieux policées, dans les âges les plus éclairés des lumières de la philosophie, il y a toujours quelques hommes qui ne sont ni de leur tems ni de leur pays.

Il est vraisemblable que les divers membres du Conseil, trop infatués de la vieille autorité du pape, mettoient du moins en problême, si la puissance civile n'étoit pas subordonnée au jugement de l'église. En effet la question devoit alors paroître fort douteuse à des esprits excessivement catholiques. Car il faut l'avouer, il fut un tems où le pape étoit le monarque universel de la chrétienté. Ce fut celui où tous les rois chrétiens le reconnoissoient pour arbitre, pour juge, dans leurs conventions entre eux, dans leurs traités avec leurs grands-vassaux, dans ceux qu'ils fesoient avec leurs peuples. Pour peu qu'on soit versé dans la diplomatique, on sçait que la plupart des transactions anciennes portent telle & telle promesse avec serment sur le corps sacré de Jesus-Christ, & avec pouvoir au pape de délier les sujets du serment de fidélité, si le serment est violé. Aussi le pape avoit-il établi une espèce nouvelle de systême féodal, par lequel la république chrétienne étoit soumise à un chef qui étoit Dieu, dont les grands vassaux étoient St. Pierre & St. Paul re-

préſentés par le pontife leur ſerviteur, & les arrière-vaſſaux tous les rois. Et voilà l'origine & le ſens du titre, humble en apparence & réellement orgueilleux, que prit le plus ambitieux des papes, *Servus ſervorum Dei*, *Serviteur des ſerviteurs de Dieu*. Quand Luther & Calvin parurent, ces idées de ſuzeraineté du ſaint ſiège ſur toutes les principautés d'Europe, ſubſiſtoient encore, & ne furent pas tout-à-fait détruites par eux. On voit dans l'hiſtoire les papes long-tems perſuadés que l'Angleterre leur appartient: ils la traitent comme une de leurs provinces rébelles: ils délient tous les Anglois du ſerment qu'ils ont fait à Elizabeth: ils envoyent contre elle des aſſaſſins, comme le ſultan envoye des muets à ſes pachas. En France ils déclarent la maiſon de Bourbon incapable de regner. En Navarre, le royaume eſt donné au premier occupant. Et dès que les rois de Dannemarc & de Suéde ont embraſſé la réformation, Rome ceſſe de les reconnoître pour rois. Henri III après avoir fait aſſaſſiner le duc & le cardinal de Guiſe, eſt aſſujetti aux cenſures eccléſiaſtiques, &

n'en peut être relevé qu'il n'ait comparu en personne à Rome aux piés du pape. Nul catholique du tems, ne se récrie contre cette citation qui nous paroît aujourd'hui si insolente. Henri III est assassiné à son tour : le pape en plein consistoire fait l'éloge du moine scélérat qui avoit si bien pénétré le sens des censures ecclésiastiques, dont le propre étoit d'armer le sujet pieux contre le prince déclaré impie. Après cela faut-il être tant surpris que vingt-cinq ans après, une partie de ces opinions ayant résisté aux déclamations des réformateurs, le Conseil crut devoir des ménagemens à l'idole encore adorée, & à la délicatesse de conscience de ses superstitieux adorateurs? Hé! l'année précédente, Paul V avoit été représenté avec cette inscription, *Paul V, vice-Dieu.*

Cependant le clergé inébranlable dans son opinion de la puissance du pape sur le temporel des rois, dressa un article contre ceux qui soutiennent qu'il est quelquefois permis de tuer les rois, & le termina par le décret du concile de Constance qui condamne cette doctrine, & dont l'autorité n'est

pas trop bien établie à Rome. Paul V consentit volontiers que l'assassinat fut défendu, pourvu que le détrônement lui fut permis. Mais Paris demandoit si la conservation de la puissance souveraine du roi, n'étoit pas presque aussi chère à tous les bons François que la sureté de sa personne, si l'on devenoit hérétique en soutenant la royauté, & s'il n'étoit pas odieux que les calvinistes fussent si zèlés & le clergé si prévaricateur.

Le 6 de Janvier, le Conseil donna un arrêt par lequel le roi *pour bonnes & grandes considérations* évoquoit le différend à sa propre personne. Le clergé en fut mécontent. Il ne pouvoit souffrir que le roi prit connoissance de l'affaire : c'étoit empiéter sur les droits de l'église. Il résolut de surseoir toutes les affaires des Etats, jusqu'à ce qu'on lui eut fait justice sur ce grief. Cinq évêques furent députés pour se plaindre au Conseil de son attentat contre l'autorité du pape.

Le conseil suprême de Louis XIII n'eut, dites-vous, *d'autre part dans cette affaire importante.* Que vous êtes mal instruit! Vous ne sçavez donc pas qu'il y

eut de troisièmes remontrances du clergé au Conseil, que l'article du Tiers-Etat ayant été imprimé sous le titre de *Loi fondamentale*, le Conseil fit mettre en prison l'imprimeur à la sollicitation du clergé, & que le 14 de Janvier on convint que le roi n'évoqueroit pas seulement à lui l'affaire de l'article, mais qu'il le retireroit du cayer général du Tiers-Etat. Vous ne sçavez donc pas que le 15. du même mois la reine demanda au Tiers-Etat son article, que l'on mit au-dessus de la copie portée au roi, *Extrait des regîtres de la chambre du Tiers-Etat*, & que le 19 Marie de Médicis ordonna de la part du roi que l'article fut entiérement ôté du cayer, que les députés du Tiers s'écrièrent que cet ordre surpris à la jeunesse du roi partoit des disciples de ceux qui avoient séduit Clément, Barrière, Châtel, Ravaillac, que le Tiers-Etat obéit après trois jours de débats, mais que cent ou six-vingt députés eurent le courage de faire leur protestation dans les formes.

Enchanté de sa victoire, le pape fit expédier à chacune des deux chambres

un bref de remercîment, qui fut reçu avec des transports de joye, & qui seroit aujourd'hui rejetté comme une flétrissure. Le clergé y répondit en disant qu'il n'avoit fait que son devoir, & qu'il prioit Sa Sainteté de le protéger toujours, *afin de pouvoir résister encore plus courageusement aux vaines entreprises des ennemis de la foi.* Il ne prévoyoit pas que ses successeurs seroient en 1682 du nombre de ces *ennemis de la foi*, qui enseignent qu'en aucun cas le pape ne peut disposer des couronnes. Il ne prévoyoit pas qu'en 1682 la harangue du cardinal du Perron travaillée avec tant de soin, prononcée avec tant d'audace, reçue avec tant d'applaudissemens par une noblesse ignorante & bigote, mise avec tant de distinction dans les archives, en seroit honteusement ôtée par un décret exprès de l'assemblée du clergé. Il est vrai que l'église Gallicane parut alors faire un schisme avec Rome, & que le saint siège ne jugea point que ceux qui avoient dressé les 4 fameux articles fussent dignes de l'épiscopat, à moins qu'ils ne fissent une retractation solemnelle de leur prétendue erreur.

C'eſt ce que vous auriez dû remarquer. Vous avez beau dire que ces faits étoient étrangers à votre ſujet. Si vous euſſiez lu les procès-verbaux de l'aſſemblée de 1682, vous auriez vu la liaiſon, que cette affaire avoit avec une des plus importantes que Louis XIV ait ſuſcitées à la cour de Rome.

Un auteur, dites-vous, *en doit ſçavoir plus que ſon livre, & un critique plus que ſon auteur.* Vous voyez que ſur ce fait j'en ſçai plus que votre livre : & vous n'ignorez pas que votre livre en ſçait plus que vous. Vous copiez ſans ſoin, vous abrégez ſans exactitude, vous tronquez tout ce que vous liſez dans de bons ou de miſérables écrivains : vous y ajoutez quelques mauvaiſes plaiſanteries, de froides réflexions, des naïvetés. Et vous croyez avoir écrit l'hiſtoire.

LETTRE XVIII.

11 *Novembre.*

JE vous ai dit que l'électeur Palatin n'étoit point à Manheim, quand M. de

Turenne ſaccageoit Heidelberg & ſon pays. Je vous ai dit que le chevalier de Lorraine étoit à Rome & non à Paris, quand Madame de Coatquen révéla le ſecret de l'état qu'elle avoit arraché à M. de Turenne. Je vous l'ai dit d'après les Mémoires du tems. Actuellement je ne les ai pas ſous la main. Mais reliſez-les. Pour moi je crois que ces bagatelles n'en valent pas la peine. Je reviens à vos leçons.

Apprenez que c'eſt le comble de l'impertinence de dire, que toutes les guerres d'aujourd'hui ſont des guerres de commerce.

Et la preuve?

La voici : *Les guerres de la ſucceſſion d'Eſpagne étoient d'un ordre un peu ſupérieur.*

Eh! l'on ne vous parloit que des *guerres d'aujourd'hui!* Il eſt ſingulier que vous traitiez avec mépris les guerres dont l'argent eſt l'objet. Pour moi, duſſiez-vous répéter votre inſulte, je répéterai que les guerres de commerce ſemblent être les ſeules pardonnables aux princes, les ſeules ſupportables aux peuples.

P. 46. *Apprenez, ſi vous pouvez; quel eſt l'excès ridicule d'un jeune ignorant, qui dit d'un ton de maître : le maréchal de Villars ne prédit pas la perte de la bataille d'Hochſtedt, il dit ſeulement les raiſons qui la firent perdre.*

Je ne ſuis point l'auteur de la remarque que vous relevez ſi violemment : elle eſt dans le ſecond ou troiſième volume. Vos injures ne me piquent point : la plupart s'adreſſent à mon continuateur : & elles ne me piqueroient pas, quand même elles s'adreſſeroient à moi.

P. 48. *Apprenez que c'eſt dans les Mémoires du marquis de Dangeau que j'ai lu ces paroles :* „ On ſe déchaîne „ contre Villeroi, parce qu'il eſt mon „ favori.

Vous voilà donc réconcilié avec ces Mémoires du marquis de Dangeau, que vous avez ſi fortement décriés. Faux quand ils vous contrediſent, ils ſont vrais quand ils vous plaiſent. Je ne déſeſpère pas de vous voir penſer comme M. de Foncemagne ſur le teſtament du cardinal de Richelieu, comme M. de l'Ecluſe ſur les Mémoires de Sully, & comme tout le monde ſur l'authenticité de

de livres plus importans. Quant au journal de M. de Dangeau, il eſt très-bon. Où avez-vous pris que c'étoit l'ouvrage de ſes laquais ou d'un vieux valet de chambre, qui écrivoit le ſoir toutes les impertinences & tous les menſonges qu'il avoit ouïs dans la journée ? L'exemplaire original écrit de la main de ce ſeigneur, fut revu par Madame de Maintenon, qui le goûtoit fort dans ſa retraite de St. Cyr & qui de ſa main en corrigea quelques mépriſes.

Apprenez que je ſuis gentilhomme ordinaire du roi.

Et vous, mon brave ex-gentilhomme, apprenez que Molière n'a rien mis de ſi plaiſant dans la bouche de M. de Pourceaugnac.

Apprenez que je regarde avec indifférence tous les titres.

Courage, Voltaire ! devenez enfin décidément philoſophe & indépendant ; car juſqu'ici ſoit dans votre conduite ſoit dans vos écrits, vous n'avez fait que des complimens à la liberté.

P. 51. Vous dites d'aſſez bonnes choſes ſur les portraits, mais avec trop de longueur & pas aſſez de ſuite. Vous

justifiez mal celui de Turenne, encore plus mal votre silence sur Descartes, qu'il falloit peindre parce qu'il fesoit époque, & horriblement mal ces coups de pinceau que vous reprochez à M. l'abbé Raynal sous le nom de Maimbourg, avec autant d'intrépidité que si vous ne vous les permettiez pas à chaque page. Trop peu maître de votre entousiasme pour réussir en portraits historiques, défiez-vous même de votre sang-froid. Le sang-froid de Voltaire est pire que l'yvresse d'un autre.

Vous critiquez mon portrait de Madame de Montespan. Vous avez raison.

P. 56. *La Beaumelle insulte le roi de Prusse.*

Moi, qui l'avois si fort loué dans *Mes Pensées*, qu'à Potzdam vous m'en fîtes des reproches amers! moi qui lui consacrai les premiers essais de ma Muse, qui l'étudiai au sortir de l'enfance, qui l'admirerois tous les jours davantage, si l'admiration n'avoit un terme! moi qui en écrivant le *Qu'en dira-t-on*, n'avois pensé qu'à lui, parlé que de lui, qui n'avois vanté que lui, & qui avois osé lui donner ces éloges exclu-

ſifs qui vous fâchoient & dont vous lui dérobiez la connoiſſance !

P. 56. *La Beaumelle inſulte le roi de France.*

Si cela eſt, j'ai commis le plus grand crime. Si cela n'eſt pas, vous avez imprimé la plus grande calomnie : & cela n'eſt pas. Quoi ? vous avez le front d'accuſer de lèze-majeſté un de vos concitoyens : & vous comptez aſſez ſur le mépris que vous inſpirez à toute la terre, pour vous flatter qu'on ne vous pourſuivra point comme un calomniateur ?

P. 58. *Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand Prince empoiſonna la famille royale ?*

Je n'ai fait que le premier volume : & ce blaſphême eſt dans le ſecond. Au moment que je fus arrêté, j'étois occupé à détruire ces bruits que vous renouvellez dans votre *Siecle*, où ils ſeroient mal réfutés, s'ils avoient beſoin de l'être.

P. 62. *La Beaumelle en faiſant de mauvais livres a trouvé le ſecret d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains & cent familles.*

Quel procédé, de m'aller chercher par-tout des ennemis ! & quels ennemis ! Ecoutez, Voltaire, je ne veux point vous dire d'injures : mais quand on vous voit répondre des injures à des raisons, verser le poison sur les blessures que vous avez faites, ériger en crimes d'état des querelles de grammaire, sçavez-vous ce qu'on dit ? Eh bien ! il est bon que vous le sçachiez : & peut-être est-il tems que vous en profitiez.

Il lui sied bien, dit-on, de faire de pareils reproches, à lui dont la plume insolente n'a respecté ni les morts ni les vivans, ni ennemis ni bienfaiteurs, ni les citoyens ni les nations, ni les trônes ni les autels ! à lui à qui sur la terre il ne reste nul azyle, à qui l'on a prédit qu'il finiroit par se faire musulman, & qui ne peut plus étonner l'univers qu'en se fesant honnête-homme & chrétien ! à lui qui comme un insecte mal-fesant s'attache à toute réputation brillante, & l'analise après l'avoir rongée ! à lui qui tout à la fois petit dans ses jugemens & hardi dans ses projets, se passionne d'admiration

pour tout ce qu'il ne peut faire, & veut abattre tout ce qu'il juge admirable !

Pourquoi vous acharnez-vous à tous les ſuccès de l'eſprit ? Voudriez-vous que toute la gloire, tous les talens, ſe raſſemblaſſent en vous & s'anéantiſſent dans les autres ? C'eſt ſans doute dans cette vue, que vous envahiſſez tous les genres : vous aſpirez à être l'homme unique : vous voudriez être lû ſeul : & votre amour-propre ſe repaît peut-être de l'eſpérance de faire oublier tous les grands hommes que vous avez décriés. On ſeroit moins jaloux du mérite littéraire, ſi l'on ſçavoit l'aprécier. Naître avec de l'eſprit, c'eſt naître avec de beaux yeux. Mais ſi ces beaux yeux avoient le regard du Baſilic ?

LETTRE XIX.

13 Novembre.

VOUS ne me laiſſez pas reſpirer. A peine ai-je repouſſé une inſulte, que j'en trouve une autre à repouſſer. *La*

Beaumelle, dites-vous page 63, *me reproche en vingt endroits juqu'à ma fortune, comme ſi elle étoit faite aux dépens de la Beaumelle.*

Comme vous vous jouëz de la crédulité du public ! Je vous défie de citer un ſeul de ces endroits. Je vous ai toujours permis d'être auſſi riche que M. de Montmartel ou M. His. S'il étoit poſſible que je vous enviaſſe quelque choſe, ce ne ſeroit pas plus votre richeſſe que votre *Siècle* : on dit trop de mal de l'une, & il y en a trop à dire de l'autre. Se moquer de votre *Siècle*, c'eſt ſi vous voulez une indiſcrétion : vous reprocher votre fortune, ſeroit une lâcheté. J'ai fait le premier, & ſuis incapable de l'autre.

Du reſte, j'approuve fort ce que vous dites du droit qu'a tout auteur de vivre de ſon travail, comme un ſeigneur du revenu de ſa terre, un banquier de ſon change, un évêque de l'autel. On peut écrire pour vivre : *ingenî largitor venter* : mais il ne faut point que l'écrit ſe reſſente du beſoin. La pauvreté audacieuſe fit d'Horace un poëte : mais par-tout il paroît inſpiré par la gloire.

On peut vendre ſes ouvrages : Cicéron vendoit ſes plaidoyers : vous avez très-bien vendu ma *Ligarienne*, écrit-il à Atticus *. Le pape aujourdui régnant vendoit dans ſa jeuneſſe ſes livres de Théologie aux libraires de Veniſe. Les gens de lettres ont là-deſſus des délicateſſes ridicules : après avoir fait commerce de leur eſprit, ils obtiennent une penſion & rougiſſent du commerce. Un miniſtre étranger avoit à ſa table un philoſophe Genèvois qui vivoit de ſon eſprit, comme tant de gens de la cour vivent de leurs baſſeſſes. Ce miniſtre parlant d'un de nos plus beaux génies dit, *il écrit pour vivre : & n'eſt-ce pas pour donner un bon diner à ſes pareils, que Votre Excellence chiffre & déchiffre*, répondit bruſquement le citoyen de Genève ?

Pour vous, vous vous parez d'un déſintéreſſement que vous n'avez pas. Vous oſez dire, qu'après avoir fait à Berlin la première édition de votre *Siècle*, vous la cedâtes à Conrad Walther de Dreſde au prix coutant. Walther m'a dit le contraire en 1752. Vous ſou-

* Ligarianam præclarè vendidiſti. 13. 12.

tenez que vous n'avez jamais vendu le moindre manuſcrit à des libraires de Hollande & d'Allemagne. Cependant Ledet d'Amſterdam prétend que vous lui vendites le droit d'imprimer vos œuvres, & Vanduren de la Haye la copie de l'*Antimachiavel.* Ils ſont croyables, & vous ne l'êtes pas. Vous ne l'êtes pas depuis votre avanture avec le ſieur Jorre de Rouen : vous ne l'êtes pas depuis votre procès avec le Juif Herſchel : vous ne l'êtes pas depuis que le roi de Pruſſe vous a convaincu de menſonge ſur l'*Acakia* : vous ne l'êtes pas depuis que tous les libraires de l'Europe pouſſent les hauts cris contre vous : vous ne l'êtes pas depuis cette édition de votre Henriade que vous fites à Londres.

Pour affoiblir la dépoſition de la nuée de témoins qui s'élevent contre vous, vous prenez imprudemment le parti d'affirmer que vous n'avez jamais rien eu à démêler avec eux. Mais quelle créance puis-je avoir en vous, moi qui d'un côté lis dans votre *Supplément* que vous n'allâtes en Hollande qu'en 1714, & qui de l'autre ai ſous les yeux un recueil de vos lettres à Mademoiſelle du

Noyer (aujourdui Madame de Vinterfeld) écrites à la Haye & dattées des mois de novembre & decembre 1713? Vous écrivez l'hiſtoire des rois : & vous ne ſçavez pas ou vous défigurez la vôtre.

C'eſt un ſpectacle, ajoutez-vous, *qui peut ſervir à la connoiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, & s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'en être jaloux. Ils le croyent d'une nature ſupérieure à leur être.*

Cela n'eſt plus aujourd'hui. Nous n'avons plus de Montmor, de Colletet, ni de Durier : ou ſi nous en avons, ils ont pris une autre allure. Mais vos chimères me fourniſſent des réalités. Le commerce du monde pouvoit être utile aux gens de lettres, & n'a fait que les avilir. On y a cherché le plaiſir & le délaſſement : & l'on y a trouvé le frivole & la diſtraction. On y a cherché la conſidération : & l'on y a rencontré la richeſſe qui calcule tout, & la grandeur qui dédaigne tout. Auſſi tel hom-

me qui dans un autre ſiècle eut eu la réputation la plus pure, le reſpect le plus conſtant, fait dans ce monde un perſonnage équivoque & flotte entre l'eſtime & le mépris. L'homme de lettres citoyen réſiſte ſeul au torrent de l'humiliation générale. Et à la honte des lettres, il eſt tiré par le public de la claſſe des gens de lettres. Mais la conſidération qu'il arrache, n'eſt pas proportionnée à l'admiration qu'il obtient. La fureur du bel-eſprit a tout gâté : & l'eſtime perſonnelle due aux hommes faits pour éclairer les autres, ne renaîtra que lorſque ces hommes ſentiront à force de dégoûts, que l'eſprit eſt fait pour vivre avec l'eſprit, & qu'il vaut mieux ſe répandre dans ſon cabinet que ſe contraindre dans une antichambre, faire ſa fortune ſoi-même que l'attendre des autres, la devoir à ſon induſtrie qu'à des penſions contre leſquelles on a déclamé.

Vous revenez enfin au fait qui nous a brouillés. Mais vous l'expoſez avec votre infidélité ordinaire. P. 66, *La Beaumelle dit au public dans les* PENSE'ES *qu'il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire*

(Hé ! Voltaire en doute-t-il ?) *& qu'il n'y en eut jamais de si bien récompensé.* Cela étoit vrai en 1751.

Vous copiez le reste de ce passage, & le mutilez suivant votre coutume. Il devient presque offensant avec vos changemens. Pourquoi retrancher ces mots, *le gout ne met jamais de bornes à ses récompenses ?* Je suis fâché que ce passage vainement étayé de mes explications, vous ait offert un prétexte de me nuire. Ne vous prévalez pas de cet aveu : je ne le fais qu'au moment où il ne peut être attribué à la crainte, être ravi à la générosité : comptez que vos malheurs vous épargnent bien des traits.

Après en avoir parlé en homme amérement piqué de la disgrace, vous dites p. 69. *J'ai cru que le véritable honneur d'un homme de lettres étoit de renoncer aux pensions, aux cordons. Les La Beaumelle me diront que le roi de Prusse me les a rendus avec une bonté qui les fâche.*

Si tous les La Beaumelle ressemblent à celui qui vous écrit, ils vous diront qu'ils sont fâchés pour l'amour des lettres, que celui qui pouvoit en être la

gloire en ſoit devenu l'opprobre, & que vos fautes multipliées ayent forcé ce Prince à vous dépouiller enfin * par juſtice de ces honneurs qu'il vous avoit tant de fois rendus par pitié. Ils vous diront encore que le véritable honneur de l'homme de lettres eſt de mépriſer les honneurs, d'accorder l'hommage de convention à ceux qui en ſont décorés, & de fuir ceux qui les adorent. La gloire d'un poëte n'eſt pas de porter une clé d'or, d'étaler ſans ceſſe un titre qu'on ne refuſe pas au plus mince gentilhomme de l'Empire, de ſe faire appeller *Monſeigneur* par ſon laquais comme vous le feſiez à Potzdam, mais de faire une Electre auſſi bien conduite, auſſi intéreſſante que celle de Crébillon. Les philoſophes qui ont recherché les rois, ont méconnu leur propre grandeur. C'eſt aux rois à rechercher les philoſophes, parce que c'eſt au beſoin à rechercher ce qui peut le ſatisfaire. Voilà comme penſoient ces ſages que vous citez : ils permettoient quelquefois à des empereurs le titre d'ami.

* *A Francfort ; en priſon ; par ſon miniſtre : en juillet 1753.*

Mais vous, vous avez pendant quinze ans mendié une place honorable auprès du roi de Prusse. Vous avez beau dire que vous cédâtes à ses bontés prévenantes : on sçait qu'il céda à vos importunités réiterées. Le fait est notoire. Dans tout ce que vous avez imprimé de votre correspondance avec ce prince, on voit à chaque ligne le desir immoderé que vous aviez d'être son courtisan, son pensionaire & son sujet, sans compter l'opinion publique qui disoit que vous apartiendriez toujours au plus offrant.

Mais au lieu de *repousser avec le respect* la familiarité dont ce roi vous honoroit, au lieu de ne vous y livrer qu'autant que l'exigeoit le bien des hommes & des lettres, vous abusiez tous les jours de son indulgence : vous vendiez à la comtesse Poninska votre prétendu crédit : vous fesiez imprimer dans son palais un libelle contre le président de son académie, vous lui écriviez les vers les plus indécens pour vous plaindre de ceux qu'il avoit adressés à un de vos élèves : vous surpreniez sa justice, en lui arrachant des ordres contre le Juif qui prétendoit avoir été volé

par vous : vous disiez à celui qui vous aportoit ses écrits pour les retoucher, que *vous n'étiez pas fait pour blanchir du linge si sale* : vous l'excediez de tant de demandes sur un emprunt d'argent, qu'il dit un jour à d'Arnaud, *ce....... me prend-il pour son banquier* ?

Vous dites aujourdui que le *roi de Prusse ne trouvera personne qui soit plus attaché que vous à sa gloire*. Et qui l'est moins que vous ? L'étiez-vous quand vous disiez à Mr. le président de Montesquieu, *le diable m'emporte, si j'ai fait plus de soixante pages de l'Anti-Machiavel* ? L'étiez-vous, quand à propos des *Lettres des républiques d'Italie au public* vous fesiez l'épigramme qui finit ainsi,

> *Cesse donc d'écrire au public,*
> *Ou bien crains qu'il ne te réponde.*

L'étiez-vous, quand vous vous moquiez à Potzdam en termes si énergiques, de l'envoi qu'il vous fesoit de quelques mêlons après quelques jours de froideurs ? L'étiez-vous, quand dans la gazette d'Utrecht vous lui donniez des leçons si impertinentes sur son de-

voir de roi, au lieu de desavouer purement & simplement l'*Acakia*? L'étiez-vous, quand durant & après votre emprisonnement à Francfort vous remplissiez l'Europe de lettres, où vous compariez le Salomon du nord au barbare Vitikind, & où vous accusiez d'ingratitude votre bienfaiteur? L'étiez-vous, quand vous lui fesiez intenter un procès par-devant le tribunal de l'Empire, pour avoir raison des mauvais traitemens que son ministre appellé par vous *scélerat à brevet*, avoit faits à votre nièce Denys, *à la veuve*, disiez-vous, *d'un officier du roi de France mon maître*? L'êtes-vous à Colmar, où vous montrez à tout venant de vieilles lettres de ce prince que vous altérez & que vous donnez pour nouvelles, dans lesquelles il vous témoigne une estime qu'il n'a plus, des regrets de vous avoir perdu qu'il n'aura jamais, & un desir de vous ravoir incompatible avec les procedés qu'il a eu vis-à-vis de vous comme auteur & comme roi?

LETTRE XX.

15 *Novembre.*

QUE de vérités dures je vous ai dites ! que j'ai à vous en dire encore ! Mais aussi pourquoi vous êtes-vous acharné à éteindre en moi tout sentiment de pitié pour vous ? Si votre caractère est d'être audacieux, mon devoir est de vous réprimer. Oui, quelque ton que vous preniez avec moi, je me souleverai toujours contre la tyrannie que vous voulez usurper. Que quatre ou cinq de nos beaux-esprits se parent d'un philosophisme dont ils n'ont que le masque : Qu'après avoir traité le public en Quackres, ils se courbent en esclaves devant vous : Que l'un haïsse les hommes & vous encense comme un Dieu, vous qui êtes si propre à les faire haïr : que l'autre médise de vous dans toutes ses conversations, & vous vante dans tous ses livres avec une fadeur dont il est le premier à rougir : qu'un autre toujours incertain de l'opinion du public sur ses talens, quoiqu'il affecte de la dédaigner, vous prodigue des louanges

mercénaires, pour étayer ſa réputation de quelques-unes de celles que vous ne refuſez pas au plus mince écrivain, qui les mendie en vous en donnant. Pour moi, incorruptible & *franc de collier*, j'éleverai ſans ceſſe ma foible voix contre le deſpote littéraire qui voudroit nous écraſer tous. A vos excès paſſés & préſens ajoutez des excès nouveaux: *non feram, non patiar, non ſinam.*

Après avoir eſſayé par divers propos de fléchir le prince qui vous a puni, vous dites du ton d'un orgueilleux qui s'humilie, *il eſt très-aiſé que le roi de Pruſſe trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus inſtruit.*

Puérile ironie. Ce grand homme qui récompenſe les arts avec tant de magnificence & qui les cultive avec tant de gloire, trouvera difficilement un poëte auſſi bon que vous l'avez été. Mais pourquoi n'en trouveroit-il pas un meilleur que vous ne l'êtes aujourdui? Car ſi votre veine eſt encore féconde, elle ne l'eſt plus qu'en mauvais vers. Depuis lontems il s'en eſt aperçu & vous a publiquement comparé *au ſoleil couchant* *.

* *Vers du Roi de Pruſſe à Mr. d'Arnaud.*

Avant lui Mr. l'abbé comte de Bernis, le poëte des Graces ingenues & de l'auguste Vérité, avoit dit dans une de ses épitres:

Réponds-moi, célèbre Voltaire,
Qu'est devenu ce coloris,
Ce nombre, ce beau caractère
Qui marquoit tes premiers écrits,
Quand ta plume vive & légère
Peignoit la joye enfant des ris,
Le vin saillant dans la fougère,
Les regards malins de Cypris
Et tous les secrets de Cythère?
Alors de l'héroïque épris,
Tu célébrois la violence
Des seize tirans de Paris,
Et la généreuse clémence
Du plus vaillant de nos Henris,
Alors la sublime éloquence
Te pénétroit de ses chaleurs:
Les graces & la véhémence
Se marioient dans tes couleurs:
Et par une heureuse inconstance,
De ton esprit en abondance
Sortoient des foudres & des fleurs.
Mais cette chaleur éclairée
Qui donnoit une ame à tes vers,
Semble enfin s'être évaporée
Comme un nuage dans les airs.

Vous n'êtes plus. Mais quoique vous ſoyez épuiſé, la nature ne l'eſt point. Il peut y avoir aujourdui dans l'obſcurité un talent poëtique qui n'attend qu'un Mécène pour en ſortir & un ſujet pour ſe développer.

Mais quand il n'y en auroit pas, c'eſt un ſi petit mérite d'être un grand poëte François ! Non ſeulement nous n'avons point de poëſie, mais nous ne pouvons en avoir. Notre langue eſt trop méthodique, trop pauvre, trop froide, pour ſe prêter à l'enthouſiaſme. Qu'eſt-ce qu'une poëſie ſans images, & une verſification ſans harmonie? Nous avons des beautés nationales : nous n'en avons point qui appartiennent à tous les tems & à tous les lieux. Aujourdui on ne lit preſque plus de vers. Et s'il en faut croire Mr. de Fontenelle, qui a été ſi long-tems témoin des progrès de la raiſon humaine, dans cent ans on n'en fera plus. La rime qui charmoit les oreilles de nos peres, fatigue les nôtres. Nous commençons à ſentir combien il eſt inutile de cultiver un art auquel la méchanique de notre verſification & la timidité de notre langue ra-

vissent ce caractère musical & pittoresque qui lui est essentiel. Dans quel de nos poëtes trouve-t-on l'*os magna sonaturum*, & le *ut pictura poesis*, qu'exige Horace ? Les étrangers qui lisent avec délices Virgile, Homère, ne lisent qu'avec dégout vos meilleurs vers. Corneille & Racine leur plaisent, non comme poëtes ou versificateurs, mais comme esprits supérieurs dans l'art d'exciter les passions par la seule force de la vérité. Ils leur plairoient davantage, s'ils étoient dépouillés de ce retour des mêmes sons, dont le vice dérobé un instant à l'attention par la beauté des sentimens, des pensées, des situations, reparoit bientot, toujours accompagné de l'ennui.

Ainsi le roi de Prusse n'a pas beaucoup perdu en perdant le poëte Voltaire. Et le choix qu'il vient de faire de quelques gens de lettres pour vous remplacer, prouve évidemment qu'il ne croit pas votre talent fort nécessaire à la sorte de gloire littéraire qu'il ambitionne.

Il est aisé que le roi de Prusse trouve un académicien plus utile, un écrivain plus instruit. Oui sans doute, cela *lui*

eſt aiſé. Il vous ſied bien de parler ainſi, tandis que les Monteſquieu, les Diderot, les Condillac vivent encore ! Il eſt peu d'écrivains auſſi élegans que vous : il en eſt peu de moins *inſtruits*. Dans quelle ſcience excellez-vous ? vous ne ſçavez ni celle des tems ni celle du calcul ni celle de la nature. Ceſſez de vous flatter : apprenez à vous connoître : qui peut autoriſer le ridicule défi que vous faites à ce roi ?

Votre Henriade ? Quand elle ſeroit auſſi belle que vous le dites, quand elle ne ſeroit pas ſemée de vers étiques, quand la diſcorde n'en ſeroit pas l'éternelle courrière, quand le ſentiment n'y ſeroit pas étouffé par les deſcriptions, quand Renneville * n'auroit pas fait les frais du ſeptième Chant, quand le Héros ne finiroit pas par une lâcheté, la Henriade ne ſeroit jamais que le ſeptième des poëmes épiques. On lui pré-

* *Voyez à la Bibliothèque de la Baſtille quelques feuillets d'un Livre, intitulé :* Déguiſemens des Auteurs : *Vous trouverez entre les lignes dudit Livre deux mille deux cens Vers, intitulés* Viſion ou caprice, *faits par Conſtantin de Renneville, & dans ces 2200 Vers le fond du ſonge d'Henri IV, qui eſt dans le 7e chant de la Henriade.*

féreroit toujours l'Iliade, l'Odiſſée; l'Eneïde, le Paradis perdu, la Jeruſalem délivrée, & le Telemaque, qui en dépit de vous eſt un poëme, par la même raiſon qu'une comédie en vers n'en eſt point un. Je vous fais grace de la Luſiade & de la Pharſale. Mais qui vous croit ſupérieur à Lucain, ne l'a pas lû.

Eſt-ce votre Hiſtoire de Charles XII? Rapidement & très-agréablement écrite; remplie d'erreurs, & mépriſée des Ruſſes, des Suédois, des Danois, des Allemands, des Peuples qui ſont le plus en état d'en juger, & ſur-tout des témoins oculaires.

Vos Lettres philoſophiques? Ouvrage vuide d'eſprit philoſophique, plein de penſées hazardées, de faux raiſonnemens, de hardieſſes impies. Nous connoiſſons trop les Anglois pour le lire encore.

Votre critique de Paſcal? Je vous renvoye à la réponſe de M. Boulier.

Votre Temple du Goût? L'envie le bâtit: & le goût même le renverſa.

Vos comédies? Vos amis ont ſoin de dire que ce n'eſt pas votre genre. Et

Nanine, Adine, l'Enfant prodigue, l'Indiſcrẹt, l'avoient dit avant eux.

Vos pièces fugitives? La plupart très-jolies, mais d'une monotonie fatigante. Par-tout le même tour & preſque les mêmes penſées. Il ne faut pas les lire de ſuite, parce qu'elles paroiſſent avoir été faites de ſuite.

Votre Neuton mis à la portée de tout le monde? pendant que Neuton n'a jamais été à la vôtre.

Vos tragédies? Vous en avez de très-brillantes. Mais Crébillon?

Vos opéra? Vous voudriez bien qu'on les eut oubliés.

Votre Hiſtoire univerſelle? Vous la déſavouez ſérieuſement, en dépit de la vérité & de Neaulme *.

Votre Siècle de Louis XIV? Il eſt ſi aiſé d'en faire un meilleur!

Votre eſprit? beaucoup de légéreté:

* *Voyez la déclaration du Libraire Neaulme en réponſe au déſaveu du Sieur de Voltaire. Neaulme vous ſoutient, que votre Lettre au Profeſſeur en hiſtoire ne contient pas de vérités, que cette* hiſtoire univerſelle *eſt à vous avec toutes ſes fautes, & que pour quelques pages du* Siécle *de Louis XIV. vous lui demandâtes* 400 *liv. Cette déclaration eſt imprimée dans la Gazette d'Utrecht.*

point de justesse : quelque étendue en superficie : nulle profondeur : le voilà.

Votre génie ? Vous supposez donc que vous en avez un à vous ! Qu'est-ce qu'un génie qui commença par copier & contredire les autres, & qui finit par se copier & se contredire lui-même ?

L'estime que vous avez pour vous prouve contre vous. Le grand homme est toujours au-dessus de son ouvrage : vous êtes toujours au-dessous du vôtre. Le grand homme se dédaigne : vous vous admirez, & avec tant de confiance & peut-être de bonne-foi, que vous avez entraîné cette foule de demi-connoisseurs qu'il est si aisé de surprendre, & qu'on croit si dangereux de contredire.

Il en est de la république des lettres comme de l'Eglise. Tous croyent ; peu examinent : on a la foi, on n'a pas la persuasion. Dans les lettres, tout le monde applaudit ou siffle par imitation, peu de gens pèsent. L'éblouissement est commun, le gout très-rare. Mais enfin ce gout se fait jour : il se fait jour après la mort de l'auteur, qui pendant sa vie nourrissoit l'admiration par de nou-

veaux

veaux ouvrages, ou l'amuſoit par des ouvrages plus foibles qui feſoient recourir aux premiers. Vous n'entendez point la voix de la flatterie, depuis que vous êtes à Colmar, ni peut-être celle de l'amour-propre depuis que vous me liſez : je n'ai donc pu mieux choiſir le moment de vous ramener au vrai. Si vous en êtes piqué, votre colère eſt celle d'un homme qui s'irrite contre une glace, parce qu'elle le repréſente au naturel.

Il faut pourtant vous conſoler. Votre abſence vous a fait de nouveaux partiſans : & de jeunes recrues qui ſortent des collèges, groſſiſſent annuellement le nombre de vos admirateurs. Ils ſoutiendront que la France n'a pas encore produit un homme de votre force : Ils ſe récrieront contre cette partie de ma lettre, comme contre une héréſie injurieuſe à la nation. Ils me traiteront, comme on a traité le dangereux adverſaire de la muſique Françoiſe, qui pour avoir dit ſon avis avec un peu de liberté a eſſuyé trente libelles. Vos enthouſiaſtes diront que je heurte le jugement de mon ſiècle. J'en appelle donc à la poſtérité.

Transſportons-nous dans le XIXe ſiècle, & prêtons l'oreille : „ Cet homme „ avoit tout ce qu'il faut pour la réputation la plus étendue (l'eſprit de „ tout le monde, & de cet eſprit plus „ que perſonne) mais il n'avoit point ce „ qui la rend durable, le génie. Il a beau„ coup plu & plait moins aujourdui, „ parce qu'il eſt plein de beautés po„ pulaires. Tout ce qu'il voit, il le ſaiſit „ & ſe le rend propre : mais s'il a la „ rapidité de l'aigle, il n'en a pas le „ coup d'œil. Cette abondance d'ima„ ges pour peindre le même objet, cette „ variété de tours, ce luxe d'élocution, „ ne ſont que des efforts propres à maſ„ quer la pâleur des penſées & la ſé„ chereſſe du fonds. Il ne choiſit pas „ toujours l'expreſſion la plus propre, „ & manque rarement la plus brillante. „ Il a l'art de raprocher les extrêmes, „ & de ſurprendre en les feſant con„ traſter avec force, harmonie, brié„ veté. Mais ſon imagination ne vit que „ de celle d'autrui. Le vernis lui appar„ tient toujours, l'image jamais. Il nui„ ſit à ſes talens en ſe répandant ſur tous „ les genres. Il y chercha la fécondité

„ & la vérité, qui ne ſe trouvent que
„ dans la force & dans la juſteſſe d'eſ-
„ prit. Il ſentit que ces qualités lui man-
„ quoient : delà, ces flots de bile con-
„ tre tous ceux à qui elles ne man-
„ quoient pas. Il étonna par un air d'in-
„ dépendance & de nouveauté un peu-
„ ple qui commençoit enfin à ſe laſſer
„ de la monotonie & de l'eſclavage de
„ ſes idées : & ce peuple prit pour gé-
„ nie ce qui étoit tantôt plagiat chez les
„ Anglois, tantôt imprudence, quel-
„ quefois délire, ſouvent vérité ſuper-
„ ficielle embellie. Ses ouvrages ne lui
„ coutoient guères : mais ils ne valent
„ que ce qu'ils lui coutoient. Dans la
„ philoſophie, abſurde; dans l'hiſtoire
„ plein de menſonges & de goût; dans
„ la critique ſingulier ou de mauvaiſe
„ foi ; dans le tragique fort inégal,
„ heureux dans les détails, mal-adroit
„ dans le plan; dans la poëſie, noble,
„ majeſtueux, brillant, léger, fidèle
„ au vrai ton des ſujets, jamais ſubli-
„ me, parce qu'il n'eſt jamais ſimple.
„ Dans la politique toujours étonné,
„ toujours yvre, toujours à mille lieuës
„ du vrai, ſemblable à un Pigmée qui

„ raiſonneroit de la guerre des Dieux „ & des Géants. Une qualité bien eſti- „ mable, c'eſt que ſes écrits exhalent „ par-tout le parfum de l'*humanité*, & „ ne ſont jamais ſâlis par des images „ obſcènes. Mais entre Voltaire & un „ certain homme du même ſiècle, il y „ a la même différence qu'entre l'ingé- „ nieux Patercule & le profond Tacite: „ qu'entre ce mot du premier: *Combien* „ *de fois n'avons-nous pas vu Tibère s'aſ-* „ *ſeoir parmi les Préteurs! heureux le* „ *peuple qui voit ſon juge dans ſon maître!* „ & ce mot du ſecond: *Tibère ſe plaçoit* „ *quelquefois à la pointe du tribunal du* „ *Préteur: mais tandis qu'on pourvoyoit* „ *à la juſtice, on corrompoit la liberté.*

Voilà, Monſieur, ce que dira de vous cette poſtérité, plus éclairée que nous, préciſément parce qu'elle ſera notre poſtérité.

Ne penſez pas que j'anticipe ſon jugement par jalouſie. Il ne peut y en avoir d'un auſſi petit mortel que moi à un auſſi bel-eſprit que vous. J'y perds plus que vous, en vous réduiſant à votre juſte meſure. Car en feſant de vous un grand homme, je pourrois encor reſter quelque choſe.

LETTRE XXI.

18 Novembre.

ME voici à la troiſiéme partie de votre *Supplément* : je ſerai court. Vous vous laſſez enfin de m'inſulter. Je me laſſois de vous répondre. Vous faites diverſes mépriſes ſur Madame de Bolingbrocke, Me. de Maintenon, Mr. de Fenelon, ſur les frais de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, ſur l'adminiſtration de Chamillart. On vous inſtruira un jour là-deſſus.

Je voudrois bien ſçavoir, dites-vous, *s'il faut flétrir un homme parce qu'il a été malheureux à la guerre.* Non ſans doute. Mais quand cet homme a été malheureux à la guerre, il faut dire qu'il y a été malheureux : & c'eſt ce que vous n'avez pas fait.

C'eſt méconnoître les premières loix de votre art. L'Hiſtoire eſt la ſeule école des princes, le ſeul frein de la méchanceté heureuſe & puiſſante. Où les grands, les miniſtres, les rois apprendront-ils la vérité ? Le prince peut échaper à la ville, peut échaper à la cour, échaper même à ſa

conſcience. Qu'il ſoit sûr de ne pas échaper à l'hiſtoire. Qu'il ſe diſe : Un jour je ſerai jugé par ceux de qui je ſuis maintenant craint, adoré, obéi. Les réflexions doivent être permiſes à l'hiſtoire. Car comment un prince ſoupçonnera-t-il que le peuple murmure, ſi l'hiſtorien ne parle pas ? Tel mot d'un hiſtorien a empêché telle faute projettée au Conſeil. Mais dans le pays où il n'eſt pas permis d'être vrai dans ſes récits, ni libre dans ſes réflexions, que doit faire l'hiſtorien ? Se taire ?

Nous avons dégénéré en tout : nous ne feſons plus de harangues, comme les anciens. Vous en faites la remarque, & vous en manquez la raiſon. Les harangues des anciens étoient dans le vrai : les nôtres ne ſeroient pas même dans le vraiſemblable. Les anciens étoient habitués à penſer & à parler ſur le champ : l'hiſtorien ajoutoit ſeulement les ornemens de l'expreſſion à la force de ces penſées qui développoient leur ame. On en voit la preuve dans un diſcours de l'empereur Claude, qu'on a trouvé à Lyon gravé ſur des plaques d'airain. Il eſt ſemblable quant aux pen-

ſées à celui que Tacite met dans la bouche de ce prince : l'hiſtorien n'a fait que l'abréger & le tourner à ſa manière. Mais aujourd'hui quelle apparence que des gens qui ne penſent pas, qui béguéyent, qui n'ont à développer qu'un grand goût pour des frivolités, parlaſſent comme des livres ! Raiſon de plus, pour permettre à l'hiſtoire les réflexions. Il faut bien que l'hiſtorien inſtruiſe & parle, puiſque le héros eſt muet.

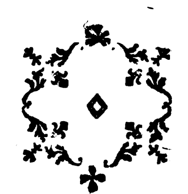
Vous finiſſez le combat par avouer, que *vous n'avez point eu pour objet dans votre* Siècle *la vérité de détails.* C'eſt vous rendre. Après un aveu ſi naïf, on n'eſt plus ſurpris de trouver ſi peu de *vérité* dans votre livre : mais on l'eſt d'y trouver tant de *détails.*

Les matériaux, dites-vous, *m'ont manqué dans une terre étrangère.* C'eſt s'en appercevoir trop tard. Mais reconnoiſſez-le enfin : ce ne ſont point les matériaux, c'eſt l'amour de la vérité, c'eſt l'eſprit de diſcuſſion, c'eſt la patience néceſſaire dans un travail ſi pénible, qui vous ont manqué.

Vous m'exhortez à *me repentir & à étudier.* Le premier étoit ſuperflu : le

ſecond eſt excellent. Mais avant de m'en donner le précepte, vous auriez bien dû m'en donner l'exemple. Adieu. J'aurois pourtant encore bien des choſes à vous dire ſur le Préſident de Monteſquieu, que vous attaquez ſans l'entendre. Mais rappellez-vous ce mot à quelqu'un qui vous conſultoit ſur une critique qu'il avoit faite contre cet illuſtre auteur, *mon ami*, lui dites-vous, *je te conſeille d'avoir autant de genie que lui.*

Voilà, voilà le coup que je t'ai réſervé.



LETTRE XXII.

A M. DE MESANGI.

Paris, 15 Juillet 1754.

JE vous remercie, Monſieur, des louanges que vous donnez à ma *Réponſe* au *Supplément du Siècle de Louis XIV*. Quoiqu'elle ait eu les ſuffrages les plus reſpectables, les plus illuſtres, le vôtre ne lui eſt pas moins glorieux.

Je l'avois faite, moins pour nuire à Voltaire, que pour empêcher que ſon libelle ne me nuisît auprès de ceux qui ne me connoiſſoient pas. J'en envoyai un exemplaire à toutes les perſonnes qu'il m'importoit de déſabuſer. Le peu d'amis qui lui reſtent en furent ſi affligés, qu'ils l'attribuerent à Mr. de Maupertuis, comme les Gazetiers Eccléſiaſtiques avoient attribué à Mr. de Monteſquieu mon ſupplément à la défenſe de *l'eſprit des loix*. Pour Voltaire, il vient d'écrire à l'électeur Palatin une épitre dédicatoire, où il lui dit que pour vivre quelques ſemaines j'ai fait imprimer un libelle abſurde. Vraiſembla-

blement ce Prince ne l'a point cru. Car il a dit à M. Rousseau de Toulouse qu'après avoir lu cette épitre où Voltaire le prend devant toute l'Europe à témoin de la falsification de son *histoire universelle*, il avoit fait confronter le manuscrit qu'il tenoit de l'auteur avec l'édition de Neaulme, & que l'examinateur avoit trouvé l'Imprimé parfaitement conforme à la copie.

Que Voltaire feigne de mépriser des traits qui le percent de part en part, je m'en tiens au jugement du public & à celui de Mr. le marquis de Paulmy, qui après m'avoir lû, dit à Mr. de Regemorte que pour toute la fortune de Mr. de Montmartel il ne voudroit pas s'être attiré une si vigoureuse réponse.

Il est si vrai que ce mépris est faux, qu'il a tenté de nouveau d'armer contre moi l'autorité suprême. Mais cette autorité est trop juste pour me priver des droits d'une légitime défense, & trop éclairée pour ignorer que les querelles des gens de lettres ne peuvent intéresser l'État que par les scènes réjouissantes qu'elles donnent à ce public, dont il est bon de tenir en exercice la gaieté. Aussi

Mr. le comte d'Argenson répondit-il à Made. Denys, qui le supplioit de faire supprimer ma *Réponse* ; *Je n'y ai rien trouvé de contraire à l'état & aux mœurs : & ce n'est pas ma faute, si l'on bombarde votre oncle avec des Cominges.*

Les deux pièces suivantes ont été déja imprimées à Francfort, à la Haye, à Neuchatel & à Paris. Je les joins aux précédentes, parce qu'il est bon qu'on connoisse les fautes de Voltaire, & très-utile qu'on ne les oublie pas.

Voltaire est peint par lui-même dans l'une de ces pièces, & par les faits dans l'autre.

La Lettre fut écrite à un ami, auquel ce même Voltaire à qui je devois tant de ressentiment, avoit écrit que je lui devois de la reconnoissance, & qu'il ne me connoissoit que par les services qu'il m'avoit rendus à Coppenhague & à Berlin : à Coppenhague où il m'avoit écrit deux ou trois fois sur un projet où il étoit intéressé : à Berlin où il ne m'avoit fait que des noirceurs.

Les *Apostilles* furent écrites pour faire entendre à M. de Voltaire par mon exactitude à repousser ses premiers traits,

qu'il n'auroit en moi un ennemi ni patient, ni pareſſeux, ni muet.

Il s'eſt plaint de ces *Apoſtilles* : & il les appelle un vrai libelle. Qu'eſt-ce donc que ſon *Mémoire* ?

Bien des perſonnes m'ont conſeillé d'imiter le ſilence de M. de Maupertuis. Et penſez-vous que M. de Maupertuis n'eût pas répondu, s'il n'eût été vengé par ſa place & défendu par ſon Roi ?

Ma Lettre ſur mes démêlés avec Voltaire, eſt une preuve de ma modération dans les cas où la modération eſt poſſible. J'y raconte le mal qu'il m'a fait avec autant de ſang-froid qu'il le fit. Elle eſt écrite avec négligence : c'eſt qu'elle ne l'étoit pas pour le public.

M. de Voltaire, dans ſa Lettre à M. Kœnig, accuſe M. de Maupertuis d'avoir fait imprimer ces deux brochures. Je n'en connois pas l'éditeur. Mais M. de Maupertuis ne publie guère les ouvrages des autres. Les additions & les retranchemens faits à la première édition du mien, prouvent également que cette édition n'eſt pas de lui. Les retranchemens étoient des vérités très-déſagréables pour M. de Voltaire, qu'apa-

remment M. de Maupertuis n'auroit pas supprimées ; & les additions dont je me plains, étoient une bonne épigramme contre moi & une assez mauvaise contre Voltaire, qu'aparemment M. de Maupertuis n'y auroit pas mises.

LETTRE XXIII.

Sur mes démêlés avec M. de Voltaire.

VOUS êtes surpris, Monsieur, que je sois mal avec Voltaire ; il n'a pas tenu à moi que je ne fusse son ami. J'ai tout fait d'abord pour l'aimer, ensuite pour bien vivre avec lui, enfin pour l'oublier & pour l'engager à m'oublier. Je n'ai pû y réussir : il a voulu que je le craignisse. Je lui ai prouvé que je ne le haïssois ni ne le craignois. Je vais vous détailler les causes de nos différends. Jugez-moi d'après ce détail, il est des plus vrais.

Mon premier soin en arrivant à Berlin, fut de voir M. de Voltaire. Je ne le connoissois que par ses ouvrages, & par quelques lettres qu'il m'avoit écrites à Coppenhague, où j'étois Professeur

royal en belles-lettres Françoises, & en certe qualité Conseiller au consistoire ecclésiastique. Ces lettres rouloient sur une édition de nos auteurs classiques, que j'avois projettée à l'usage du Prince Royal de Dannemarck.

Mylord Tyrconnel notre ministre, à qui j'étois adressé, me dit qu'il falloit flatter M. de Voltaire qui étoit un homme dangereux, & m'attacher à M. de Maupertuis, parce que M. de Maupertuis étoit un honnête homme, & peut-être le seul de nos François que le roi de Prusse estimât réellement.

Je ne suivis point ce conseil, parce que le genre de M. de Maupertuis n'étoit pas le mien, & que je crus appercevoir de la passion dans le mépris que M. de Tyrconnel me témoignoit pour Voltaire. Je sçavois bien des faits qui n'étoient point à la gloire de ce poëte : mais mon admiration pour lui en rejettoit une partie, excusoit l'autre, en attribuoit beaucoup à l'envie. Je le croyois capable de foiblesses ; je le croyois incapable de noirceur. Je le sçavois avare, mais je ne l'imaginois pas injuste. Je pensois sur-tout, que rempli

de ſa gloire, il étoit au-deſſus de ce puérile amour que les petits eſprits ont pour tout ce qui ſort de leur plume. Preſque tous ſes adverſaires me paroiſſoient ſi petits, qu'à mes yeux prévenus il n'en devenoit que plus grand. Le plaiſir que m'avoit cauſé la lecture de quelques-uns de ſes ouvrages, étoit bien propre à me ſéduire & à couvrir une multitude de péchés. Car au plus fort de mon enthouſiaſme pour lui, je ſentois bien que je pardonnois beaucoup de choſes à l'Auteur d'Alzire en faveur d'Alzire.

Telles étoient mes diſpoſitions : j'en fis part à une Dame, que par égard je ne nommerai pas. Elle les approuva, & comme amie de M. de Voltaire, fut ravie de lui voir enfin un défenſeur. Car dès ce tems-là il en avoit beſoin à Berlin.

Il étoit alors à Potzdam : je lui donnai avis de mon arrivée, lui diſant que le deſir de voir trois grands hommes m'amenoit en Pruſſe, & quoiqu'il ne fût que le ſecond, que je le verrois pourtant le premier.

J'allai à Potzdam le 14 Novembre

1751. Je n'y vis que M. de Voltaire ; mais je le vis quatre heures de ſuite ; il me fit l'honneur de me donner à dîner.

Il me queſtionna beaucoup, & même juſqu'à l'indécence. Toutes ſes queſtions aboutiſſoient à ſçavoir ſi j'avois des deſſeins ſur la place de la Mettrie, dont on venoit d'apprendre la mort. Comme j'avois un objet un peu plus relevé, & que j'étois chez lui pour lui rendre des hommages & non pour lui faire des confidences, toutes mes réponſes aboutirent à lui faire entendre qu'il ne pénétreroit pas mes vues.

Il me demanda quels étoient les deux autres grands hommes que je venois voir ; je lui dis que l'un étoit le Roi. Oh ! me répondit-il, il n'eſt pas ſi aiſé de voir *le Révérend Pere Abbé* ! & l'autre ? M. de Maupertuis. Il ſourit amérement ; il me parut qu'il auroit mieux aimé que ce fût M. Pelloutier, *Auteur d'une excellente hiſtoire des Celtes.*

Il me parla de ſon *Siècle de Louis XIV* ; je lui parlai de mes *Lettres de Madame de Maintenon.* Il me demanda

à les voir : je me rappellai qu'un certain manuſcrit de *Lettres de Sévigné* que Tyriot lui avoit prêté, s'étoit trouvé imprimé à *Troyes*. Je lui refuſai le mien avec autant de politeſſe, que ſi je ne me fuſſe pas rappellé cette anecdote. Il me répondit avec férocité : eh! qui eſt-ce qui vous le demande ?

Je tâchai de réparer ce refus ; mais je m'apperçus que je n'avançois point dans ſon eſprit : je le ſçavois déméſurément ſenſible à la louange ; à chaque inſtant j'allois l'encenſer par réflexion. J'étois toujours retenu par une mauvaiſe honte. Je n'ai point le courage de louer en face ni les perſonnes que j'eſtime ni celles que je mépriſe.

Je partis de Potzdam, trop mécontent de M. de Voltaire, pour n'être pas un peu mécontent de moi. J'avois été allarmé de la perfidie de ſon ſouris, de l'inégalité de ſon humeur, du bruſque de ſon ton, des épines de ſon caractère. Mais enclin à lui tout pardonner, je me dis : cet homme eſt dans un mauvais jour ; il a mal digéré : c'eſt l'indigeſtion qui le rend faux, dur & cruel : quel dommage que cette ame dépende ſi fort de cet eſtomac !

Deux jours après j'appris que M. de Voltaire avoit écrit que j'étois venu à Potzdam pour demander la place de la Mettrie ; ce qui étoit me donner un ridicule complet. Je me justifiai en prouvant que j'étois parti de Berlin un jour avant la mort de la Mettrie, & en parlant de cette place avec l'indifférence qu'en effet j'avois pour elle. On répandit aussi que j'avois écrit à M. de Voltaire une lettre, où je le mettois fort au-dessus du Roi. Ailleurs ces bruits sont des riens ; pour les minucieux courtisans de Berlin ce sont des choses ; & M. de Voltaire ne l'ignoroit pas.

Darget, ci-devant Sécrétaire de M. le marquis de Valory, aujourd'hui *des vers de* FREDERIC *laborieux copiste*, avoit été allarmé de mon arrivée. Il m'écrivit qu'il me verroit avec plaisir à Paris où il iroit incessamment, ce que je crus sans peine, & qu'il me conseilloit de partir de Berlin ; ce que j'aurois peut-être fait, s'il ne me l'eût conseillé.

Le 1 de Décembre, M. de Voltaire m'écrivit que je l'obligerois beaucoup de lui prêter *mes Pensées*, Livre dont on lui avoit dit beaucoup de bien. Je

hésitai long-tems. Cet ouvrage étoit une espèce de mystère à Berlin. Je ne voulois pas m'y faire connoître par un livre, quoique je sçusse que d'assez mauvais livres y avoient fait la fortune à bien des gens. J'y louois le Roi : & je ne voulois pas qu'on crut que mes louanges fussent intéressées. Il me suffisoit qu'à Coppenhague on eût vû de mauvais œil ces louanges exclusives. Il me paroissoit au-dessous de moi, de chercher à me faire en Prusse un mérite de ce dont on avoit tenté de me faire un crime en Dannemarck.

Madame de ** me détermina. J'envoyai mon livre à M. de Voltaire, avec une lettre où je le désabusois de la maniere la plus forte du bruit qu'il semoit, que je voulois succéder à la Mettrie.

Au bout de trois jours, il me le renvoya par son valet de Chambre, mais sans m'écrire. La page 70 étoit marquée : dans cette page il y a ces mots :

Qu'on parcoure l'histoire ancienne & moderne, on ne trouvera point d'exemple de Prince qui ait donné 7000 *écus de pension à un homme de Lettres, à titre d'homme de Lettres. Il y a eu de plus grands*

poëtes que Voltaire : il n'y en eut jamais de si bien récompensé, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le Roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talens, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain.

Le 7 Décembre le Roi arriva de Potzdam à Berlin, & M. de Voltaire avec lui. J'allai le voir : il me parla de mon livre, m'en fit d'un ton chagrin & dur une critique fort judicieuse & fort sévère, dont je profitai depuis & dont je fus très-mécontent alors.

Il ajouta qu'il n'avoit pas cru que l'empressement qu'il avoit eu à entrer dans mon projet de Classiques à Coppenhague, eût mérité que je le traitasse aussi mal que je le traitois dans cet ouvrage.

Surpris de ce reproche, je lui demandai ce qui le blessoit. Il me cita, à sa manière, ce que vous venez de lire. Je le lui répétai plusieurs fois mot à mot, lui soutenant toujours qu'il étoit à sa gloire, & encore plus à celle du Roi. Je ne sçai donc pas lire, me répondit-il?

Peut-être bien en ce moment, lui repliquai-je : mais toujours est-il sûr que je ne vous ai ni offensé ni voulu offenser. Je retournai ce passage en cent façons différentes ; je ne pus le faire convenir du seul sens qu'il puisse avoir.

Cependant rougissant sans doute d'une si mauvaise chicane, il ne s'attacha qu'à cette seule phrase : *Il n'y eut jamais de Poëte aussi-bien récompensé que Voltaire.* Il me dit que ce que le Roi lui donnoit n'étoit pas une récompense, mais un simple dédommagement ; & il ajouta en autant de termes : vous m'avez sans doute pris pour un homme qui n'a point d'argent. Je lui répondis que je sçavois qu'il étoit fort riche, mais que ce n'étoit point par-là qu'il étoit estimable. Il répliqua qu'il étoit officier & chambellan du Roi : je lui répetai ce qu'il avoit dit à Congrève, que s'il n'étoit qu'un Chambellan, je ne me donnerois pas la peine de venir le voir.[1]

Ces paroles semblèrent l'adoucir. Il m'assura qu'il ne me sçavoit pas mauvais gré de ce passage, contre lequel il venoit de s'emporter ; mais qu'il ne me seroit pas si aisé de faire ma paix avec

M. le Marquis d'Argens qui n'étoit ni un bouffon ni un nain, avec le Baron de Polnitz, qui peut-être... mais qui au fond étoit homme de condition, avec le Comte Algarotti qui méritoit beaucoup d'égards, avec M. de Maupertuis qui étoit président d'une Académie, de laquelle il étoit bien résolu de défendre l'entrée à quelqu'un qui avoit écrit que des gens, qui sont plutôt les amis du Roi que ses beaux esprits, étoient des bouffons & des nains.

Je lui demandai si le Roi étoit instruit de tout cela. Ouï, me dit-il, & même fort indigné; il l'a lu. Et qui le lui a donc montré? votre lettre m'avoit promis le secret. Oh! me répondit-il, peut-il y avoir de secret, après que vous avez confié votre livre à un homme sans honneur & sans foi, tel que N.?

Je sors & vais chez la Comtesse de **. Je lui conte mes peines. Elle m'assure que Voltaire est mon ami, que tandis que tout le monde me déchiroit il avoit seul parlé pour moi, que lorsque le passage fut cité à ce soupé du Roi qui me fut si funeste, il avoit dit

en retirant brusquement sa chaise, qu'il étoit affreux qu'un jeune Etranger ne put paroître à Berlin sans être opprimé.

Que ces faits vinssent de Madame de ** ou qu'ils vinssent de Voltaire, je les rejettai comme absolument contraires à la vraisemblance & à la scène que je venois d'avoir.

Le lendemain je fus chez Darget. Je lui fis des reproches de ce qu'il avoit montré mon livre au Roi, contre la parole qu'il m'avoit donnée. Il m'assura & me protesta que le Roi ne l'avoit point vu, & que Morand son agent littéraire à Paris lui en avoit écrit beaucoup de bien. Il me dit en me reconduisant, qu'il me conseilloit de partir au plûtôt, qu'infailliblement le Roi verroit mon livre, que s'il le jugeoit mauvais, il ne se soucieroit pas de mes services, que s'il le trouvoit bon il ne voudroit pas que l'Europe vît auprès de lui un homme qui voyoit aussi bien que moi.

Je souris de cette réflexion, & je vis bien que Darget portoit toute la petitesse de son esprit, dans les conjectures qu'il formoit sur le Roi. Cependant il

m'avoit ſi fort allarmé, que je lui dis en ſortant : faut-il que je craigne ſi fort aujourd'hui un prince que hier j'aimois tant ?

J'allai chez M. de Maupertuis, non pour avoir des éclairciſſemens, mais pour l'aſſurer que je n'avois pas eu intention de l'offenſer. M. de Maupertuis me dit qu'il étoit vrai, que M. de Voltaire avoit donné au ſoupé du Roi une mauvaiſe interprétation à un paragraphe du *Qu'en dira-t-on*, comme ſi j'avois voulu dire que les ſçavans de ſa cour étoient des bouffons & des nains, & que le Roi étoit un petit prince d'Allemagne ; mais que le Comte Algarotti étant deſcendu chez M. de Voltaire, & ayant tranſcrit le paſſage, le lui avoit aporté à minuit ; qu'ils avoient jugé l'un & l'autre que Voltaire l'avoit défiguré avec beaucoup de mauvaiſe foi ; qu'ils n'y avoient rien trouvé d'injurieux ; qu'il étoit clair que j'avois voulu dire, qu'autant que le Roi de Pruſſe eſt au-deſſus des princes qui font leurs délices des bouffons & des nains, autant les ſçavans de ſa cour ſont au-deſſus des nains & des bouffons ; que vraiſemblablement

blement ce qui avoit piqué Voltaire, c'étoient ces mots qu'il n'avoit pas dits au Roi, *Il y a eu des plus grands Poëtes que Voltaire : il n'y en eut jamais de ſi bien récompenſé.*

Sur ce que je demandai à M. de Maupertuis, ſi le Roi étoit prévenu contre moi, il me répondit qu'il ne le croyoit pas, mais qu'il lui avoit paru que ceux qui étoient à table, étoient aſſez mal à leur aiſe en voyant l'emportement de Voltaire, qui appuyoit toujours ſur ce qu'on les comparoit à des bouffons & à des nains : comparaiſon que le Roi dans le fonds pouvoit trouver aſſez juſte.

M. de Maupertuis me dit encore, que ſi je croyois que le Roi fut prévenu contre moi, il me conſeilloit de lui envoyer mon livre comme le ſeul moyen de le détromper : ce que je fis, non par la voie de Darget duquel je me défiois, mais par celle de M. de Frederesdorff valet de chambre & grand tréſorier du Roi, comme M. de Maupertuis me l'avoit conſeillé.

Malheureuſement je dis à Madame de *** que je venois d'écrire au Roi,

& de lui envoyer le livre pour le désabuser. Cette dame intime amie de Voltaire, le lui redît ; Voltaire prit aparemment des mesures avec Darget, pour que ni le livre ni la lettre ne parvinssent à Sa Majesté. Après avoir été renvoyé plusieurs fois pour la réponse, de Fréderesdorff à Darget, de Darget à Fréderesdorff, toujours mystérieusement, je reçus une lettre de Darget, qui me disoit au nom du Roi des choses qu'il n'est pas possible que le Roi lui ait commandées.

Le 14. M. le Comte Algarotti vint me trouver, & me dit avec enthousiasme qu'il n'étoit pas indisposé contre moi, qu'il n'avoit à m'offrir que des remercimens & des regrets d'avoir été trop crédule, que le trait étoit à la louange du Roi, que le Roi étoit *Trajan*, que j'étois *Pline*, *qu'entre tant de Héros il n'osoit se placer.*

Cependant M. de Voltaire ne cessoit de me rendre de mauvais offices auprès du petit nombre de personnes qu'il voyoit. Il disoit aux uns que j'étois un homme dangereux, ce qui n'est assurément pas, aux autres que j'étois un petit esprit, ce qui peut fort bien être, mais que je n'aime pas qu'on dise.

Je m'ouvris à M. de Maupertuis de mon projet de Classiques François. Il le goûta, me promit d'y entrer & d'y faire entrer l'Académie, & fut d'avis de l'envoyer au Roi. M. de Voltaire & Darget empêchèrent encore que mon mémoire ne parvint à Sa Majesté. Le premier craignant qu'Elle n'en fût instruite par le bruit public, dit tout le mal imaginable d'une entreprise, dont quatre mois auparavant il m'avoit écrit tout le bien possible. Il est vrai que quatre mois auparavant j'étois à Coppenhague, & que M. de Maupertuis n'entroit pour rien dans mon projet.

En même tems on me fit insinuer par le Chevalier de S. André, qu'il étoit essentiel pour moi de partir incessamment. On ajouta que le Roi l'avoit dit en termes exprès à la table de la Reine-Mère. Je répondis que cet avis qui détermineroit un autre, suffisoit pour me faire rester; que si le Roi vouloit que je partisse, il sauroit bien m'en envoyer l'ordre; que je n'étois pas un homme assez important pour pouvoir lui être suspect.

Quelques jours après, on me répéta le même compliment au nom du Prince

de Pruſſe. Je répondis que j'en parlerois à S. A. R., & que ſi j'avois le malheur de lui déplaire, je ſçaurois me preſcrire ce que je ſçavois bien qu'Elle ne voudroit pas même m'ordonner. Je me rendis chez le Prince : il ne fut point viſible. Le lendemain chez la Reine-Mère, j'allois l'aborder lorſque Madame la Comteſſe de **, me dit qu'elle me vouloit ſauver les déſagrémens d'un pareil entretien. J'étois à deux pas ; j'entendis tout. Au premier mot de Mad. de ** le Prince de Pruſſe témoigna d'une façon énergique ſon reſſentiment du diſcours qu'on lui prêtoit, aſſura qu'il n'avoit jamais rien dit de ſemblable, que je ne lui déplaiſois point, qu'il ne m'avoit point parlé depuis le jour que je lui avois été préſenté, &c.

Quelqu'irrité que je fuſſe de ces procédés, que j'attribuois avec raiſon à M. de Voltaire & à ſon parti, je crus qu'il étoit inutile de rompre entiérement avec lui, & qu'il convenoit encore de le ménager. On déſarme un tigre en le careſſant. J'allai le voir le 3 de Janvier 1752 avec M. de la Lande, le même qui à vingt ans, ſans cabale,

ſans femmes, eſt entré dans un corps, où il eſt fort glorieux d'entrer à quarante. Il fut témoin de l'accueil de M. de Voltaire. Il vit comme je me poſſedai, combien je donnai à la douceur, à la pitié, au reſpect qu'on doit aux talens ou à l'opinion. Il falloit que le deſir de n'être pas mal avec cet homme, fût gravé bien profondément en moi. Ma modération fut ſi grande, que M. de la Lande ſi modéré lui-même, en eſt encore aujourdui étonné.

Le 6 du même mois, parut mon Ode ſur [illegible]rt de la Reine de Dannemarck. On la trouva très-belle ; & elle l'étoit pour Coppenhague où je l'envoïai, & autant pour Berlin, où il y a peut-être moins de gens de goût qu'à Coppenhague. M. de Voltaire, que Mad. la Comteſſe de ** avoit prié de ne point dire qu'elle étoit mauvaiſe, le dit au Roi. Je n'en fus point bleſſé : mais je lui fis répondre que mes vers étoient du moins meilleurs que ſes procédés & que ſon Epitre contre Dieu.

Le Roi parlant de cette Ode au grand couvert, dit que j'avois un recueil de Lettres de Mad[e]. de Maintenon, mais

que vraiſemblablement je l'avois acquis par des voyes qui m'empêcheroient d'en conſtater l'authenticité. M. de Voltaire étoit le ſeul à qui j'euſſe parlé de ces Lettres. Je l'avois aſſuré que je les tenois de bon lieu, quoique je ne connuſſe aucun des parens ni des amis de Made. de Maintenon. Là deſſus, il crut ou feignit de croire que je les avois butinées. Je lui pardonnai cette horrible conjecture : je lui pardonnai de l'avoir publiée : elle étoit dans toutes les règles de la logique de ſon cœur.

Mad. de ** porta mes plaintes à M. de Voltaire, qui convint qu'il s'étoit mépris, mais qui répandit enſuite que ce recueil que je diſois ſi précieux, étoit à S. Cyr à quatre Louis. C'étoit abuſer étrangement de l'ignorance, où l'on eſt en Allemagne, de la façon de penſer des Dames de S. Cyr. Cette fauſſeté parvint juſqu'aux Reines. J'eus la ſatisfaction de les déſabuſer par des lettres qui ne prouvoient pas à la vérité une entiére diſcrétion, mais qui prouvoient du moins l'impoſture, je dirois de mes ennemis, ſi je m'en connoiſſois plus d'un.

Mad. de ** qui ſe flattoit de nous

raprocher, gronda M. de V. de ce nouvel acte d'hostilité. Il le nia, & dit que c'étoit un bruit sorti de la maison de Mylord Tyrconnel ; cela étoit vrai, mais c'étoit lui qui l'y avoit fait entrer.

M. de Voltaire m'avoit éloigné de Mylord Tyrconnel à qui j'avois été recommandé dans les termes les plus pressans, en lui persuadant que je l'avois trompé dans la confidence, que je lui avois faite du sujet de mon voyage à Berlin. Pour m'enlever entiérement ce Ministre, il l'assura que j'étois fort mauvais catholique, que vraisemblablement j'étois Suisse, que du moins je n'étois pas de Languedoc ; & la preuve, c'est que je n'en ai pas l'accent, & que je ne connoissois pas M. de Beauregard que tout le Languedoc connoit, & qu'il étoit impossible qu'un Languedocien ne connut pas.

Je sçus ces préventions de M. de Tyrconnel par le froid qu'il mit dans son accueil, par le Chevalier de S. André & par le Baron de Taubenheim.

Le 27 Janvier, j'eus une avanture de galanterie qui eut des suites desagréables pour moi. Je fus volé chez un ca-

pitaine de cavalerie par ce capitaine même nommé Cochius, dont la femme m'avoit fait des agaceries à l'opéra, où elle étoit avec les filles d'honneur de la Reine. Le Comte de Hake Commandant de Berlin, homme élevé dans la haine du nom François, entra dans cette affaire comme s'il m'eut surpris avec sa femme, & l'exposa au Roi avec autant de passion que s'il n'eût pas parlé au prince le plus ami de la vérité. Je fus condamné sans avoir été interrogé ni confronté avec le capitaine Cochius, qui après avoir été mon assassin avoit eu l'insolence de devenir mon accusateur.

Je fus conduit à Spandau, non dans la citadelle, mais dans la ville. Là, j'écrivis au Roi, au comte de Podevvils, au prince de Prusse, au grand Chancelier. Je réclamois la protection des loix qu'on avoit toutes violées. Je crus que Darget inspiré par M. de Voltaire [car quelle aparence que Darget fût par lui-même si méchant !] avoit supprimé les Lettres par lesquelles j'instruisois S. M. dont on avoit surpris la religion.

Il craignoit si fort que je ne partisse

pas, qu'il écrivit un billet à M. le Févre, Capitaine Ingénieur, dans lequel il l'assuroit que le Roi étoit persuadé avec tout le public, qu'on m'avoit traité d'une manière injuste, mais qu'on *ne cherchoit qu'une occasion pour me jouer ce mauvais tour*. Vous voyez que Darget ne me disoit pas bien finement que son Maître avoit des impressions fâcheuses contre moi. Mais croiriez-vous qu'il n'en avoit point, & que dans le même tems qu'on m'assuroit qu'il ne se soucioit pas de moi, on lui faisoit entendre en envénimant mes discours sur la place de la Mettrie, que je ne me souciois pas d'entrer à son service ?

C'est ce que j'appris à Spandau par une lettre de Coppenhague, dont voici les propres termes : *L'ami de M. de Hazeler* (l'ami c'est le Roi, M. de Hazeler c'est le Ministre du Roi en Dannemark) *lui écrit que bien loin de chercher à l'entretenir, vous paroissez être bien aise de vous en éloigner. Ne pourriez-vous pas faire une nouvelle tentative ?*

Il n'étoit plus tems : j'étois dans une Cour, où la vérité est plus connuë

qu'ailleurs, mais ne se retrouve jamais quand on l'a une fois manquée, où tout le monde peut nuire & personne ne peut servir. Je n'avois qu'un petit nombre d'amis sans crédit. Tout le monde m'abandonnoit, quoique tout le monde me sçut innocent. M. de Maupertuis seul eut le courage de ne pas rire au récit que le Roi mal informé fesoit de mon affaire, & le courage de conter le fait, de manière à ne pas faire rire le Roi, auquel il dit, que quand même la chose se seroit passée comme le capitaine Cochuius la racontoit, le capitaine Cochuius n'en seroit pas moins coupable d'avoir excédé ses droits & de m'avoir coupé la bourse.

M. de Maupertuis ayant préparé le Roi à recevoir la vérité, M. le comte de Podevvils la lui écrivit. M. de Hake reçut ordre de réparer ses torts. La lettre du Roi à M. Hake, dont j'ai copie collationnée, porte expressément qu'il me plaint beaucoup. On nomma des Commissaires, qui me rendirent justice de la manière la plus promte. Le capitaine Cochuius & sa femme furent dans trois jours saisis, ouïs, confrontés, jugés,

condamnés, punis. Une lettre de cachet confirma la ſentence.

Le 8 Février, de retour à Berlin, Mad^e. la Comteſſe de ** me dit, que M. de Voltaire avoit hautement condamné l'iniquité du comte de Hake, & que ſi l'on avoit ſuivi ſon conſeil, tous les François de Berlin auroient été ſe jetter aux piés des Reines pour invoquer la protection des loix, qu'on s'étoit plû à enfraindre à l'égard d'un François.

Je me livrai aux ſentimens de la reconnoiſſance, & au deſir de me raccommoder avec lui. J'allai le remercier; il reçut mes remercimens, comme s'il les avoit mérités : nous nous promimes d'oublier tout.

Le même jour j'appris de M. de la Lande le ſervice que M. de Maupertuis m'avoit rendu, & du baron de Taubenheim, que M. de Voltaire avoit dit chez mylord Tyrconnel que mon affaire ne regardoit pas les François, parce que je ne l'étois pas; que ſi je l'étois, j'avois ſans doute été banni de France; que ſi je n'avois pas été banni de France, je l'avois été de Dannemark; que ſi je ne

l'avois pas été de Dannemarck, j'étois du moins un mauvais Chrétien, & en cette qualité indigne de l'appui du ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il avoit débité d'un ton goguenard cent choses de cette force, & entr'autres que le Ministre de France venoit d'infliger un grande peine à l'introducteur de *mes Pensées* à Paris; que je lui avois écrit de Coppenhague que le Roi lui fesoit ses complimens: & qu'enfin j'étois accablé de dettes, quoique lorsque je fus arrêté je ne dusse que 40 liv. à mon aubergiste, somme qu'il m'étoit physiquement impossible de lui faire tenir, & pour laquelle cependant mes effets furent saisis, dispersés, volés. Tout ceci n'étoit point des nouvelles des soupés du Roi: je l'appris par la voix publique.

Je priai Madame ** de faire part à M. de Voltaire de ce que je venois d'apprendre, & de lui témoigner combien je serois charmé qu'il tâchât de détruire les propos qu'on lui prêtoit.

Le 14 il me fit prier deux fois de passer chez lui: je crus que Madame de ** lui avoit parlé & qu'il vouloit

se justifier. A peine fus-je assis, qu'il me dit, " j'ai appris avec le plus sen-„ sible chagrin qu'on a débité ici quel-„ ques exemplaires de ce livre, où un „ Chambellan du Roi est traité de bouf-„ fon & de nain. „ Je lui répondis qu'avant le traité de paix j'en avois donné douze à un Libraire, que hier j'en avois racheté la moitié qui m'avoit couté 250 liv., qu'ainsi il n'y en avoit que six exemplaires de distribués. „ Six „ exemplaires! repliqua-t-il, ce sont six „ coups de poignard. Je ne vous avois „ point promis, lui répondis-je, de ra-„ cheter des exemplaires: je l'ai fait par „ égard pour moi-même; je m'attendois „ à des remercimens, & vous me faites „ des reproches! Je croyois que tout étoit „ fini, & vous recommencez avec plus „ d'aigreur que jamais. Quelle conduite!

Après avoir fait deux tours dans la chambre, il me dit qu'il y avoit un moyen de réparer l'outrage. „ Il faudroit, „ poursuivit-il, un carton, où par les „ contraires vous desavouassiez le sens „ qu'on peut tirer de ce passage. „ Je lui répliquai que je n'aimois pas ces sortes de cartons, que le livre étoit déjà ré-

pandu à Paris, qu'un carton étoit inutile, & que je ne ſçavois qu'y mettre. Il m'auroit bien tiré d'embarras.

„ Ne faites-vous pas à Hambourg, „ me dit-il, une ſeconde édition? Oui, „ repartis-je, on y en fait une, mais vous „ ne ſçauriez y entrer : on en ôtera tout „ ce qui n'eſt pas politique ; on n'y laiſ- „ ſera que de grands hommes. Mais vous „ y laiſſerez M. de Monteſquieu ! Aſſu- „ rément, lui dis-je, ni moi ni mon livre „ ne pouvons vivre ſans lui : mais M. de „ Monteſquieu eſt un homme grand dans „ le grand, au lieu que les poëtes ne ſont „ *grands que dans le petit*. Du reſte, je „ ſuis fort ſurpris que vous vouliez une „ place dans un ouvrage dont il y a tant „ de mal à dire, & dont vous en avez „ tant dit chez mylord Tyrconel.

„ Puiſque vous ne m'entendez pas, „ me dit-il, c'en eſt fait. Volontiers, re- „ partis-je : auſſi bien n'étoit-ce que par „ égard pour le public que j'en ai eu juſ- „ qu'ici pour vous.

A ces mots ſon viſage s'enflamme, ſes traits s'allongent, ſes yeux s'arment de la foudre, ſa bouche ſe remplit d'écume, ſes bras ſe placent à ſes côtés

avec une majeſtueuſe fureur : vous euſſiez dit qu'il jouoit *Rome ſauvée*. „ Traiter ainſi un Officier de deux monarques ! traiter ainſi un Chambellan du „ Roi ! Si vous n'êtes pas content, je „ vous traiterai comme il vous plaira : „ vous n'avez qu'à choiſir.

Cependant il ſe battoit en retraite vers un cabinet voiſin, en aſſez mauvaiſe contenance. Je lui dis :

Que mes armes, Conſul, ne bleſſent point vos yeux.

„ Je ne violerai point l'hoſpitalité ; „ mais à cela près, craignez tout de moi. „ Dieux ! s'écria-t-il, quelle inſolence ! „ dans ma maiſon ! Le téméraire s'en repentira. Le repentir, miſerable que tu „ es, ſera pour toi. Je ſçais toutes tes „ noirceurs ; je ſouillerois ma bouche en „ les répétant ; mais je ſçaurai les punir. „ Mon reſſentiment vivra plus long-tems „ que tes vers „. En ce moment j'étois ſi indigné, que je crus qu'il me feroit poſſible de lui tenir parole. Je me connoiſſois mal.

Madame la Comteſſe de ** ſe mit en tête de nous racommoder encore. Elle me dit qu'elle étoit sûre de ce M.

de Voltaire qui ne l'a jamais été un instant de lui-même. C'étoit beaucoup. Elle exigea que n'étant pas possible de nous voir sans en venir aux mains, nous nous écrivissions, & que j'écrivisse le premier : c'étoit encore plus. Mais quand on a un droit si clair, on ne ménage pas le terrein. J'obéis à Madame de **; elle approuva ma lettre, malgré un peu de cette hauteur qu'on prend sans s'en appercevoir quand on écrit à un homme qui s'est avili.

Le lendemain, elle me remit la réponse de M. de Voltaire, que je ne voulus pas recevoir parce qu'elle n'étoit pas signée, & qu'au lieu d'une accession à la paix, elle ne répondoit qu'à l'enveloppe de ma lettre. Il se plaignoit que je lui avois ôté le titre & les honneurs de la charge de Gentilhomme ordinaire, *que le Roi*, disoit-il, *m'a conservée.*

En ce tems-là parut *le Siècle de Louis XIV*. Je dis avec tous les gens de goût que c'étoit un livre plein de pauvretés, de fautes & d'esprit. Quelques Allemands parurent en être enchantés. Pour les desabuser, je travaillai à un exa-

men de cet ouvrage. M. de Voltaire en fut informé par la Comteſſe de **, à qui je confiois tout, parce que je ſçavois qu'elle lui diſoit tout. Pour peindre ſes allarmes, il faudroit ſçavoir juſqu'à quel degré il eſt épris de lui-même.

Madame de ** me fit entendre que M. de Voltaire ſeroit vengé d'une maniere éclatante, qu'il trouveroit de l'appui dans pluſieurs Souverains. Je lui répondis que ſi elle m'avoit ordonné de ſacrifier mon travail à mon reſpect pour elle, je n'aurois pas héſité ; mais qu'en me rendant les ménaces de M. de Voltaire, elle & lui me mettoient dans l'impoſſibilité de ne pas continuer.

M. de Maupertuis tomba dans l'état où vous le voyez aujourdui. Je lui témoignai par mes aſſiduités l'intérêt que je prenois à ſa ſanté. M. de Voltaire ne tenta plus à me regagner, & la Comteſſe de ** en déſeſpéra.

M. de Voltaire a prétendu que M. de Maupertuis m'avoit *excité* contre lui, en me rapportant des choſes qui s'étoient dites au ſouper du Roi. Rien n'eſt plus faux, & le caractère de l'un & de l'autre le dit aſſez.

Il cite une de mes Lettres à M. Roques; mais que ne la cite-t-il en entier? Pourquoi la tronque-t-il?

Il me fait accuſer, dans ce paſſage mutilé, M. de Maupertuis de m'être venu trouver chez moi pour m'animer contre Voltaire par des raports. M. de Maupertuis ne m'avoit pas encore dit quatre paroles, quand à ſon retour de Potzdam il me rendit la premiére viſite que je lui avois faite à mon arrivée à Berlin. Il ne me trouva pas : le lendemain je courus chez lui, comme je viens de vous le conter : & j'achevai d'être inſtruit des duplicités de M. de Voltaire.

Au mois de Mai 1752 je partis de Berlin. Je fis imprimer à Gotha 4 feuilles de mes remarques ſur le *Siècle de Louis XIV.* que je brûlai par égard pour Mad. de **. Mais ayant apris à Francfort que M. de Voltaire avoit écrit à Paris des choſes qui m'étoient deſavantageuſes, je livrai ce que j'avois de fait à un libraire. M. de Voltaire en fut inſtruit par M. Roques miniſtre du ſaint Evangile, qu'il pria d'accommoder cette affaire, de faire ſupprimer

cette Edition, offrant de rembourſer les frais au libraire, & ajoutant qu'il ne me connoiſſoit que par les ſervices qu'il m'avoit rendus à Coppenhague & à Berlin. Voyez, Monſieur, ſi je ne ſuis pas bien ingrat.

LETTRE XXIV.

A MADAME DENYS.

Paris, 3 *Mars* 1753.

JE viens de lire, Madame, un mémoire de M. de Voltaire, où je ne ſuis pas ſurpris qu'il m'ait maltraité, mais que je ſuis ſurpris que vous ayez répandu. Il a ſes raiſons pour continuer à me nuire; je ne ſçache pas que vous en ayez pour commencer. Je vous le renvoye avec ma Réponſe à mi-marge: je vous prie de la répandre auſſi: vous me devez cette eſpèce de ſatisfaction.

Je viens de voir une lettre de Berlin, où Voltaire me menace de mille perſonnalités dans un Supplément qu'il prépare à ſon *Siècle de Louis XIV*. Ne feſant que d'entrer dans le monde, il

me seroit sans doute glorieux d'y être annoncé par Monsieur de Voltaire : mais je n'aime point les personnalités, non que je croye qu'il y ait du mal à dire de moi, mais je sçai par expérience que Monsieur de Voltaire aime à en imaginer sur mon compte. Si vous daignez, Madame, prendre encore quelque intérêt à lui, conseillez-lui de se jetter sur mes foibles ouvrages, je les lui abandonne ; mais qu'il évite avec soin les injures, je ne les lui pardonnerois pas. Il vomira contre moi des calomnies ; j'y opposerai des vérités. manque un tome à la Voltairomanie ce tome, on le fera peut-être (car qui peut répondre de son ressentiment ? en donnant un abrégé de sa vie, & un examen de ses œuvres, un détail de ses procédés à mon égard, & une rélation de l'affaire du Juif, sur laquelle on a des mémoires qui vous étonneroient peut-être.

Cet ouvrage est trop contre mon caractère, pour que je ne cherche pas à me l'épargner. Il vous feroit de la peine : & vous êtes, Madame, la personne du monde à qui je voudrois le moins en

faire. Il ſoulevera contre moi les partiſans de M. de Voltaire; & ſi parmi les zèlés il y en a peu que je craigne, du moins y en a-t-il quelques-uns que j'aime & beaucoup que je reſpecte : il me donneroit la réputation d'homme trop ſenſible; & par cette lettre je veux prendre & les voyes de la douceur & acte de modération.

Que Voltaire ne me force donc point à des excès que je condamnerois moi-même; je vous remets, Madame, les intérêts de ſa gloire & de mon repos.

Peut-être devrois-je être inſenſible à toutes ces injures; car dans le fond ce ne ſont que des injures de Voltaire, & le Libelle qu'il a fait contre moi n'eſt ni plus mépriſant ni plus atroce que le Libelle qu'il vient de faire contre Dieu.* Mais je l'avoue, ma philoſophie ne va pas encore juſqu'à cette inſenſibilité. Que les hommes deviennent Stoiciens, & je tendrai à la fière ſageſſe de Zenon.

* *Epitre contre Dieu.* Pour comble de folie, il a adreſſé au premier des Sages cette ſatyre contre le premier des Etres.

FIN.

Finished.

B. L. X. N° 17.

46		
17	10	
26	10	
2	17	6
29	7	6

£ 20.

